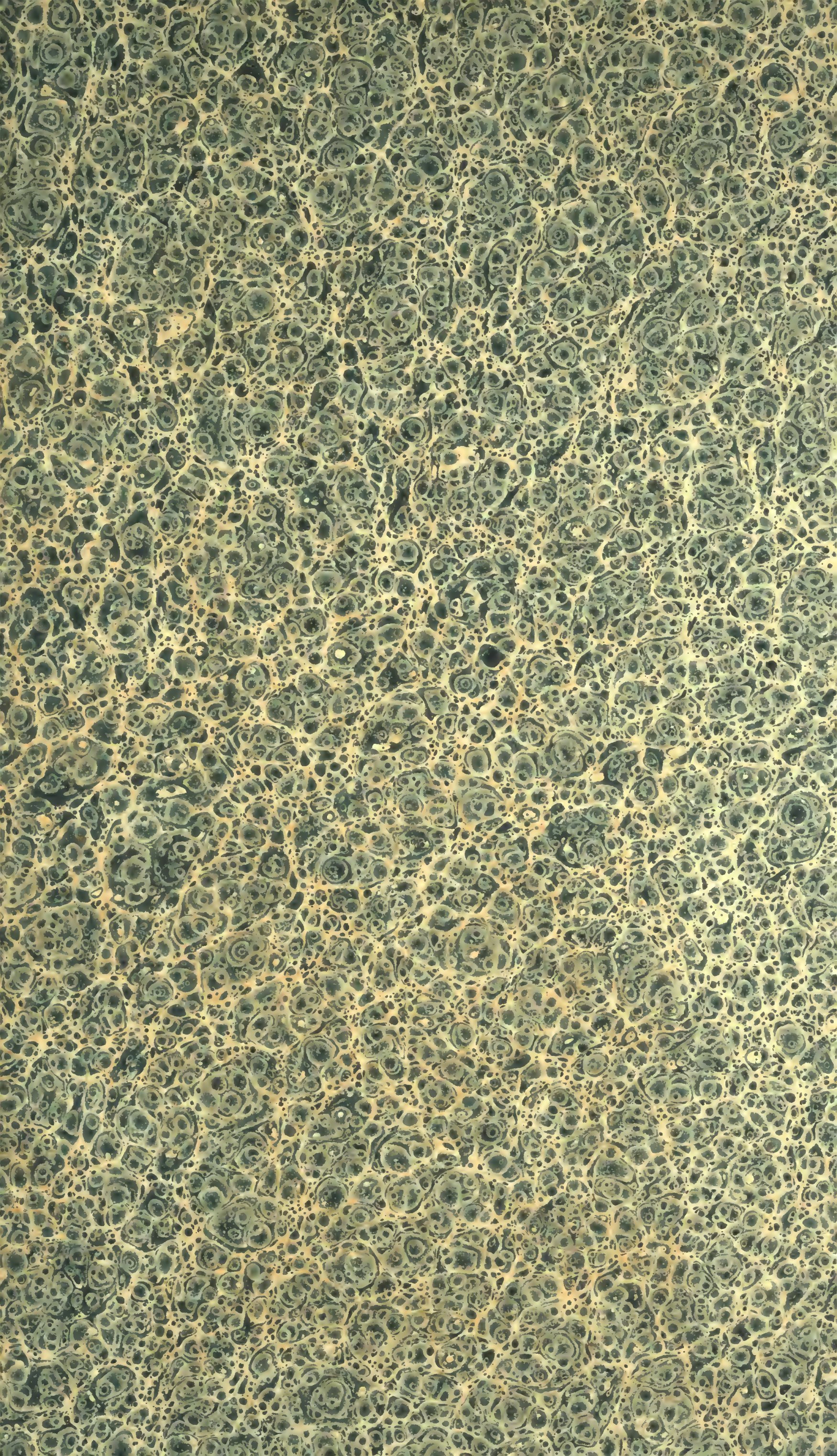
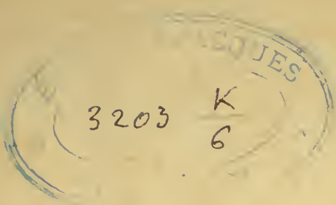





ES
3203 K/6

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE R. P. NEWMAN.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

DU MOUVEMENT RELIGIEUX EN ANGLETERRE, ou les Progrès du Catholicisme et le Retour de l'Eglise anglicane à l'unité. 1 beau volume in-8°. 5 fr.

CONVERSION DE CENT CINQUANTE MINISTRES ANGLICANS ou personnes de distinction, avec cette épigraphe du docteur Pusey : *C'est peut-être le plus grand événement arrivé depuis la Réforme.* 2e édition. 1 vol. in-18 de 200 pages. 1 fr.

LES RÉCENTES CONVERSIONS DE L'ANGLETERRE (volume qui forme le complément de celui qui précède). 1 vol. in-18. 1 fr.

L'AGITATION IRLANDAISE, depuis l'émancipation catholique (1829), avec une Introduction sur l'action du clergé dans l'agitation. 1 vol. grand in-18 anglais. 2 fr. 50

BIOGRAPHIE DE DANIEL O'CONNELL. 1 vol. in-18 angl. 60 c.

PLUS D'ENSEIGNEMENT MIXTE ! Lettre à M. le Ministre de l'instruction publique. 1 vol. in-18 anglais. 1 fr.

LA TERREUR DANS LE ROYAUME DE NAPLES. *Lettre au Right honorable W. E. Gladstone,* membre du parlement britannique, *en réponse à ses Deux Lettres à Lord Aberdeen.* in-8° de 200 pag. 3 fr.

A LETTER TO THE Rt HON. ETC. (le même ouvrage en anglais), *with a Preface written for the english edition.* in-8°. 3 fr.

Traductions par le même.

CONFÉRENCES adressées **AUX PROTESTANTS ET AUX CATHOLIQUES,** par le R. P. John-Henry NEWMAN, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri ; traduites de l'anglais. 1 beau vol. in-8°. 6 fr.

CONFÉRENCES DE L'ORATOIRE DE LONDRES, par le R. P. J.-H. NEWMAN, de l'Oratoire de Saint-Philippe ; trad. de l'angl. 1 beau v. in-8°. 6 fr.

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ou Motifs de retour à l'Eglise catholique, par le R. P. John-Henry NEWMAN ; traduit de l'anglais. 1 fort vol. in-8°. 7 fr.

HISTOIRE DE SAINT AUGUSTIN DE CANTORBÉRY, et du premier établissement du Christianisme en Angleterre, par FRÉDÉRIC OAKELEY ; ouvrage trad. de l'angl., augm. de Notes et d'une Introduction. Avec approb. de NN. SS. les Evêques de Langres, de Châlons et de Marseille. 1 vol. grand in-18 anglais. 2 fr. 50

MOTIFS DE CONVERSION DE DIX MINISTRES ANGLICANS, exposés par eux-mêmes. 1 vol. in-18. 1 fr.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE R. P. NEWMAN

DE L'ORATOIRE DE SAINT-PHILIPPE DE NÉRI;

Par Jules GONDON.



PARIS.
SAGNIER ET BRAY, ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 66.

1853

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

DU MOUVEMENT RELIGIEUX EN ANGLETERRE, ou les Progrès du Catholicisme et le Retour de l'Eglise anglicane à l'unité. 1 beau volume in-8°. 5 fr.

CONVERSION DE CENT CINQUANTE MINISTRES ANGLICANS ou personnes de distinction, avec cette épigraphe du docteur Pusey : *C'est peut-être le plus grand événement arrivé depuis la Réforme.* 2e édition. 1 vol. in-18 de 200 pages. 1 fr.

LES RÉCENTES CONVERSIONS DE L'ANGLETERRE (volume qui forme le complément de celui qui précède). 1 vol. in-18. 1 fr.

L'AGITATION IRLANDAISE, depuis l'émancipation catholique (1829), avec une Introduction sur l'action du clergé dans l'agitation. 1 vol. grand in-18 anglais. 2 fr. 50

BIOGRAPHIE DE DANIEL O'CONNELL. 1 vol. in-18 angl. 60 c.

PLUS D'ENSEIGNEMENT MIXTE ! Lettre à M. le Ministre de l'instruction publique. 1 vol. in-18 anglais. 1 fr.

LA TERREUR DANS LE ROYAUME DE NAPLES. *Lettre au Right honorable W. E. Gladstone,* membre du parlement britannique, *en réponse à ses Deux Lettres à Lord Aberdeen.* in-8° de 200 pag. 3 fr.

A LETTER TO THE Rt HON. ETC. (le même ouvrage en anglais), *with a Preface written for the english edition.* in-8°. 3 fr.

Traductions par le même.

CONFÉRENCES adressées **AUX PROTESTANTS ET AUX CATHOLIQUES**, par le R. P. John-Henry Newman, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri ; traduites de l'anglais. 1 beau vol. in-8°. 6 fr.

CONFÉRENCES DE L'ORATOIRE DE LONDRES, par le R. P. J.-H. Newman, de l'Oratoire de Saint-Philippe ; trad. de l'angl. 1 beau v. in-8°. 6 fr.

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, ou Motifs de retour à l'Eglise catholique, par le R. P. John-Henry Newman ; traduit de l'anglais. 1 fort vol. in-8°. 7 fr.

HISTOIRE DE SAINT AUGUSTIN DE CANTORBÉRY, et du premier établissement du Christianisme en Angleterre, par Frédéric Oakeley ; ouvrage trad. de l'angl., augm. de Notes et d'une Introduction. Avec approb. de NN. SS. les Evêques de Langres, de Châlons et de Marseille. 1 vol. grand in-18 anglais. 2 fr. 50

MOTIFS DE CONVERSION DE DIX MINISTRES ANGLICANS, exposés par eux-mêmes. 1 vol. in-18. 1 fr.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE R. P. NEWMAN

DE L'ORATOIRE DE SAINT-PHILIPPE DE NÉRI;

Par Jules GONDON.



PARIS.
SAGNIER ET BRAY, ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 66.

1853

AVERTISSEMENT.

Cette courte Notice biographique est destinée à faire connaître aux admirateurs du grand théologien les principaux traits de sa carrière déjà si féconde. Ces pages ne renferment qu'un essai dont nous ne saurions nous dissimuler ni les lacunes ni les imperfections; mais tel qu'il est, ce travail nous paraît fournir assez de détails sur l'apôtre contemporain de l'Angleterre pour intéresser le lecteur. Nous comptons sur son indulgence, et nous prions l'homme illustre dont cette Notice fait ressortir d'une manière si incomplète la valeur et les services, de nous accorder la sienne. Son humilité, qui égale son mérite, nous pardonnera les infidélités d'une esquisse qui laisse tant à désirer aux yeux de ceux qui ont l'avantage de connaître le modèle.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE RÉV. Dr JOHN-HENRY NEWMAN.



I

Son âge et sa première éducation. — Son entrée à Oxford et ses succès universitaires. — Ses titres et les charges qu'il remplit. — Son influence sur la jeunesse. — Ses sermons de l'église Sainte-Marie. — Ses ouvrages et ses diverses publications. — Ses Lettres anonymes dans le *Times* en 1841. — Controverse soulevée par le numéro xc des *Traités pour le temps présent*, dont il se reconnaît l'auteur. — Rétractation de toutes les propositions malsonnantes de ses ouvrages. — Sa démission de la cure de Sainte-Marie à Oxford. — Sa retraite à Littlemore. — Comment son âme s'est ouverte au doute. — Fureurs causées par la crainte de sa conversion. — Sa soumission à l'Église et sa réception par le R. P. Dominique. — Opinion des journaux protestants sur cet événement. — Lettre où le Dr Pusey déplore la perte que fait l'église anglicane.

John-Henry Newman, né le 21 février 1801, a reçu sa première éducation dans une école d'Ealing, à peu de distance de Londres. Fort jeune encore, il fut élu *scholar* du collége de la Trinité, à Oxford. Cette position est une des plus distinguées auxquelles un jeune

homme puisse prétendre au début de sa carrière académique. Les candidats qui ambitionnent un *scholarship* [1] doivent avoir moins de dix-neuf ans pour être admis à concourir.

La délicatesse de sa santé et d'autres circonstances peut-être empêchèrent le jeune *scholar* de se présenter pour ce qu'on appelle à Oxford les *grands honneurs* (*high honours*) dans les examens publics; mais une distinction académique d'une valeur supérieure lui était réservée.

M. Newman avait à peine pris ses grades, qu'il fut élu *fellow* [2] du collége d'Oriel. Il serait assez difficile de donner aux personnes qui ne sont pas familières avec le système de l'Université d'Oxford, une idée exacte de l'importance de cette distinction. Les titres de *fellows* d'Oriel sont accessibles à tous les membres de l'Université; mais les épreuves d'admission sont des plus variées et des plus sévères. D'ailleurs le nom-

[1] Les *scholarships* ont été fondés dans le moyen âge pour aider les jeunes gens qui n'auraient pu vivre à l'Université à cause de la médiocrité de leur fortune. Mais la somme allouée à chaque *scholar* est aujourd'hui trop minime pour pouvoir suffire aux frais d'une résidence à Oxford, d'abord à cause du changement qu'a subi la valeur de l'argent, et ensuite parce que les dépenses sont sans comparaison plus considérables qu'autrefois. Les avantages des *scholars* consistent simplement aujourd'hui à jouir du prix d'un concours qui est adjugé sans aucun égard à la fortune du candidat.

[2] On appelle *fellows* les titulaires de legs fondés au profit des colléges, c'est-à-dire les propriétaires, ou de ces riches établissements, ou de *fellowships* particuliers, plus ou moins bien dotés par les personnes qui les ont fondés. Le *fellow* ne peut se marier sans perdre ses droits à ce titre; mais, en général, lorsqu'il se marie, on le dédommage, s'il est ministre, en lui accordant un des bénéfices ecclésiastiques dont dispose le collége auquel il appartient.

bre des *fellows* est si restreint que les vacances sont fort rares.

On aperçoit tout d'abord quelles qualités éminentes doivent distinguer les hommes qui sortent victorieux de cette épreuve. Aussi le collége d'Oriel a-t-il compté successivement parmi ses *fellows* les noms qui ont jeté le plus d'éclat sur cette Université célèbre : Coplerton, Keble, Davison, Froude, Whately, Coleridge.

Le Rév. M. Newman fut nommé ensuite vice-principal d'*Alban-Hall* par l'archevêque protestant qui occupe aujourd'hui le siége de Dublin et qui était alors à la tête de cet établissement. Il est assez remarquable, après avoir été témoin de l'accord qui existait à cette époque entre ces deux hommes éminents, de voir aujourd'hui l'archevêque Whately l'un des plus habiles et des plus ardents champions du protestantisme, tandis que le Rev. Dr Newman est devenu l'un des plus puissants défenseurs de l'Église catholique.

Le jeune *fellow* d'Oriel fut bientôt appelé à prendre part au gouvernement de son collége en qualité de tuteur et doyen (*tutor* et *dean*). Dans l'exercice de ces fonctions, il eut pour collègues M. Froude et M. Wilberforce, qui est aujourd'hui archidiacre. M. Newman n'exerça pas longtemps ces dernières charges. Il désirait, avec ceux de ses collègues que je viens de nommer, tenter un système de réformes qui, dans leur conviction, devait exercer une grande influence sur le caractère moral et l'éducation des jeunes gens qui leur étaient confiés. Le chef du collége ayant désapprouvé leur plan, tous trois donnèrent leur démission, ne

voulant pas avoir la responsabilité d'un système que désapprouvait leur conscience.

Le Rév. M. Newman a occupé aussi la charge importante d'examinateur public de l'Université dans les années 1827 et 1828, et il s'est acquitté de ces fonctions délicates avec la vigilance scrupuleuse qu'il a toujours apportée dans l'accomplissement des obligations que lui ont imposées les places élevées qu'il a successivement remplies. Il fut aussi nommé *select preacher*, prédicateur de choix de l'Université. Les sermons qu'il a prononcés en cette qualité ont été publiés plus tard en un volume. L'influence que M. Newman a exercée sur les jeunes gens qui ont passé à Oxford durant cette période a été considérable, comme nous allons le voir.

On peut dire qu'il avait cherché, plus peut-être qu'aucun de ses amis, à faire revivre dans l'église anglicane les traditions et les pratiques catholiques. Aussi il ne tarda pas à être regardé comme le chef de l'école d'Oxford, quoique ses disciples n'aient pas été appelés de son nom; son influence a été, sinon supérieure, au moins égale à celle du savant docteur Pusey. Profond penseur et brillant écrivain, M. Newman se faisait remarquer par la solidité de sa science et la franchise de son caractère. S'il n'avait pas reçu de l'Université le titre de docteur, c'est qu'il n'est pas d'usage que les *fellows* d'Oriel prennent ce grade tant qu'ils conservent cette position.

M. Newman n'était pas professeur public; mais il a été l'un des professeurs les plus distingués du collége

d'Oriel. Il avait joui aussi d'un des bénéfices dont dispose ce collége : celui de curé de Sainte-Marie, auquel il fut nommé en 1828. C'est dans le cours des sermons prêchés dans cette église qu'il a jeté le germe et hâté le développement du parti religieux dont les ramifications s'étendent dans toute la Grande-Bretagne.

Sainte-Marie était non-seulement une église universitaire, mais une église paroissiale, et, après les sermons prêchés pour l'Université, le curé se servait de sa chaire pour répandre ses vues. Il le faisait, non pas sous forme d'arides instructions dogmatiques, mais en les exposant dans leurs rapports avec les réalités quotidiennes de la vie. Durant plusieurs années consécutives, ces conférences offrirent un intérêt beaucoup plus grand que toutes les solennités et tous les discours universitaires.

Ces discours ont été successivement publiés en volumes, et il est hors de doute qu'ils ont fait pour le salut des âmes conduites plus tard dans le sein de l'Église, beaucoup plus qu'aucun autre événement, qu'aucune autre publication se rattachant au grand mouvement dont Oxford a été le berceau. La plupart roulent sur la controverse; ils ont surtout pour objet d'inculquer la religion pratique en termes qui, tout en étant en harmonie avec le langage de la Bible, contrastent néanmoins avec la phraséologie vide des prédicateurs protestants ordinaires. Les instructions de l'éloquant orateur devenaient par degrés plus doctrinales et plus catholiques à mesure que son esprit avan-

çait vers la vérité, et que l'auditeur devenait capable de prendre une nourriture spirituelle plus solide [1].

En relisant aujourd'hui ces sermons, on y trouverait un fort petit nombre de passages contraires à la vraie doctrine. Une légère expurgation pourrait les rendre absolument irréprochables; et cependant il est assez curieux d'observer qu'ils ont été prêchés, en partie, plusieurs années avant la publication des *Tracts*.

La parole simple et puissante du curé de Sainte-Marie avait acquis une si grande autorité, que les chefs des colléges, pour la plupart attachés aux traditions protestantes, essayèrent de détourner les jeunes étudiants d'assister aux sermons prêchés dans cette église; mais le conflit qu'ils firent naître tourna au triomphe de l'orateur : il n'en eut pas moins d'auditeurs, et le nombre de ses admirateurs s'accrut.

Vers la fin de 1833, M. Newman fit paraître, dans le *British Magazine*, une série d'articles sous ce titre : *The Church of the Fathers* (l'Église des Pères). Ce travail, plus hardi que ce qu'il avait écrit jusqu'alors, vint fournir des indications précieuses sur les sentiments qui animaient le chef le plus influent des *Tractarians*, ainsi qu'on commençait à appeler les partisans de la nouvelle école. *L'Église des Pères* (qui parut ensuite en un volume) montrait que M. Newman, à cette époque, était déjà loin du luthéranisme

[1] Une partie de ces détails, et quelques appréciations des anciens ouvrages de M. Newman, sont empruntés à l'excellent travail de M. Moore Capes, qui a paru dans le *Rambler* sous le titre de *Rise, Progress and results of Puseyisme.*

et de l'érastianisme, et qu'il avait non-seulement retrouvé, dans les annales de l'antiquité chrétienne, l'institution divine de l'Episcopat, mais encore une partie des vérités catholiques.

L'Église des Pères est, même pour un catholique, un livre plein de charme et d'intérêt. Aux grâces du style se joignent l'attachant récit de scènes de mœurs antiques et l'esquisse de quelques-uns des grands caractères des premiers siècles de l'Église. On est frappé de la foi avec laquelle l'auteur envisage les dons divins et les actions glorieuses des saints et des martyrs. La sévérité de l'auteur pour les *églises établies*, et la hardiesse avec laquelle un anglican y parlait de l'efficacité surnaturelle des reliques des saints, causèrent une surprise générale. Quelques partisans des *Tracts* eux-mêmes commencèrent à craindre que les choses n'allassent trop vite en lisant les pages consacrées à l'héroïsme de saint Ambroise, à la pénitence de Théodose, aux combats de saint Antoine et à l'apostolat de saint Martin. Néanmoins, *the Church of the Fathers* fut lu avec avidité, et son influence fut décisive. Le puséisme avait fait un pas en avant.

L'Église des Pères n'était pas le premier ouvrage de l'auteur sur les siècles chrétiens. En 1832, M. Newman avait fait un travail qui parut en 1833 sous ce titre : *les Ariens du quatrième siècle*. Ce volume est à la fois un travail dogmatique, historique et de controverse. Nonobstant les lueurs anglicanes que projettent quelques-unes de ces pages, il place l'Eglise chrétienne des premiers siècles en contraste avec l'Etablissement

dans lequel M. Newman cherchait à vivifier la foi catholique. *Les Ariens du quatrième siècle* forment un de ses ouvrages les plus remarquables.

M. Newman prit, en 1836, une part active à une affaire qui émut vivement l'Université. Il s'agissait de la nomination du docteur Hampden à la chaire de professeur royal de théologie, laissée vacante par la mort du docteur Burton. Le docteur Hampden était connu à Oxford par des sermons prêchés en 1832 (*the Bompton Lectures*), et dans lesquels il attribue la foi chrétienne sur l'efficacité des sacrements à la croyance en la magie du moyen âge. Les définitions dogmatiques lui paraissaient des subtilités scholastiques, toujours périlleuses et souvent pernicieuses. Bref, le nouveau professeur n'était rien moins que socinien. On se rend compte du sentiment que dut exciter sa nomination. Un comité, qui se constitua gardien de l'orthodoxie anglicane, dirigea l'agitation. Les membres de ce comité représentaient toutes les nuances d'opinions coalisées contre le professeur socinien. Le docteur Pusey et M. Newman étaient, dans son sein, les représentants du parti appelé anglo-catholique.

Au commencement de 1837, nous vîmes M. Newman prendre une détermination tout à fait contraire à ses habitudes, en entrant en controverse avec un de ses antagonistes les plus populaires. Le journal le *Christian Observer* était alors, comme il est encore aujourd'hui, l'organe mensuel du parti évangélique dans l'église anglicane. Wilberforce, Macaulay, Thor-

ton, comptaient parmi ses fondateurs et ses plus fermes soutiens. Cette Revue, qui était très-répandue et dont l'influence était grande, s'exprimait de la manière suivante dans un article contre les iniquités puséistes :

« Nous demandons au professeur Pusey comment,
« en homme consciencieux, il conserve une charge
« quelconque dans une église qui exige de lui qu'il
« souscrive à tous les Trente-Neuf Articles, et qu'il
« reconnaisse les doctrines exposées dans les Homélies
« comme étant scripturaires. Quelqu'un des rédac-
« teurs des *Tracts* ou de leurs admirateurs s'aven-
« turera-t-il à dire qu'il croit réellement toutes les
« doctrines renfermées dans les Articles et les Homé-
« lies de notre église? Il peut bien arranger à son goût
« nos offices; mais que fait-il de ses Articles et de ses
« Homélies? Nous avons souvent posé ces questions
« dans des discussions particulières, mais sans jamais
« pouvoir obtenir une réponse. Quelque théologien
« approuvant les *Traités* d'Oxford osera-t-il nous ré-
« pondre et imprimer sa réponse ?» M. Newman releva le gant. Les lettres par lui adressées à ce recueil, qui se trouva dans la nécessité de les insérer, mirent en pièces le système évangélique au profit des doctrines puséistes. Cette controverse n'eut d'autre résultat que de surexciter l'animosité contre les théologiens d'Oxford. Les lettres que M. Newman publia en cette circonstance ont été réimprimées dans le quatrième volume des *Tracts*, avec l'omission d'une ou deux expressions, qui parurent au scrupuleux écrivain un peu trop sévères pour le recueil contre qui elles étaient dirigées.

Le laborieux auteur fit paraître, en 1839, un des traités dogmatiques les plus savants et les plus complets qu'ait produits l'anglicanisme. Il se composait d'une suite de *Conférences sur la Justification* (*Lectures on Justification*). Ce livre n'a jamais été très-populaire, même parmi les puséistes, à cause de sa dialectique subtile et des hauteurs peu accessibles de sa science; mais, en revanche, les *Sermons de Paroisses* (*Parochial Sermons*), qui paraissaient à cette époque en volumes, à des intervalles rapprochés, exercèrent une influence considérable et obtinrent un des plus brillants succès auxquels un auteur pût prétendre.

C'est aussi en 1839 et 1840 que le *British Critic*, Revue des puséistes, commença à jeter son éclat. L'objet de ses rédacteurs était de prouver que l'église anglicane était une représentation fidèle de l'Église primitive, et qu'il s'agissait seulement de développer son catholicisme latent. M. Newman, rédacteur principal de ce recueil, y fit paraître, à cette époque, deux articles qui causèrent quelque émotion, l'un sur le jugement privé, et l'autre sur les prophéties touchant l'Antéchrist. Il établissait dans le premier, en s'appuyant sur de nombreux passages de l'Écriture, que le jugement privé ne doit être exercé que pour arriver à trouver le maître de la doctrine. Le second, quoique plein d'erreurs, vengeait cependant l'Église de Rome d'être l'Antéchrist, comme certains protestants l'en accusent.

Vers la fin de 1837, M. Newman publia un volume

de Conférences sur le *Romanisme et le Protestantisme populaire*. Les premiers éléments de ce travail se rattachent à une polémique que l'auteur avait soutenue contre M. l'abbé Jager, professeur de la Sorbonne, à Paris. Ce premier travail se trouvait complété par des Conférences que le savant théologien prononça dans la chapelle d'Adam de Brome, dépendance de Sainte-Marie d'Oxford.

Quelque savant que soit ce volume, l'auteur y soutient sa thèse contre Rome, sans réfuter les arguments que M. l'abbé Jager lui avait opposés. Il n'a pas obtenu pour cela plus de succès auprès du parti si nombreux qui professe ce que l'on appelle le *protestantisme populaire*. Ce volume a soulevé à la fois les catholiques, contre qui il était dirigé, le parti évangélique et les adeptes de la haute Église.

Cette même année, M. Newman publia sa « Lettre au docteur Faussett. » Ce dernier, professeur de théologie à Oxford, fut chargé de mettre le feu à la mine destinée à renverser le puséisme. Monté en chaire un dimanche pour prêcher le sermon de l'Université, il prononça contre la jeune école théologique un véritable réquisitoire. Ce discours, qui parut sous le titre de *Renaissance du Papisme*, provoqua une réplique des plus vives, chef-d'œuvre de controverse, qui fut publiée vingt-quatre heures après l'apparition du discours du docteur Faussett. C'est M. Newman qui avait fait ce tour de force, aux applaudissements du parti puissant dont il défendait les doctrines et vengeait la conduite.

En 1838, parurent trois numéros des *Tracts for the Times*. Le premier contenait quatre sermons sur l'Antéchrist, par M. Newman. Le troisième, qui se composait de plusieurs *Conférences sur les preuves des doctrines de l'Église tirées de l'Écriture,* avait aussi M. Newman pour auteur. Ces Conférences se proposaient de réfuter les objections protestantes contre le puséisme.

C'est cette même année que fut commencée la publication de la *Bibliothèque des Pères,* sous la direction du docteur Pusey, de M. Keble et de M. Newman. Le but des éditeurs était de répandre, comme antidote à l'ultra-protestantisme, les écrits des Pères des premiers siècles de l'Église.

L'école d'Oxford était arrivée, en 1841, à un tel degré d'influence, que le plus habile observateur des fluctuations de l'opinion publique, le riche propriétaire du *Times,* fit entrer dans ses spéculations d'entreprendre la défense du puséisme. Sir Robert Peel venait de prononcer, dans son bourg de Tamworth, un discours des plus curieux, dans lequel cet homme d'État soutenait que les progrès de l'esprit humain étaient indépendants de toute religion, et que les principes religieux les plus libéraux, les plus larges, ceux qui peuvent embrasser à la fois catholicisme et socinianisme, anglicanisme et puséisme, sont en même temps les plus sages. La thèse à défendre contre sir Robert Peel était d'une haute portée et d'un vif intérêt. Le propriétaire du *Times* se rendit à Oxford pour voir M. Newman, qu'il pressa vivement d'entreprendre

la réfutation des principes soutenus par sir Robert Peel. Le modeste théologien ne crut pas pouvoir laisser échapper une si belle occasion de défendre les saines doctrines dans le journal le plus populaire et le plus répandu. Peu après cette entrevue, le *Times* publiait une série de lettres signées *Catholicus*. Les personnes familières avec le style de M. Newman en découvrirent l'auteur; mais le plus grand nombre des lecteurs du *Times* a cependant ignoré la main qui frappait ces coups si vigoureux. Tout le monde s'est néanmoins accordé sur un point : c'est que le célèbre baronnet n'avait jamais été flagellé avec plus d'esprit et plus de verve.

La controverse gagnait chaque jour en vivacité et en importance, lorsque, cette même année, l'apparition du traité XC, dont M. Newman se reconnut l'auteur, souleva tant de colères et de récriminations, que l'évêque d'Oxford intervint dans la lutte et arrêta la publication de ces intéressants traités.

Ce travail a été, depuis 1841, un des points principaux de la controverse entre les théologiens anglicans. Son objet était d'établir que les Trente-Neuf Articles de l'église anglicane ont eu pour but de condamner les abus relatifs à certaines doctrines, et non les doctrines elles-mêmes, ainsi que l'ont cru et que le pensent encore la plupart des théologiens de cette église. D'après cette interprétation, le sens des Articles devient assez élastique pour qu'on puisse les mettre en harmonie avec les doctrines du concile de Trente.

A peine ce traité (qui fut le dernier de la collection)

eut-il paru, qu'il suscita par toute la Grande-Bretagne l'étonnement et la colère des partisans des vieilles idées protestantes. Quatre professeurs d'Oxford crurent devoir adresser à l'éditeur de ce recueil une protestation, en le sommant de faire connaître le nom de son auteur.

Peu de jours après, le corps dirigeant de l'Université adoptait une résolution condamnant le traité XC. Le lendemain, 16 mars, M. Newman écrivait au vice-chancelier pour lui déclarer qu'il était l'auteur de ce travail et la seule personne responsable des doctrines qui y étaient soutenues. Il ajoutait que, malgré la condamnation qui avait été prononcée, il maintenait ses opinions.

M. Newman écrivait aussi à l'un de ses amis, le docteur Jelph, chanoine anglican, une lettre dans laquelle il défendait les doctrines de ce traité avec autant de franchise que de hardiesse. Il est vrai que dans cette lettre il déclarait ouvertement, et à plusieurs reprises, ne pas approuver l'enseignement de l'Église de Rome; il y laissait même échapper des paroles injurieuses contre la sainte Église, en disant qu'elle cherche à substituer au pur Evangile du Rédempteur un autre évangile tout humain et rempli d'usages condamnables. C'était chez lui un reste de l'habitude invétérée de juger les pratiques religieuses des catholiques d'après les interprétations chimériques et gratuites de l'imagination protestante.

Cependant, à côté de ces allégations fausses et calomnieuses, se trouve un aveu si beau, si sincère et si

éloquent de la grande et tranquille ascension du catholicisme dans toutes les parties du monde, et surtout en Angleterre, que nous devons le retracer ici :

« Et, en effet, dit M. Newman dans sa lettre au doc-
« teur Jelph, il y a en ce moment dans notre église
« (anglicane) une impulsion extraordinaire qui porte
« les esprits religieux vers quelque chose de plus pro
« fond et de plus vrai que ce qui suffisait au siècle
« passé. J'ai soutenu, et je soutiendrai toujours, qu'on
« ne peut rendre raison de ce fait en l'assimilant aux
« mouvements partiels d'individus qui tendent vers
« un but commun. Il y a déjà quelques années que
« les poètes et les philosophes de l'époque rendaient
« témoignage de ce phénomène. Ces grands hommes
« qui ont tant illustré notre littérature, sir Walter
« Scott, Wordsworth et Coleridge, chacun à sa ma-
« nière et à quelque croyance religieuse qu'il appar-
« tînt, attestent néanmoins tour à tour ce fait, dont
« Alexandre Knox, en Irlande, témoigne d'une ma-
« nière admirable, et dont Irving est une autre preuve.
« Le siècle tend vers je ne sais quel inconnu ; et, par
« extraordinaire, la seule communion religieuse qui,
« dans le cours de ces dernières années, se soit mon-
« trée parmi nous (en Angleterre) en possession de
« cet inconnu, C'EST L'ÉGLISE DE ROME. Elle seule,
« malgré ses erreurs et les inconvénients de son sys-
« tème pratique, a donné un essor libre et régulier
« aux sentiments intimes d'adoration, de mysticisme,
« de tendresse, de révérence, de dévotion, et à tant

« d'autres sentiments qui peuvent s'appeler plus spé-
« cialement catholiques. »

En lisant ces paroles, notre cœur ne put s'empêcher de ressentir une vive joie; car il fallait avoir un noble courage pour prononcer cet aveu au moment même où celui qui le faisait était en butte à la malveillance de ses coreligionnaires irrités.

Peu de temps après, et à la suite de la polémique soulevée par le dernier *traité*, M. Newman donna une nouvelle preuve de sa sincérité quand la voix de sa conscience se faisait entendre. Il rétracta tout ce qu'il avait écrit contre l'Église de Rome [1]. Cet acte raffermit dans les cœurs l'espérance de le voir aborder au port de salut, dès qu'il plairait au Seigneur de faire descendre sur son intelligence les rayons de la lumière surnaturelle de la grâce. M. Newman releva alors, dans ses ouvrages et ses divers écrits, toutes les propositions malsonnantes pour des oreilles catholiques, et il les répudia comme des *déclamations* insensées.

Après cette déclaration publique, M. Newman fut signalé par ses adversaires comme rejetant, avec tous les puséistes, la méthode qui doit servir de règle de foi aux protestants. L'école d'Oxford fut accusée de reconnaître l'autorité de la tradition ; et ce n'était pas, disaient ses adversaires, une allégation sans fondement, car ils citaient les sources où elle était puisée; ils indiquaient les ouvrages et les pages où l'on pourrait vérifier l'exactitude des citations. M. Newman

[1] Voir cette rétractation dans l'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, dont elle forme l'Avertissement.

avait dit dans un de ses ouvrages : « La Bible et la tradition catholique forment ensemble une règle de foi. » Ce même théologien avait écrit : « La Bible n'est qu'un document d'appel ; le maître qui a autorité pour instruire les chrétiens, est la tradition catholique. »

Peu de temps après avoir retracté les propositions émises contre l'Église de Rome dans ses divers ouvrages, M. Newman prit une résolution qui fut, durant plusieurs semaines, le thème de curieuses interprétations de la part de la presse anglaise. Il donna sa démission de la charge importante de curé de Sainte-Marie. Quelques personnes virent, dans cette nouvelle démarche, un premier pas vers l'Église catholique. Il semble que le profond théologien cherchât à se dégager peu à peu des liens qui l'attachaient à l'anglicanisme, afin de pouvoir le juger avec plus de liberté. Voici en quels termes une feuille ecclésiastique expliquait la retraite du savant écrivain :

« Le célèbre théologien avait songé en effet à donner sa démission. Il s'était ménagé un lieu de retraite à Littlemore, l'annexe de sa paroisse, à une lieue d'Oxford. Il avait passé dans cette solitude les carêmes de 1840 et de 1841 ; il y avait fait construire une habitation où il se retira d'une manière définitive en 1842, pour s'éloigner du théâtre des luttes universitaires. » Il fut heureux de pouvoir en même temps y offrir un lieu de repos à quelques amis. Sa maison, qui était le presbytère de Littlemore, fut appelée ironiquement son monastère. C'est dans cette retraite que MM. Lock-

hart, Dalgairns, Saint-John et plusieurs autres ont puisé les germes de la science qui les a ramenés à la vérité.

L'isolement dans lequel vécut M. Newman, depuis le jour où il se démit de la cure de Sainte-Marie jusqu'à celui où il est entré dans le sein de l'Église, inspirait des craintes assez vives à ses amis. L'année qui précéda sa conversion a surtout été féconde en conjectures. M. Newman ne prêchait plus, n'écrivait plus et ne se montrait nulle part. Que se passait-il dans cette grande intelligence?

Ce qui s'y passait est facile à deviner : son âme s'ouvrait au doute, et sa conscience délicate lui imposait le devoir de rester silencieux jusqu'à ce qu'il eût dissipé les ténèbres de son esprit. Il y aurait eu peu de sagesse de continuer à défendre un système qu'il pouvait être amené à condamner plus tard. M. Newman s'abstint de prendre part aux controverses qui s'élevèrent lors de la publication d'un ouvrage de M. Ward, et des poursuites dont l'auteur et le livre furent l'objet. Le travail progressif qui s'était fait dans son esprit a été raconté par lui-même; il nous a dit comment et à la suite de quelles études le doute s'était emparé de son esprit :

« Dès ma plus tendre enfance, la lecture de l'his-
« toire ecclésiastique de Milner tourna toutes mes pen-
« sées vers l'Église primitive et surtout vers les pre-
« miers Pères. Je n'oublierai jamais et je ne laisserai
« jamais s'effacer de ma mémoire l'impression pro-
« fonde et souverainement douce que firent sur mon

« esprit les portraits de saint Ambroise et de saint « Augustin tracés par cet écrivain. Depuis lors, la « vision des Pères fut pour mon imagination, je dois « le dire, un véritable paradis, un lieu de délices « vers lequel mes pensées s'envolaient toutes les fois « que mes occupations me le permettaient. Quand je « commençai à lire leurs ouvrages avec attention et « avec méthode, je tâchai de les analyser, de catalo- « guer leurs doctrines et leurs principes, et, après les « avoir étudiés et dépouillés ainsi avec le plus grand « soin et dans le plus grand détail, je m'aperçus, en « jetant un regard rétrospectif sur mon travail, que « je n'avais rien fait; que tout ce labeur m'avait « appris fort peu de chose; que les Pères que j'avais « lus, et qui étaient ceux de la période antérieure au « concile de Nicée, contenaient bien peu de doctrine, « à en juger par ce que j'en avais lu. A cette époque, « je ne compris pas la cause de ce résultat; mais plus « tard elle m'apparut dans toute sa clarté. J'avais lu « ces Pères avec les idées d'un protestant; je les avais « analysés et catalogués d'après les principes de divi- « sion en usage parmi les protestants; j'avais cherché « dans leurs livres des doctrines et des usages protes- « tants. Mes rubriques étaient : « Justification par la foi « seule, » « Sanctification, » et autres semblables. Je « ne savais ce que je devais chercher dans les Pères; « je cherchais ce qui n'y était pas, et je ne profitais « pas de ce qui s'y trouvait; j'errais à tâtons dans « l'obscurité et je ne rencontrais rien. Mais je dois « cependant ajouter une observation importante :

« cette lecture me donna une perception très-vive de
« l'institution divine de l'Episcopat et de ses dons,
« c'est-à-dire une aversion implicite pour les principes
« érastiens.

« Quelques années plus tard, ayant à m'occuper de
« l'histoire de l'Arianisme, je me remis à l'étude des
« Pères. Je les lus avec la *Defensio* de Bull pour me
« servir de clef, autant que le permettaient les limites
« de cet écrit; mais je ne me souviens pas d'avoir
« fait, à cette époque, aucun autre usage doctrinal des
« Pères.

« Je m'étais mis à les étudier dans le but presque
« unique de connaître les controverses relatives à la
« personne de Notre-Seigneur; je consacrai à l'examen
« de ces controverses deux étés dans l'intervalle de
« plusieurs années. Enfin, je commençais à lire les
« Pères par moi-même, aucun écrivain anglican
« n'ayant traité d'une manière spéciale et détaillée
« les questions dont je m'occupais. La première fois
« que j'abordai les Pères, je les lus en protestant; la
« seconde fois je les lus à peu près comme un angli-
« can; mais je ferai observer que tout ce que ces
« deux lectures ajoutèrent aux théories et au système
« que je m'étais faits avant de les commencer, était
« d'une tendance catholique. Dans le premier des
« deux étés dont je parle, ma lecture se borna simple-
« ment à des sujets purement doctrinaux, à l'exclusion
« de l'histoire, et elle me laissa, sur la question de
« l'Eglise catholique, à peu près au même point où
« elle me trouva quand je commençai; mais, dans la

« seconde de ces deux saisons, je ne m'occupai que de « la controverse des Monophysites, des incidents et des « travaux du concile de Chalcédoine au cinquième « siècle. Après cette étude, je vis que ma foi dans la « solidité du principe fondamental de l'anglicanisme « était complétement éteinte, et se trouvait remplacée « par un doute qui n'a jamais disparu de mon esprit[1]. « Je crus voir, dans la controverse que je viens d'in- « diquer et dans le concile œcuménique qui s'y ratta- « che, une interprétation claire de l'état actuel du « christianisme, et l'explication des différents partis et « des différents personnages qui ont figuré dans le mou- « vement protestant et dans le parti catholique durant « la période de la Réformation. Pendant l'automne de « la même année, je lus un écrit relatif au schisme « des Donatistes, et ce travail fortifia l'impression que « l'histoire des Monophysites avait faite sur mon es- « prit; je fus ébloui et frappé du nouveau point de « vue sous lequel ces faits se présentaient à moi. « N'osant me fier à mon jugement, je résolus, afin de « mieux approfondir la question, de l'écarter pour « quelque temps de ma pensée, et je n'y revins que « lorsque je conçus le projet de traduire les traités « doctrinaux de saint Athanase. Ce travail rappela « mon attention sur la controverse arienne et le con- « cile de Nicée; j'aperçus distinctement, dans cette « histoire, ce que je n'y avais pas vu d'abord, à savoir: « le même phénomène que j'avais déjà remarqué dans

[1] Ceci se passait quelque temps avant la publication du dernier Numéro des *Tracts for the Times*.

« l'histoire de saint Léon et des Monophysites. Depuis « ce moment, si le progrès de ma foi en l'Eglise ca- « tholique fut arrêté, ce n'est pas que j'eusse une con- « fiance quelconque dans l'anglicanisme, en tant que « système de doctrine, mais des objections particu- « lières, que je ne trouvai aucun moyen de réfuter, « se présentèrent à mon esprit, et j'éprouvai la crainte « d'être sous le coup d'une illusion en voyant tant « d'autres personnes qui étaient d'une opinion con- « traire à la mienne [1]. »

Les antagonistes de la nouvelle école théologique, enhardis par le silence de ses chefs, par la condamnation dont le docteur Pusey était frappé pour un sermon sur l'Eucharistie, et par la retraite de M. Newman, essayèrent, le 13 février 1845, d'obtenir de la grande assemblée universitaire la condamnation du célèbre et dernier traité publié par l'ex-curé de Sainte-Marie. Le succès des propositions soumises à la docte assemblée contre M. Ward fit espérer qu'on arriverait par contre-coup à frapper celui qui avait été l'âme du mouvement. Malgré les protestations énergiques des disciples de M. Newman, le parti évangélique parvint à soumettre la question à l'assemblée; mais l'intervention des procureurs empêcha qu'elle émît un vote. Les anti-puséistes ne se tinrent pas pour battus; car, sortis de la convocation, ils signèrent une requête qui fut bientôt couverte de signatures, insistant auprès des autorités universitaires pour qu'une nouvelle Convo-

[1] Conférences prêchées à l'Oratoire de Londres.

cation eût lieu à l'effet de se prononcer sur le traité XC. Après mûre délibération, l'*Hebdomadal Board* décida qu'il ne se rendrait pas à cette demande, qui portait cependant la signature de cinq cent quarante et un membres de l'Université. Ce fut une des dernières tracasseries dont M. Newman fut l'objet.

Ses ennemis, ayant perdu l'espoir de donner satisfaction à leurs ressentiments, firent tout ce qui était en leur pouvoir pour le tirer du silence que sa conscience lui imposait. Dans ce but, et sans prévoir encore ce qui s'est réalisé plus tard, ils déclarèrent que M. Newman était décidé à entrer dans l'Église romaine, et de temps en temps quelque correspondance anonyme se glissait dans les journaux de Londres, annonçant qu'il avait *apostasié*. Cette tactique avait pour but d'amoindrir l'influence dont le chef du puséisme avait joui jusqu'alors; on cherchait ainsi à démonétiser ce nom, que la piété et la science avaient entouré d'un si grand prestige. Il n'est pas jusqu'à l'un des prélats de l'église anglicane, qui, plusieurs mois avant la conversion de ce célèbre champion de la vérité, n'ait osé, dans une lettre publiée à l'occasion de certains changements introduits dans les cérémonies de quelques paroisses, parler en ces termes de la conversion future du savant théologien :

« Je crois qu'il y a peu de membres du clergé ayant
« suivi les progrès des derniers événements survenus
« dans notre église, qui ne sachent que les adhérents
« de M. Newman (car il est réellement le chef du
« parti) sont en très-petit nombre.

« Un court espace de temps suffira maintenant pour « prouver cette assertion, car il est bien connu que « M. Newman se dispose à se séparer de nous. Lors- « que cet événement aura lieu, on verra combien peu « de personnes seront disposées à le suivre [1]. »

C'est là un fait assez étrange, et qui prouve le dépit que la conversion de M. Newman faisait naître dans l'esprit de ses coreligionnaires. Un évêque, dans une lettre publique, croit devoir anticiper sur les événements, et annoncer à l'Angleterre qu'un de ses plus éminents théologiens se dispose à se séparer de l'église anglicane. Mais quelle nécessité, si cette conversion n'a pas plus d'importance que semble le dire l'évêque de Chichester, d'en occuper ainsi par avance le public? De quel droit ce prélat descendait-il dans la conscience de M. Newman, pour dire ce que lui seul pouvait savoir?

L'affirmation du prélat anglican resta sans démenti; chacun en conclut que M. Newman avait pris la résolution de se soumettre à l'Eglise. Seulement, des circonstances particulières le décidèrent à ajourner la réalisation de ce grand projet jusqu'à la fin de l'année 1845, époque où il devait avoir achevé un ouvrage important en défense de l'Église catholique et de ses doctrines [2].

La grâce de Dieu devança ses projets, en ne lui per-

[1] Lettre de l'évêque anglican de Chichester, en réponse à un Mémoire des paroissiens de Shoreham.

[2] *Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, ou *Retour à l'Église catholique*.

mettant pas d'ajourner si longtemps sa sainte résolution, et voici dans quelles circonstances il abjura l'erreur.

Le 29 septembre, jour de la saint Michel, le pieux disciple de M. Newman, M. Dalgairns, avait fait sa profession de foi catholique dans la Chapelle des Passionnistes à Aston-Hall. Il retourna ensuite à Littlemore, d'où il écrivit au révérend père Dominique de la Mère de Dieu, provincial de l'ordre des Passionistes en Angleterre, pour l'inviter à passer par Oxford, en allant en Belgique, où il était obligé de se rendre.

Le saint religieux ne perdit pas un instant; la voix de Dieu lui inspira sans doute qu'il y avait à Oxford une riche moisson à recueillir. Il se mit donc en route, en priant le Ciel de bénir son voyage, et il arriva à Oxford le soir du même jour, à dix heures, par une pluie battante, qui, durant cinq heures, lui était tombée sur le corps (car les diligences anglaises offrent aux voyageurs l'avantage de les laisser complétement à découvert). En descendant de voiture, le père Dominique trouva M. Dalgairns, venu à sa rencontre avec M. Saint-John, jeune ministre qui venait aussi de faire sa profession de foi. La première parole qu'ils firent entendre au religieux, fut de lui annoncer que M. Newman, leur ami et leur maître, était décidé à suivre l'exemple qu'ils lui avaient donné. Cette nouvelle fit oublier au bon père Dominique les fatigues de son voyage, et il monta aussitôt en voiture pour se rendre auprès de M. Newman. A onze heures, il arrivait à Littlemore, dans la maison de retraite où Dieu

a favorisé de grâces si abondantes cette intelligence d'élite. Il s'approchait à peine du feu pour sécher ses vêtements, que M. Newman entra dans le salon, se prosterna aux pieds du père passionniste, et après lui avoir demandé sa bénédiction, le pria de le confesser et de le recevoir dans l'Église de Jésus Christ. A ce spectacle, des larmes de joie baignèrent les joues du saint religieux, qui se mit en prières et se rendit aussitôt à la demande de celui que l'Église allait admettre au nombre de ses fils. M. Newman passa la nuit à faire sa confession générale. Le lendemain matin, le père Dominique confessa deux autres disciples de ce grand maître, qui, le soir du 9 octobre, firent leur profession de foi catholique dans la forme ordinaire, avec une ferveur à laquelle le Passionniste a rendu un touchant témoignage. Cette cérémonie se fit dans l'oratoire particulier de M. Newman. Les néophytes reçurent ensuite l'absolution et le sacrement de baptême *sub conditione*. Le lendemain matin (le 10), le père Dominique dit la messe dans la chapelle de la maison, et donna la communion à MM. Newman et à ses jeunes amis. Après la cérémonie, le père Dominique reçut l'abjuration de plusieurs habitants de la localité qui avaient reçu les enseignements de M. Newman et qui voulurent suivre son exemple.

Quoique la conversion du révérend M. Newman eût été annoncée longtemps à l'avance et que chacun s'y attendît, elle n'en eut pas moins, sur le clergé anglican et le public, l'effet que devait naturellement produire un événement de cette importance. La veille

même du jour où le célèbre théologien a accompli ce grand acte, la presse anglaise se berçait encore d'illusions, et le *Times*, ce puissant organe de l'opinion, ne voyait dans l'abandon qu'il faisait du titre de *fellow* du collége d'Oriel que le désir de quitter l'Université, comme il s'était éloigné trois années auparavant de la cure de Sainte-Marie. Il paraît d'ailleurs, comme nous l'avons fait observer, que la cérémonie de l'abjuration s'est faite en réalité un peu plus tôt que M. Newman n'en avait d'abord eu l'intention. Dieu avait disposé de cette âme privilégiée avant le jour où elle s'était proposé de se donner à lui.

Jusque-là les protestants avaient cru pouvoir plaisanter sur les conversions qui s'opéraient. Les champions de l'anglicanisme avaient assez d'esprit pour expliquer la perte de tel ou tel membre de l'Université. On nous disait : Celui-ci a l'esprit faux; celui-là manque de science ; cet autre n'a jamais compris les harmonies de notre Etablissement. L'un, disait-on, s'est laissé entraîner par l'ardeur de son imagination, l'autre par la tendresse de ses sentiments ou la poésie de ses idées ; et la crédulité publique acceptait ces explications comme le dernier mot des prodiges opérés par la grâce divine en faveur de la vérité. Mais ces prétendues raisons venaient de recevoir la réfutation la plus éclatante qu'il fût possible de leur donner. L'homme qui, de l'aveu même du docteur Pusey, a, depuis un siècle, le mieux compris l'anglicanisme, celui qui a travaillé davantage à relever les ruines qui se faisaient autour de cet édifice, — l'homme que toute l'Angle-

terre regardait comme un instrument providentiel, destiné à rendre à l'établissement d'Henri VIII l'éclat que lui avait fait perdre l'indifférence du dernier siècle, — en un mot, John-Henri Newman venait de rendre hommage à la vérité en entrant dans l'Eglise catholique. Ce fait parlait plus haut que tous les raisonnements. L'église anglicane en a été vivement émue, et, de l'aveu des organes du puséisme, les efforts faits pour régénérer cette église ne pouvaient recevoir un plus terrible coup.

Les principaux organes du protestantisme anglais ont annoncé avec douleur cette conversion éclatante; mais ils ne se sont pas fait illusion sur ses conséquences, si l'on en juge par les réflexions dont ils ont accompagné la nouvelle de cet événement. Quelques-uns ont trahi leurs craintes, en s'écriant qu'il ne fallait pas pour cela désespérer de ce qu'ils appellent le mouvement catholique de l'église anglicane. Il est certain que tous les esprits graves en ont été un moment ébranlés, et les appréciations des feuilles les plus influentes de l'Angleterre permettent d'apprécier le sentiment de l'opinion.

Le *Morning-Post* reconnaissait que M. Newman et ses amis n'avaient pu *prendre cette détermination que pour obéir à l'impulsion de leur conscience.* « Une con-
« viction sincère, disait-il, a seule pu les pousser à
« agir comme ils l'ont fait. Sans être entièrement
« alarmés de ce qui vient d'arriver, nous n'en sommes
« pas moins pleins d'inquiétudes..... Si les chefs de
« l'église d'Angleterre avaient agi comme ils auraient

« dû le faire touchant le mouvement des trois derniè-
« res années, cette église n'aurait pas perdu un mem-
« bre aussi éminent que M. Newman. »

Le même journal, recherchant les causes diverses qui ont pu amener M. Newman et ses amis à cette résolution, avouait qu'il est terrible pour des hommes d'une piété sincère et active de ne pas trouver, dans l'église anglicane, les moyens de dissiper leurs doutes sur les matières de foi et de doctrine.

« Il y a, disait-il, dans tous les sentiers de la vie,
« des hommes qui ont senti le poids de trop de liberté,
« et qui aiment à chercher, dans quelque système
« bien arrêté, un refuge contre le doute et les luttes
« de l'esprit qui leur sont devenues insupportables.
« Nous ne disons pas que ces hommes aient toujours
« raison, mais accordons-leur au moins qu'ils n'ont
« pas tout à fait tort. » D'après le *Post*, les incertitudes en matière de foi qui troublent l'harmonie de l'église anglicane ne font pas honneur à l'établissement, et donnent à Rome une supériorité incontestable. Tout cet article avait pour objet d'établir, malgré des aveux si étranges, que M. Newman s'est converti par suite des dispositions particulières de son esprit, et de son antipathie pour les disputes théologiques sur les points fondamentaux de la foi, mais pas du tout à cause des vices inhérents à l'église anglicane.

L'*English Churchman*, un des organes du puséisme, cherchait, en exprimant la peine que lui causait la conversion de M. Newman, à amortir le coup que cet événement portait à l'Etablissement anglican.

« Il serait vain et insensé, disait-il, de nier que les « tentatives faites depuis quelque temps pour ranimer « chez nous les éléments catholiques (éléments qui « nous appartiennent aussi bien qu'à toute autre bran- « che de l'Église catholique), ont reçu, par la sépa- « ration de M. Newman, un coup beaucoup plus ter- « rible que n'auraient pu le porter les efforts réunis « de tous les adversaires anti-catholiques de notre « église. »

Mais aussitôt, le *Churchman* ajoutait que ce contre-temps n'arrêterait pas le mouvement de l'église anglicane, et il faisait appel, dans ce but, à tous les hommes qui y avaient pris jusqu'à ce jour une part active.

« Quant à nous, disait-il, quelque grande que nous « jugions la perte d'un tel homme, et quelque pro- « fonde que soit notre douleur pour lui et pour nous, « notre espérance et notre foi dans la solidité des prin- « cipes que nous avons été des premiers à défendre « sont aussi fortes que jamais. »

Le *Times*, la veille du jour où cette heureuse nouvelle s'est confirmée, s'exprimait ainsi :

« Qu'un esprit doué de si éminentes qualités soit « poussé par sa propre énergie jusqu'à aller se briser « sur l'écueil du papisme, c'est une chose des plus la- « mentables. Convaincus comme nous le sommes que « l'église d'Angleterre possède dans sa doctrine tout « ce qui est nécessaire au salut, l'aberration (car on « ne saurait trouver une autre expression) de l'esprit « puséiste nous paraît quelque chose d'étrange et d'in- « explicable. »

Le *Spectator* appréciait l'événement en ces termes : « M. Newman et plusieurs de ses adhérents ont aban- « donné l'église d'Angleterre pour entrer dans celle « de Rome. Cette détermination est, sans aucun doute, « un événement important dans notre situation poli- « tico-religieuse, car elle réalise tout ce qui a été dit « touchant les tendances romaines des doctrines pu- « séistes. D'un autre côté, ce fait atteste la sincérité et « le désintéressement de ceux qui abandonnent leur « position pour entrer dans une vie nouvelle. L'étrange « schisme qui s'est développé depuis plusieurs années « reçoit, par suite de cet événement, sa consécra- « tion. Quelle que soit la force numérique des pu- « séistes, ils constituent une partie formidable de la « Convocation d'Oxford. Quelle que soit leur propor- « tion relativement à la masse, ils forment une sec- « tion importante de l'église d'Angleterre, et cette « section vient de répudier la réforme du seizième « siècle, pour rentrer sous la juridiction du Saint- « Siége. »

On ne saurait mieux clore ces appréciations diverses de la conversion d'un des hommes les plus éminents qu'ait produits l'église anglicane depuis la Réforme, qu'en citant une lettre du célèbre docteur Pusey. Cette lettre permettra d'apprécier le rôle que M. Newman a rempli dans l'église d'Angleterre, et la haute influence qu'il semble appelé à exercer sur les destinées religieuses de ce pays. Elle est adressée à un ami que le docteur Pusey cherche à rassurer.

« Mon cher ami,

« En vérité, *sa voie est dans la mer, ses sentiers* « *sont dans les grandes eaux, et les traces de ses pas* « *nous sont inconnues*. Dans un moment comme ce- « lui-ci, il semble qu'il n'y ait rien de mieux à faire « qu'à *garder le silence et à s'abstenir de dire même* « *de bonnes choses*. C'est réellement un grand mystère « que la confiance qu'il (M. Newman) a eue autrefois « en notre église se soit évanouie. Dans notre afflic- « tion, il est consolant de porter nos regards sur ce « qu'il a été jadis, de penser au dévouement avec le- « quel il a travaillé pour notre église, et aux efforts « qu'il a faits pour la relever. Il semble que quelque « bon dessein dans l'intérêt de notre église ait échoué; « qu'un instrument suscité pour elle n'ait pas été em- « ployé selon la volonté de Dieu, et qu'il lui ait été « en conséquence retiré. Il y a un point faible quel- « que part. On ne peut s'empêcher de se demander « si son extrême sensibilité (de M. Newman) à ce qui « est mal convenait à ces temps de trouble. Ce qui pa- « raît aux esprits comme le mien chose indispensable, « — des nécessités par lesquelles il nous faut passer « et que nous devons subir, — était pour le sien « *comme le tranchant d'un glaive*. Vous savez de « quelle manière ce glaive semblait percer à travers « tout son être. Mais tout cela regarde Dieu; notre « affaire est avec nous-mêmes.

« Je conçus, il y a plusieurs années, la première « appréhension de ce qui vient d'arriver, lorsque je « n'avais aucune autre crainte, en apprenant que

« l'on priait pour lui dans un grand nombre d'églises
« et de maisons religieuses du continent. Quelqu'un
« m'exprima cette crainte en ces termes :

« S'ils (les catholiques) prient si ardemment dans
« ce but, et qu'il soit jugé digne d'être parmi eux un
« instrument de la gloire de Dieu, dans un moment
« où il y a chez nous tant d'indifférence et de dégoût,
« — ne se peut-il pas que leurs prières soient enten-
« dues, que Dieu leur accorde ce qu'ils demandent et
« que nous perdions celui que nous ne désirons pas
« conserver? » Et maintenant, ne doivent-ils pas pen-
« ser que leurs prières, ces prières offertes, je crois,
« pendant un temps, nuit et jour et durant le sacri-
« fice de la sainte Eucharistie, ont été entendues? Ne
« se peut-il pas que nous l'ayons perdu parce qu'il y
« avait comparativement, chez nous, si peu d'amour
« et de prières? Puisqu'il en est ainsi, et dans cet état
« critique de notre église, — la crise la plus péril-
« leuse par laquelle elle est passée, — est-ce que la
« première leçon à tirer de ce fait ne doit pas être de
« redoubler d'ardeur dans la prière? Je puis dire
« maintenant qu'une partie des *prières pour l'unité*
« *et être guidé dans la vérité*, mises en circulation
« parmi nous il y a quelques années, venaient de lui.
« Si l'on avait fait un usage plus constant de ces
« prières, est-ce que nous en serions au point où
« nous nous trouvons aujourd'hui? est-ce que cette
« confusion et ces malheurs auraient fondu sur nous?

« Cependant, puisque Dieu est encore avec nous,
« il peut réparer pour nous cette perte. Nous ne de-

« vons pas chercher à en déguiser la grandeur. Ceux « qui l'ont gagné (les catholiques) connaissent sa va- « leur. Ce doit nous être une consolation de voir « qu'ils l'apprécient. Dans la profonde affliction où « me tenait la prévision de notre perte, on m'a rap- « porté les paroles d'un de leurs historiens les plus « éminents, avouant qu'ils étaient tout à fait incapa- « bles de faire face aux maux dont ils étaient acca- « blés ; que rien ne pouvait les dissiper, si ce n'est un « mouvement qui inoculerait une vie nouvelle dans « leur église ; et pour cela, il fixait son attention sur « un seul homme : c'était N. Je ne saurais vous dire « quelle consolation ces paroles apportèrent à mon « esprit. Cela me fit appréhender davantage deux « choses : d'abord, que mes craintes ne se réalisas- « sent et qu'il n'obtînt ses fins. Avec nous, il était « mis de côté. Occupé à de grands ouvrages, et sur- « tout à celui de saint Athanase, ce boulevard contre « l'hérésie et l'incrédulité, il faisait à peine plus pour « nous que s'il n'eût pas été avec nous. Notre église « n'a pas su l'employer. Depuis qu'il en est ainsi, il « semblait qu'une épée tranchante fût tenue dans son « fourreau ou suspendue dans le sanctuaire, parce « qu'il nous manquait une personne capable de la « manier. Il y avait là un homme destiné à être un « grand instrument de Dieu, propre, par toutes ses « qualités (qu'une amitié de vingt-deux années m'a « mis à même de bien connaître), à réaliser de gran- « des choses pour la restauration de notre église. « Après avoir commencé cette œuvre parmi nous

« dans la retraite, elle a été retirée de ses mains, et
« le résultat ne doit pas se produire directement sur
« notre église. Je ne veux pas dire qu'il sentît cela ou
« que ce sentiment l'ait influencé ; j'en parle seule-
« ment comme d'un fait Il nous a quittés (ainsi qu'il
« arrive à tous les grands instruments de Dieu) sans
« se douter de sa valeur. Il s'est séparé de nous pour
« obéir au sentiment du devoir, sans penser à lui-
« même et en se livrant tout à fait aux mains de Dieu.
« Ce sont là les hommes que Dieu emploie. Quant à
« moi, il me semble qu'il ne s'est pas précisément sé-
« paré de nous, mais plutôt qu'il a été transplanté
« dans une autre partie du vignoble où toute l'énergie
« de son puissant esprit pourra être employée, tandis
« qu'elle ne l'était pas chez nous. Qui sait, dans les
« mystérieux desseins de la Providence divine, quel
« peut être parmi eux (les catholiques) l'effet produit
« par la présence d'un homme comme lui ? Vous avez
« senti, vous aussi, que c'est uniquement ce qu'il y a
« chez eux et chez nous de contraire à la sainteté qui
« nous tient séparés. Ce n'est pas contre ce qu'il y a
« de vrai dans le système romain que se porte la ré-
« pulsion des personnes religieuses parmi nous, mais
« seulement contre ce qu'ils ont de mauvais dans
« leurs pratiques. Rien, dans notre église, n'empêche
« Rome de nous reconnaître, si ce n'est l'hérésie qui
« existe plus ou moins dans notre sein. Mais comme,
« par la grâce de Dieu, chacune des deux églises croît
« en sainteté, elles arriveront à reconnaître de plus
« en plus l'Esprit saint de Dieu dans chacune, et l'obs-

« tacle qui empêche aujourd'hui l'union des églises
« occidentales s'évanouira. A mesure que la lutte de-
« vient plus vive avec l'incrédulité, les Églises qui
« ont reçu et transmis la substance de la foi, telle
« qu'elle est déposée dans nos symboles communs,
« devront se trouver du même côté. Si un membre
« souffre, les autres membres souffrent avec lui, et
« de même tous profiteront de l'accroissement de la
« santé des autres. Les choses ne vont pas comme
« nous l'aurions désiré; mais que la volonté de Dieu
« soit faite! Il arrive à ses fins par la voie qui, dans
« sa souveraine sagesse, lui paraît la meilleure. L'é-
« vénement qui nous afflige pourrait amener de
« grands résultats, d'autant plus que celui qui était
« destiné à en être l'instrument (Newman) ne les voit
« pas pour lui-même. C'est peut-être le plus grand
« événement arrivé, depuis que la communion des
« Églises a été interrompue, qu'un tel homme, ainsi
« formé dans notre église, produit de l'esprit de Dieu
« habitant en elle, passe ainsi dans la leur. Si quel-
« que chose doit leur ouvrir les yeux sur ce qu'il y a
« de bon en nous et adoucir nos préjugés contre eux,
« c'est la présence d'un tel homme, nourri et élevé
« dans notre église, où il a atteint sa maturité, et qui
« est maintenant passé dans la leur. Si nous avons,
« par nos méfaits (personnels ou autres), *vendu notre*
« *frère,* Dieu, nous pouvons l'espérer, veut, par-là,
« *conserver la vie*.

« C'est sans contredit une lourde affaire pour nous
« qui restons; lourde pour nous individuellement, en

« proportion que chacun peut avoir des raisons de
« craindre d'avoir contribué, par ce qu'il y a de mau-
« vais en lui, à attirer sur notre Église ce rude châti-
« ment. Mais, tandis que nous deviendrons de plus
« en plus humbles, sûrement nous ne saurions être
« repoussés. Les châtiments de Dieu sont envoyés
« dans sa miséricorde. Nous avons vu, ces dernières
« années, dans notre Eglise, l'œuvre de Dieu sur les
« âmes. Quant à moi, j'ai, même à présent, beaucoup
« plus d'espérances pour notre Église qu'à toute autre
« période antérieure, beaucoup plus que quand les
« choses semblaient extérieurement être plus pros-
« pères. Il semble que Dieu, dans sa miséricorde,
« nous laisse apercevoir davantage son travail inté-
« rieur, afin que ces témoignages de sa présence nous
« donnent du courage. Il ne nous a pas oubliés, Celui
« qui se montre plus que jamais présent au milieu de
« nous par les fruits de sainteté, les opérations sur-
« naturelles de sa grâce, le raffermissement de la
« dévotion, le réveil des consciences et la reconnais-
« sance manifeste *de la puissance des clefs* dont notre
« Église est investie. Ces choses ne sauraient être
« l'ouvrage d'individus; elles sont trop étendues et
« trop puissantes. Nous ne devons pas rechercher des
« résultats immédiats : *l'avenir est dans ses mains;*
« mais on ne peut douter que cette main de notre
« Dieu, qui s'est étendue sur nous dans les terribles
« épreuves des trois derniers siècles, ébranlant, sou-
« tenant, guidant, châtiant tour à tour, et nous don-
« nant aujourd'hui un développement si prodigieux,

« ne soit encore avec nous. Il n'a jamais abandonné
« ainsi une Église. Les dons de la grâce constatent sa
« sainte présence. Il n'accorde pas la dernière pour
« retirer la première. Dans l'ordre de la nature, la
« vie se ranime quelquefois dans l'instant qui précède
« la mort; il n'en est pas de même dans l'ordre de la
« grâce. Les dons de la grâce sont son amour, et *ce-*
« *lui qu'il aime, il l'aime jusqu'à la fin.* La renais-
« sance de notre Église n'a pas été le résultat des ef-
« forts de l'homme. Si une chose m'a frappé, en con-
« sidérant les dispositions de la Providence dans ces
« dix dernières années, et même durant une période
« plus étendue, c'est que l'œuvre que Dieu a pour-
« suivie n'est pas celle d'individus, mais de l'Église
« comme corps. La vie s'est ranimée dans notre Église.
« Des personnes sérieuses, à l'étranger, en ont été
« étonnées et frappées. Ce n'a été ni par l'action ni
« par les écrits des hommes, mais par l'œuvre du
« Saint-Esprit, habitant dans notre Église, nous en-
« seignant à aimer davantage ses commandements, à
« nous y conformer d'une manière plus habituelle, à
« en tirer un esprit nouveau. C'est ainsi que cette vie
« s'est ranimée, répandue et raffermie; et maintenant,
« comme vous le savez, elle se manifeste sous de plus
« belles formes qu'auparavant; elle s'empreint plus
« profondément sur les âmes; elle met un soin plus
« diligent à se conformer à son divin modèle et à se
« purifier par la grâce de Dieu de tout ce qui pourrait
« lui déplaire. Il n'en fut jamais de même d'un corps
« que Dieu se dispose à abandonner. Ainsi donc,

« quelque mystérieux que soient les desseins de sa
« providence, nous pouvons, en toute sûreté, nous
« abandonner, nous et notre œuvre, à Celui qui nous
« a aimés jusqu'ici. Celui qui, lorsque nous étions
« insouciants, nous a aimés assez pour nous inspirer
« le désir de lui plaire, ne nous abandonnera sûre-
« ment pas, à présent qu'il a fait naître ce désir dans
« nos cœurs. Au milieu de nos infirmités indivi-
« duelles et de nos faiblesses comme corps, désirons
« de plus en plus vivement sa gloire.

« Qu'il vous console et vous fortifie.

« Votre affectionné ami. »

N'est-ce pas un témoignage éclatant rendu à l'Église catholique, que de reconnaître aux prières de ses enfants la puissance dont le docteur Pusey redoutait les effets? Est-ce que Dieu écouterait avec tant de ferveur des prières qui ne lui seraient pas offertes dans des conditions de sainteté indispensables pour qu'il les exauçât? L'argument que l'on peut tirer en faveur de l'Église catholique de l'efficacité des prières de ses fils, suffirait pour démontrer sa supériorité sur les établissements élevés par la main des hommes, qui sont dans un état permanent de *trouble*, qui invoquent *des nécessités* pour expliquer leur condition anormale, et au sein desquels il y a *si peu d'amour et de prière!*

Comment concilier les témoignages de prédilection que Dieu se plaît à donner à l'église anglicane avec *la confusion et les malheurs* que le docteur Pusey dé-

plore? Pourquoi lui eût-il fait éprouver *une perte* dont on n'ose pas *dissimuler la portée,* si la main toute-puissante que l'on invoque devait la réparer demain? Peut-on supposer qu'une église où habite l'Esprit-Saint laisse dans l'abandon et ne sache pas utiliser l'instrument que Dieu suscite pour sa gloire et son salut? Il nous semble qu'un esprit logique serait plutôt arrivé à cette conclusion : qu'une église qui méconnaît le *grand instrument* que Dieu lui envoie, méconnaît Dieu lui-même dans la personne de son envoyé. N'est-il pas naturel de penser que, si Dieu a cru devoir transplanter sur un autre sol l'homme qui était entre ses mains un instrument docile, c'est que le nouveau terrain où il le place produit des fruits plus abondants de grâce, favorise davantage le développement de la sainteté? Si donc la piété, la sainteté, la charité se trouvent dans l'Église catholique, c'est sans doute qu'elle possède la vérité et qu'elle est la seule Église de Jésus-Christ, tandis que, du propre aveu des anglicans, *l'hérésie existe plus ou moins* dans l'établissement qu'ils appellent leur église.

II

M. Newman et ses amis quittent Littlemore pour se rendre à Maryvale, près d'Oscott. — Les néophytes se placent sous la direction de Mgr Wiseman. — Leurs études théologiques. — Sa Sainteté Grégoire XVI envoie à M. Newman un crucifix, une relique de la vraie croix et un bref signé de sa main. — Visite de M. Newman au Dr Pusey malade. — Son départ de l'Angleterre et son séjour à Paris. — Départ pour Rome et arrivée dans la ville sainte. — Sa première visite est aux tombeaux des Apôtres. — Son entrée au collége de la Propagande et les attentions dont il est l'objet. — Son règlement de vie et ses études. — Sa réception par Pie IX. — Discours prononcé à Saint-Isidore. — Publication en latin de ses Notes sur saint Athanase. — Les circonstances qui l'ont déterminé à entrer dans la congrégation de l'Oratoire et à fonder cet Ordre en Angleterre. — Ses hésitations. — Ses rapports avec diverses congrégations. — Ses premières relations avec les oratoriens de Rome. — Préférence donnée à l'Oratoire. — Projet soumis à Pie IX. — Approbation de Sa Sainteté. — L'Oratoire de Malte est mis à la disposition du Père Newman et de ses disciples. — Sollicitude du Saint Père, qui va lui-même chercher le local convenable pour établir le noviciat de l'Oratoire anglais. — Le Père Newman reçoit les ordres sacrés. — Établissement du noviciat de *Santa-Croce*. — Il réimprime la règle de Saint-Philippe. — Bref donné à la nouvelle Congrégation. — Faveurs accordées par le Souverain Pontife. — Audience de congé. — Départ pour l'Angleterre. — Arrivée à Londres. — La Congrégation du Père Faber se joint aux oratoriens. — Publication de la Vie des Saints modernes. — Les oratoriens s'établissent provisoirement à Maryvale. — Ils vont se fixer à Birmingham, où ils fondent leur premier Oratoire. — Le second Oratoire est établi à Londres. — Prédications du Père Newman. — Le Pape lui envoie le diplôme de docteur. — Conférences prêchées à Birmingham. — Correspondance du Père Newman avec l'évêque anglican de Norwich. — Les circonstances qui donnent lieu au procès Achilli.

Une année passée en partie dans sa demeure semi-monastique de Littlemore, et en partie dans l'ancien établissement d'Oscott, à Maryvale, s'est écoulée avant le départ de M. Newman pour Rome.

Ce fut sur les instances de Mgr Wiseman, alors vicaire apostolique du district du centre, que M. Newman et ses amis se rendirent à Maryvale. Le vénérable prélat avait pris le plus vif intérêt à tout ce qui concernait les nouveaux convertis. Presque seul de son avis, c'est lui qui les engagea à continuer à vivre en communauté comme ils l'avaient fait durant quatre ans d'une manière si rigoureuse, avant d'être catholiques. Mgr Wiseman augurait du fait de cette vie commune, observée si longtemps sous une règle sévère, qu'il pouvait bien entrer dans les desseins de la Providence de se servir de M. Newman et de ses amis comme d'un corps dont les membres devaient rester unis. C'est dans le désir de les voir demeurer ensemble qu'il mit à leur disposition l'ancien collége d'Oscott, où ils passèrent huit mois, poursuivant leurs études et s'adressant au savant prélat pour tout ce qui regardait leur direction spirituelle. Ces relations étaient d'autant plus faciles que Mgr Wiseman résidait, à cette époque, au nouveau collége d'Oscott, situé à peu près à une demi-lieue de Maryvale. Les compagnons de M. Newman étaient profondément édifiés de voir leur ancien supérieur aller chaque semaine, dans la chapelle d'Oscott, prendre rang avec les enfants et jeunes gens du collége qui se confessaient à Mgr Wiseman, afin d'attendre son tour pour passer au confessionnal.

Ce genre de vie fut continué jusqu'à l'automne de 1846. Les nouveaux convertis poursuivaient leurs études théologiques sous la direction du vicaire apostolique, qui avait mis entre leurs mains les *Loci theo-*

logici de Melchior Canus. M. Newman en faisait la lecture à ses disciples et les interrogeait fréquemment sur son contenu. Ce grand maître consacrait tout son temps, durant cette période, à l'étude des parties les plus élémentaires de la théologie. Il s'abstenait absolument d'écrire, et ce ne fut que pour céder aux sollicitations pressantes de quelques amis qu'il publia une courte critique du livre du professeur Keble, d'Oxford, intitulé : *Hymnes pour les enfants*. Ce travail avait pour but d'attirer l'auteur à l'Église, en développant la tendance catholique de son esprit et en lui signalant l'incompatibilité absolue qui existe entre la nature de l'établissement anglican et le ton de ses ouvrages.

M. Newman était à Maryvale lorsqu'il reçut du pape Grégoire XVI un crucifix en argent renfermant une relique de la vraie Croix, qui lui fut adressé par Son Eminence le cardinal Franzoni, avec la bénédiction papale. Un Bref, signé de la main du Souverain Pontife, accompagnait ce précieux cadeau. On vit M. Newman et ses disciples baiser le crucifix et la signature du Souverain Pontife avec la dévotion la plus tendre et le respect le plus filial. Des enfants n'auraient pas mis plus de simplicité dans les témoignages de leur affection. M. Newman et ses amis commençaient une vie nouvelle, et ils s'y engageaient avec l'esprit de la plus parfaite obéissance.

Avant de quitter l'Angleterre, M. Newman, apprenant que le docteur Pusey était gravement malade, se rendit auprès de son ancien ami, sur le désir formel que lui en exprima Mgr Wiseman. L'entrevue fut de

part et d'autre d'autant plus touchante que ces deux hommes éminents ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années. Leurs relations avaient cessé longtemps avant la conversion de M. Newman. Il paraît que le docteur Pusey, affaibli par les souffrances, fut vivement ému en revoyant celui dont un abîme le sépare. Que s'est-il dit dans l'intimité de cette entrevue? — Il faut espérer que les paroles de M. Newman n'auront pas été sans exercer un effet salutaire sur son ami.

Dans les premiers jours de septembre 1846, M. Newman et son ami, M. Saint-John, s'embarquaient à Brighton, se rendant à Paris par Dieppe. Une anecdote, arrivée sur le pont du bateau, nous révèle ce que le monde protestant, dont le célèbre théologien s'était éloigné, pensait de sa nouvelle position.

M. Saint-John retrouvait parmi les passagers un jeune avocat de sa connaissance qui, en apprenant qu'il partait pour Rome en compagnie de M. Newman, le pria de le lui désigner. M. Saint-John se prêta à ce désir, et le jeune avocat, après avoir examiné attentivement celui qui était l'objet de sa curiosité, se tourna vers son interlocuteur et lui dit avec une naïveté charmante : « Je suppose qu'il va à Rome pour être fait cardinal. » Ces paroles étaient prononcées avec un accent qui laissait voir que leur auteur croyait sérieusement avoir deviné l'objet du voyage. L'avocat fut fort étonné, et parut croire que M. Saint-John se jouait de sa crédulité, quand il lui apprit que M. Newman se rendait dans la ville sainte pour entrer au collége de la Propagande en qualité d'étudiant.

Le 9 septembre, l'ancien chef du parti puséiste arrivait à Paris, se rendant à Langres, pour serrer la main de son ami et disciple, le révérend Dobrée-Dalgairns, qui se préparait par le recueillement et l'étude à l'exercice du saint ministère. Dans les courts instants que le savant théologien a passés à Paris, il a visité les principaux monuments religieux de la capitale de la France. Il a été reçu avec les marques d'une tendre cordialité par Mgr le nonce apostolique et par Mgr Affre, archevêque de Paris, qui, l'un et l'autre, ont été heureux de pouvoir lui exprimer de vive voix tout ce que leur cœur avait éprouvé d'allégresse en apprenant sa conversion. L'ancien curé de Sainte-Marie et de Littlemore s'est agenouillé dans l'église où la piété des fidèles vénère les reliques de saint Vincent de Paul. Il a visité la maison des Missions-Étrangères, et a contemplé avec attendrissement les monuments de foi qui, de nos jours comme aux premiers siècles de la chrétienté, proclament que l'Église de Jésus-Christ compte encore des apôtres qui versent courageusement leur sang pour rendre témoignage à la vérité. Le gracieux oratoire des Dames du Bon-Secours et la Sainte-Chapelle, où l'art et la foi ont réuni tant de richesses, ont vivement excité l'admiration de M. Newman.

Le nouveau fils de l'Eglise n'a pas voulu quitter Paris sans faire une visite à Notre-Dame-des-Victoires, ce sanctuaire où reposent les trophées de tant de conquêtes modernes du catholicisme, où chaque semaine un prêtre vénéré lit au milieu d'une foule pieuse le

bulletin des victoires remportées sous les auspices de Marie. Celui dont la conversion avait été dans ces murs sacrés l'objet de vives et persévérantes prières, venait se confondre parmi les fidèles qui avaient adressé leurs supplications au Ciel, et, à son tour, lui aussi priait pour la conversion des amis dont il s'est séparé et de sa patrie tout entière. Le séjour de M. Newman à Paris a été court, parce qu'il avait hâte de se rendre à Rome.

Sa présence à Langres n'a pas excité moins d'intérêt que dans la capitale. Sa simplicité et sa modestie ont fait le charme de toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'être admises auprès de lui. Monseigneur l'évêque l'a accueilli avec l'empressement et la cordialité d'un ami. Quarante à cinquante membres du clergé ont eu l'honneur d'être présentés à celui dont la parole éloquente émouvait jadis la jeunesse studieuse de la première université d'Angleterre. Les marques de sympathie dont le savant écrivain a été l'objet, lui ont dit le bonheur qu'éprouvent les catholiques de le compter parmi leurs frères. L'anxiété avec laquelle on cherchait à apprendre de ses lèvres les progrès du mouvement religieux de sa patrie, trahissait l'intérêt avec lequel la France suit la renaissance catholique de l'Angleterre.

M. Newman et M. Saint-John sont allés de Langres à Besançon. Ils ont passé ensuite par la Suisse en se rendant à Milan. Après un court séjour dans cette dernière ville, où ils se sont arrêtés afin de se familiariser avec la langue italienne, les néophytes sont partis

pour Rome, où ils sont arrivés le 29 octobre. Dès le lendemain, c'est-à-dire avant de faire autre chose, M. Newman est allé se prosterner au tombeau des apôtres pour réciter le *Credo*. Arrivé à Saint-Pierre, le pieux pèlerin achevait à peine sa profession de foi, lorsqu'une messe commença à l'autel souterrain. C'était Pie IX qui allait célébrer les saints mystères. Quelles douces émotions ont dû s'emparer de l'âme du néophyte quand, approchant du marbre qui recouvre les reliques du premier évêque de Rome, il a vu monter à l'autel le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre, qui, par une heureuse coïncidence, venait par dévotion dire la sainte messe sur ce tombeau! Que de pensées consolantes ont dû naître de ce rapprochement dans l'esprit de celui qui venait faire acte de soumission à l'autorité de l'Église! C'était débuter sous d'heureux auspices.

L'illustre converti fut accueilli par les hauts dignitaires de l'Église avec les plus grandes marques de distinction et de bienveillance. Il ne tarda pas à entrer avec M. Saint-John au collége de la Propagande. Le recteur fit meubler exprès pour eux deux chambres dont les fenêtres donnaient vue sur l'église de Saint-André delle Fratte. Les pères jésuites qui dirigent cet établissement firent leur possible pour rendre l'habitation des nouveaux convertis confortable dans le sens anglais du mot. On plaça des poêles dans leurs chambres, ce qui nécessita la construction assez coûteuse de cheminées. M. Newman se montra peu reconnaissant de cette attention, car on ne put jamais obtenir de lui qu'il

laissât allumer du feu, motivant son refus sur ce qu'aucun autre étudiant ne jouissait de cet avantage, et qu'il tenait à suivre la règle commune. Cette sévérité était d'autant plus méritoire que l'hiver fut très-rigoureux et que la neige, tombée en abondance, resta cinq semaines sur le sol. M. Saint-John essaya plusieurs fois de vaincre la résolution prise par son ami, et il y mit d'autant plus d'insistance que M. Newman souffrait du froid de manière à donner des inquiétudes pour sa santé; mais toutes les instances furent vaines. Le recteur désira cependant que les néophytes prissent chaque soir le thé. Ce fut, durant leur séjour à la Propagande, le seul *extra* que ces messieurs se permirent. Dans tout le reste, tant pour leurs études que pour leurs repas, ils observaient les règles de l'établissement, se rendant au réfectoire en commun avec les élèves, et suivant avec eux les cours ordinaires de théologie. C'était pour les étudiants un grand sujet d'édification que de voir, assis au milieu d'eux, le célèbre Newman avec l'ouvrage du père Perrone aux mains, ouvrage dans lequel le savant jésuite cite souvent le grand théologien qui venait prendre rang parmi ses élèves. Quelquefois, après les cours, les étudiants américains se rendaient à la chambre de M. Newman, pour lui exposer leurs difficultés, qui étaient toujours résolues avec une netteté qui excitait leur étonnement et leur admiration. Le matin, M. Newman se rendait aux cours; après le dîner, il prenait sa récréation avec les pères Jésuites, et l'après-midi il faisait avec son compagnon une promenade, tantôt à

Saint-Pierre, tantôt à la *Chiesa-Nuova,* ou il dirigeait ses pas vers quelque autre lieu de dévotion.

Le 22 novembre, peu après son entrée à la Propagande, M. Newman fut présenté au pape par monseigneur Brunelli, aujourd'hui cardinal. Pie IX accueillit l'illustre converti avec la plus tendre bonté, et s'écria en le voyant : « *Questo e il mio caro Newman.* » Le Saint-Père lui fit cadeau d'une magnifique peinture de *Maria addolorata,* et il donna la médaille de son couronnement à M. Saint-John, qui accompagnait son ami. Les deux néophytes retournèrent de l'audience du pape, admirant les trésors qu'ils avaient reçus, et heureux comme des anges de la bénédiction que le Saint-Père leur avait donnée.

M. Newman était encore à la Propagande, engagé seulement dans les ordres mineurs, quand, par obéissance à son supérieur et contre son inclination, il monta en chaire dans l'église de Saint-Isidore, à l'occasion de la mort d'un jeune Anglais, parent du prince Borghèse. L'orateur se montra sévère pour les protestants anglais qui voyagent en Italie. Il avait été frappé de leur conduite scandaleuse dans les églises, et il ne voulait pas laisser échapper l'occasion qui avait attiré un grand nombre d'entre eux à Saint-Isidore sans leur adresser de justes remontrances. Quelques-uns des assistants ont trouvé cette sévérité inopportune; mais c'est peu connaître M. Newman que de supposer qu'il puisse se montrer doux et tolérant quand la véritable charité lui commande d'être sévère.

C'est durant son séjour à la Propagande que M. New-

man a traduit en latin les notes qu'il avait publiées autrefois en anglais sur saint Athanase. Ce travail, qui fut imprimé à l'imprimerie de cet établissement, servit à faire connaître aux savants théologiens de Rome combien était profonde la connaissance que l'ancien membre de l'Université d'Oxford avait des Pères de l'Église.

Les circonstances qui ont déterminé M. Newman à entrer dans l'ordre de l'Oratoire offrent un intérêt des plus attachants. En quittant l'Angleterre pour se rendre à Rome, il était dans une incertitude complète sur la vocation à laquelle Dieu allait l'appeler. Il se demandait s'il devait embrasser la vie retirée du solitaire, ou se vouer à un ministère actif. Il crut enfin reconnaître qu'il répondrait aux vues de la divine Providence en entrant dans une voie qui lui permît à la fois de poursuivre les études littéraires et de se livrer à la sainte contemplation ; mais quel Ordre religieux devait favoriser davantage ce ministère ? M. Newman laissa au ciel le soin de résoudre la question.

Un ami, qui occupe aujourd'hui une position élevée, lui avait dit que les Lazaristes se trouvaient peut-être dans les conditions qui correspondaient à ses goûts et à son zèle. Cette circonstance le porta, lors de son passage à Paris, à visiter la maison des Lazaristes, en vue d'obtenir sur cette congrégation quelques renseignements. Il arriva que le Père général était absent au moment de sa visite, et il lui fut difficile d'avoir toutes les informations désirées. Ce qu'il apprit des personnes de la congrégation qui le reçurent, sur le

genre de vie, les occupations des membres de cette sainte famille ne parut pas s'adapter précisément à ce qu'il avait en vue.

M. Newman et son ami M. Saint-John visitèrent, dans la même pensée, les Jésuites de Paris, de Gènes, de Rome, et reçurent de leur part l'accueil le plus gracieux et le plus cordial. Le voyage d'Angleterre à Rome était ainsi mis à profit pour connaître les Ordres et congrégations qui se trouvaient sur la route. L'accueil si sympathique des Jésuites sembla attirer un instant les néophytes vers l'illustre compagnie de Saint-Ignace, dont les membres, à Paris, venaient d'être dispersés. Leur position dans la capitale de la France et l'abandon dans lequel se trouvait, en ce moment, leur maison de la rue des Postes frappèrent beaucoup les pieux voyageurs. A Milan, ils ne trouvèrent pas d'ordres religieux ; c'est à peine si l'Autriche y tolérait quelques congrégations, parmi lesquelles les Barnabites jouissaient d'une faveur particulière. Milan offrit cependant au père Newman une institution digne d'intérêt : celle des Oratoires du dimanche, établie par quelques prêtres zélés, en imitation de l'Oratoire de Saint-Philippe. Cette œuvre édifiante répondait à un des objets que M. Newman désirait réaliser en Angleterre. Telles furent, en quelques mots, les impressions de voyage que le séjour de Rome allait mûrir et féconder.

M. Newman et son compagnon arrivèrent dans la ville sainte, comme nous l'avons dit, vers le milieu d'octobre, et passèrent quelques semaines à visiter ses

merveilles avant d'entrer au collége de la Propagande. Durant ce temps, ils semblaient avoir oublié l'Oratoire, lorsqu'un jour, l'un des deux compagnons s'écria, comme par inspiration : « Nous devrions bien aller à Saint-Philippe ! »

L'Ordre des Rédemptoristes avait aussi attiré l'attention des néophytes. Ils avaient vu en lui un établissement nouveau, dont les règles, susceptibles de modifications, pouvaient permettre à des religieux de s'adonner à la théologie et à la littérature, et qui avait été fondé par un saint en vue des besoins particuliers des temps modernes. Un des Pères Rédemptoristes entra en relations avec M. Newman et lui promit de lui apporter les statuts de l'Ordre; mais une circonstance fortuite l'éloigna de Rome, et, à son retour, les pensées des convertis avaient pris une autre direction. Concurremment à l'idée de devenir Rédemptoristes, M. Newman et M. Saint-John songeaient à ouvrir, en Angleterre, une école pour l'étude de la théologie, placée sous la direction de la Propagande, dont cet établissement eût été en quelque sorte une succursale. On écrivit à ce sujet au cardinal Wiseman, qui applaudit à cette idée; mais, à mesure que le Père Newman médita plus sérieusement ce projet, il crut s'apercevoir, quelque désirable que parût sa réalisation, qu'il lui convenait peu de se mettre à la tête d'un établissement de ce genre.

Au milieu de ces hésitations, les néophytes étaient entrés en relations avec *Chiesa-Nuova* (désignation familière de l'Oratoire). Le R. P. Theiner était venu voir

les anciens membres de l'Université d'Oxford. Le jour de Saint-Etienne, il dit la messe à leur intention à l'autel particulier où saint Philippe de Néri avait ses extases, et leur donna la communion. Depuis ce moment, M. Newman et son ami fréquentèrent l'Oratoire, assistèrent à ses exercices, se procurèrent ses livres et étudièrent son histoire. Le cardinal Wiseman les invitait à diriger leurs pensées vers cet institut. Peu après, M. Newman crut reconnaître que Dieu l'appelait à fonder l'Oratoire en Angleterre. Le résultat de ses études sur la Congrégation de Saint-Philippe s'accordait avec la persuasion que cet Ordre conviendrait aux anciens membres des Universités d'Oxford et de Cambridge, dont la plupart possèdent une petite fortune, et joignent, au zèle pour le salut des âmes, le goût des études littéraires. Il considérait que, malgré la différence des goûts, tous ces messieurs étaient unis par l'amour de la vie de communauté, et que l'Oratoire permettrait à chacun de ses membres de suivre la voie qui lui offrait le plus d'attraits, sans se gêner les uns les autres. La vie extérieure et intérieure de l'Oratoire s'adaptait en effet aux habitudes d'hommes qui avaient vécu autrefois à Oxford. La règle de Saint-Philippe convenait à chacun d'eux en particulier et à tous en général. Si les convertis s'étaient divisés; si celui-ci était entré dans un Ordre et celui-là dans un autre, le noyau se serait bientôt partagé, et la communauté que l'illustre converti se proposait de former eût été dissoute avant de naître.

Le Rév. P. Newman est un homme pratique, peu

porté aux essais théoriques, et qui a toujours repoussé la pensée d'établir avec ses amis un Ordre religieux ou une congrégation nouvelle.

Avant de rien décider relativement à l'Oratoire, l'homme éminent qui allait prendre l'habit de Saint-Philippe voulut recourir plus directement à l'assistance divine. Il fit, au tombeau des apôtres saint Pierre et saint Paul, une neuvaine, du 17 au 25 janvier. La prière le raffermit dans la pensée que Dieu l'appelait à fonder cet institut dans sa patrie. Il se décida donc à remettre au secrétaire de la sacrée Congrégation de la Propagande, Mgr Brunelli, une note sur la manière dont il entendait réaliser ce projet. Cette entrevue avait lieu le 14 février, et, le 21, Mgr Brunelli en donnait connaissance au Souverain-Pontife, qui daignait l'approuver d'une manière pleine et entière. M. Newman exprimait le désir, en retournant en Angleterre, d'amener un des membres de l'Oratoire de Rome, qui eût été chargé de former la congrégation. Le Saint-Père préféra voir venir à Rome les disciples de M. Newman. Il offrit de mettre une maison à leur disposition, de désigner un oratorien pour les instruire, et de les renvoyer en Angleterre, après une année passée dans ce noviciat. En conséquence, M. Newman écrivit à six de ses anciens amis de venir se joindre à lui pour former le noyau de leur Congrégation. Durant le temps qui s'écoula entre cette détermination et le jour où M. Newman prit l'habit et adopta la règle de l'Oratoire, nous avons vu quelles avaient été ses occupations au Collége de la Propagande.

Une circonstance qu'il n'est pas permis d'oublier, c'est qu'il fut un instant question d'envoyer les nouveaux Oratoriens à Malte, où l'Ordre était presque éteint. Mgr Bettachini, vicaire apostolique de Ceylan, trouva, en passant par Malte, que la maison de l'Oratoire était occupée par un seul Père, d'un âge avancé, et il suggéra au Père Theiner de la mettre à la disposition de M. Newman et de ses amis. Cette prise de possession parut au digne vicaire apostolique devoir offrir l'avantage de contrebalancer les mauvais effets produits par le collége protestant établi dans cette île pour les prêtres italiens apostats. Comme le Père Newman ne rejette jamais rien de ce que la Providence divine semble lui envoyer, il fit part de ce projet à Mgr Brunelli, qui en parla au Pape. Sa Sainteté, croyant se rendre au désir des nouveaux Oratoriens, leur donna aussitôt la maison et l'église de Malte. Cependant l'Angleterre n'avait pas cessé d'être à leurs yeux le champ vers lequel les appelait leur zèle. Afin de concilier toutes les exigences, on pensa à diviser les néophytes et à en envoyer quelques-uns à Malte, tandis que leurs frères iraient s'établir en Angleterre. Mais la jeune congrégation ne comptait encore que peu de membres, et il fut jugé plus sage de les laisser réunis. Le projet de les envoyer à Malte fut donc abandonné, et l'on revint au plan suggéré par le Souverain Pontife, d'établir à Rome le premier noviciat de l'Oratoire d'Angleterre.

Pie IX daigna s'occuper de chercher lui-même un local convenable pour la colonie anglaise. Il se rendit à

Santa-Balbina, à *Santa-Croce* et autres lieux, et bientôt Mgr Brunelli apprit à M. Newman que le Saint-Père avait choisi *Belissimo-Sito* pour le noviciat de sa communauté. Certaines circonstances changèrent cette disposition, et il fut décidé d'une manière définitive que le monastère cistercien de *Santa-Croce* serait disposé pour les recevoir. Sur ces entrefaites, et d'après l'avis du cardinal préfet de la Congrégation des Réguliers, le Père Theiner invita M. Newman et M. Saint-John à se disposer à recevoir les ordres sacrés. Les deux amis, que des souvenirs et des liens si chers unissaient, se préparèrent à cette auguste cérémonie par une retraite de dix jours, qu'ils firent dans la maison des Jésuites, à San-Eusebio. Le jour de Saint-Philippe, le 26 mai, M. Newman et M. Saint-John furent ordonnés sous-diacres par le cardinal Franzoni, préfet de la Propagande, dans la chapelle particulière de la Sacrée Congrégation. Le samedi suivant, ils reçurent le diaconat à Saint-Jean-de-Latran, des mains du cardinal Patrizzi, et le jour après, dimanche de la Trinité, la prêtrise, des mains du cardinal Franzoni, dans l'église de la Propagande, en présence de tous les élèves de l'établissement. Le jour de la Fête-Dieu, le R. P. Newman célébra sa première messe dans la chapelle particulière des Pères Jésuites à la Propagande, sur le corps de saint Hyacinthe le martyr.

Pendant ce temps, les amis de M, Newman étaient arrivés d'Angleterre, et le Père Theiner avait choisi, avec l'approbation de Pie IX, le Père Rossi, de *Chiesa-Nuova,* pour directeur du noviciat anglais.

Le 26 juin, le supérieur du nouvel Oratoire et ses disciples s'établirent à *Santa-Croce,* où ils demeurèrent jusqu'au 6 décembre. Ces six mois se sont passés dans l'observation rigoureuse de la règle de saint Philippe[1]. Un prêtre romain, d'une grande expérience, l'abbé Simonetti, venait, trois fois la semaine, donner un cours de théologie morale aux membres de la communauté. Le Saint-Père voulut leur faire une visite. Le 9 août, Pie IX arrivait à *Santa-Croce,* et daignait s'asseoir dans la salle ordinaire des récréations, où il admit les membres de la petite communauté au baisement du pied. Sa Sainteté visita ensuite le réfectoire et examina les livres dont on faisait la lecture durant le dîner. Aucune attention ne parut trop minutieuse à la sollicitude du Saint-Père, qui voulut tout voir et s'informer de tout ce qui intéressait les membres du noviciat.

L'occupation la plus importante du Père Newman durant son séjour à *Santa-Croce,* fut de réimprimer la règle de l'Oratoire, avec quelques altérations qui furent soumises au Saint-Père et approuvées par lui. La rédaction du bref en vertu duquel le Père Newman allait établir l'Oratoire en Angleterre, fut aussi un travail sérieux. C'est Mgr Palma, pro-secrétaire de la Propagande, qui fut chargé du soin de tout ce qui se rattachait à cette affaire. Les Oratoriens anglais ont conservé la plus vive gratitude pour la mémoire de ce

[1] En dehors de ses études théologiques, M. Newman a trouvé le temps, étant à Santa-Croce, d'écrire le petit volume qu'il a publié sous le titre de : *Loss et Gain* (*Perte et Gain*), roman de mœurs de universités anglaises.

saint prélat, première victime de la révolution de Rome, après l'assassinat du comte Rossi. Dès l'arrivée de M. Newman à Rome, Mgr Palma avait pris le plus vif intérêt à tout ce qui se rattachait à ses projets. Il rédigea lui-même le Bref, et obtint pour les nouveaux fils de saint Philippe des pouvoirs étendus et des indulgences considérables. Une des dispositions importantes du Bref consiste à donner exclusivement au très-Rev. P. Newman le droit de fonder les Oratoires qui, de son vivant, seront établis en Angleterre. C'est Mgr Palma qui fit insérer cette clause, qui ne lui avait pas même été demandée. Le Pape voulut ausi leur accorder tous les priviléges dont jouissent les élèves de la Propagande, et leur fit cadeau des reliques de saint Valentin, martyr, en accordant une indulgence plénière à l'autel de leur église d'Angleterre. Le Saint-Père ajouta à ces faveurs spirituelles un don de 600 écus romains pour les frais de leur retour.

Le 28 novembre 1847, la jeune communauté fut reçue par le Saint-Père en audience de congé, et, le 3 décembre, le Père Newman et ses compagnons, dans une nouvelle audience, présentèrent au Pape leur Bref et reçurent sa dernière bénédiction. Pie IX se sépara d'eux en leur disant : « *Estote fortes in bello* « *et pugnate cum antiquo serpente, et accipietis re-* « *gnum æternum.* » Ces paroles mémorables ont été adoptées par le Père Newman pour l'admission des membres dans sa congrégation.

En quittant Rome, le Père Newman et le Père Saint-John se rendirent au sanctuaire de Notre-Dame-

de-Lorette, et ils eurent le bonheur de dire la messe dans la sainte maison, le 12 décembre, jour même de la translation. Ils prirent ensuite la route de l'Angleterre par l'Allemagne, et touchèrent le sol de la patrie le jour même de Noël.

La présence du très-Rév. P. Newman dans la capitale du monde chrétien n'a pas été un événement sans importance pour l'Angleterre religieuse. Le travail de régénération qui s'opère n'a pas manqué d'en recevoir une impulsion nouvelle. L'intérêt que cette circonstance a éveillé en faveur de l'Église renaissante d'Angleterre a déterminé des efforts nouveaux pour satisfaire à ses besoins. Le Rév. P. Newman, après avoir raffermi sa science et sa foi dans la ville sainte, en est parti, fort des grâces qu'il avait reçues, pour aller évangéliser sa patrie et lui dire ce qu'il avait vu, entendu et conquis.

Dès son arrivée en Angleterre, le Père Newman trouva plusieurs sujets distingués qui sollicitèrent la faveur d'être admis dans sa congrégation, et de compter parmi les fils de saint Philippe. C'étaient les membres de la communauté de Saint-Wilfrid, formée par le supérieur actuel de l'Oratoire de Londres, le Révérend Père Faber, dans le printemps de 1846. Les hommes de dévoûment qui s'étaient placés sous la direction de l'ancien curé d'Elton, étaient, pour la plupart, avec lui avant leur conversion. Cette communauté ressemblait à celles qui existent aujourd'hui dans l'Église catholique. Ses membres relevaient directement de l'autorité épiscopale, et toutes les règles en faisaient

un Ordre religieux spécialement adapté aux circonstances dans lesquelles se trouve placée l'Angleterre. Les Frères de Saint-Wilfrid se proposaient surtout de choisir les districts manufacturiers, les villes indusrielles, les grands centres de population, pour scènes de leurs travaux.

Les Wilfridiens étaient liés par les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; ils prêtaient en outre un quatrième vœu, d'autant plus surprenant qu'il avait été conçu par des protestants, et qui consiste à répandre de tous leurs efforts la dévotion envers la sainte Vierge. M. Faber, avant de devenir catholique, avait réuni autour de lui un certain nombre d'hommes qui vivaient en communauté selon la règle de saint Wilfrid. Lors de leur conversion, le premier acte du maître et des disciples fut de demander à Mgr Wareing, vicaire apostolique du district qu'ils habitaient, ce qu'ils avaient à faire. Le vénérable prélat insista vivement pour qu'ils poursuivissent la réalisation de leurs projets, et il eut soin de leur adjoindre un ecclésiastique distingué, pour présider à leurs études théologiques et à leur direction spirituelle. M. Faber et ses amis ne tardèrent pas à s'établir à Birmingham; mais, dans l'automne de 1846, ils prirent possession d'une maison et d'une propriété que le noble comte de Shreswbury mit à leur disposition à Colton-Hall, près du village de Cheadle, dans les montagnes du Staffordshire. L'on espérait beaucoup de cet Ordre, qui venait puiser dans l'Église catholique les éléments nécessaires à son développement, après avoir eu l'angli-

canisme pour berceau. Le jour de la fête de saint Wilfrid, le 12 octobre 1846, M. Faber eut la joie de voir poser la première pierre d'une église sur le domaine que la munificence de lord Shrewsbury avait donné à sa Congrégation. En se retirant de Birmingham pour aller habiter les montagnes sauvages du Staffordshire, les disciples de saint Wilfrid avaient aussi en vue de se préparer avec plus de recueillement à entrer dans les ordres sacrés. En 1847, M. Faber et un de ses fils spirituels reçurent la prêtrise. Peu de jours après, dans l'été et l'automne de cette même année, les Wilfridiens faisaient leurs premiers essais comme missionnaires catholiques au milieu des populations agricoles répandues autour de leur monastère, et leur zèle fut couronné des succès les plus inattendus. Quelques mois suffirent pour former une assemblée de fidèles assez nombreuse pour remplir la nouvelle église de Saint-Wilfrid, dont on avait achevé la construction, grâce à la généreuse assistance du comte de Shrewsbury. Cette église, quoique petite, est une des plus charmantes constructions de Pugin. Elle fut solennellement ouverte à Pâques en 1848.

Ces détails suffisent pour montrer les nombreux rapports qui existaient entre les règles de la nouvelle communauté et celles de la Congrégation de l'Oratoire.

Peu avant le retour du Père Newman, des circonstances, dans lesquelles il est inutile d'entrer ici, amenèrent le Père Faber à considérer si, au lieu d'exister en communauté séparée, il ne serait pas mieux pour

les Wilfridiens de s'offrir comme disciples au Rév. P. Newman.

Après avoir consulté Son Eminence le cardinal Wiseman, qui administrait encore le district de Londres en qualité de vicaire apostolique et qui s'était montré jusqu'alors l'ami et le protecteur de la communauté de Saint-Wilfrid, il fut décidé qu'au retour du Père Newman l'offre lui serait faite. Le cardinal se chargea de cette ouverture.

La proposition fut acceptée, et, le 18 février, le Père Newman se rendit à Colton, où il reçut le Père Faber et les membres de sa communauté dans la Congrégation de l'Oratoire en qualité de novices. Avant cette réunion, le Père Newman s'était fixé à Maryvale, dans l'ancienne maison du collége d'Oscott, mise dans ce but à sa disposition. C'est là que, le jour de la fête de la Purification, en 1848, fut établie provisoirement la première Congrégation anglaise de l'Oratoire.

Quand les Wilfridiens entrèrent dans l'Ordre, le Père Newman décida que le grand ouvrage de la Vie des saints modernes, commencé par ces religieux, serait continué par l'Oratoire. C'est ce qui a été fait; ce travail a été poursuivi jusqu'à ce jour. Quand l'Oratoire a fondé une maison à Londres, le soin de cette publication a été confié aux religieux de cet établissement, qui l'ont continuée.

Le titre de l'ouvrage en fait connaître le plan et l'objet. Il est intitulé : « *Vies des Saints canonisés et des Serviteurs de Dieu béatifiés ou déclarés vénérables*

par l'autorité et autres qui sont communément réputés, parmi les catholiques, être morts en odeur de sainteté, surtout dans les temps modernes. » Ces vies, traduites de l'italien, du français, de l'espagnol, de l'allemand et du latin, paraissent en petits volumes in-8° de quatre cents pages. L'éditeur et les traducteurs ne font aucun bénéfice sur l'ouvrage, afin de vendre les volumes au plus bas prix possible. Chaque vie peut être détachée des autres et forme un tout complet. Le but de cette publication a été de fournir aux catholiques anglais des livres d'une lecture intéressante et édifiante, surtout pour l'usage des familles, des écoles et des réfectoires de maisons religieuses. Ces vies étaient en cours de publication lorsqu'elles soulevèrent une opposition assez sérieuse, même de la part d'excellents catholiques. On prétendit que les vies de saints étrangers convenaient peu à un public anglais, et l'ouvrage fut suspendu. Cette détermination fit éclater de si nombreux témoignages de sympathie qu'il fut décidé que les *Vies* des saints seraient continuées. Après un court intervalle, la publication fut reprise et n'a plus été interrompue.

La jeune congrégation, venue de Rome et grossie des disciples du Père Faber, eut donc pour berceau la maison de Maryvale, qui avait été habitée par les néophytes avant leur voyage à Rome. Les Pères et les novices y suivaient la règle et les institutions de saint Philippe, s'appliquant, en toutes choses, à faire revivre les traditions auxquelles ils avaient été initiés dans la ville sainte.

Maryvale est à peu de distance de Birmingham, et les Pères de la nouvelle congrégation, en attendant de posséder une maison dans ce centre industriel, s'y rendaient exactement, tous les dimanches, pour prêcher et confesser dans les différentes chapelles de la ville. Ce ministère fut continué jusqu'au mois d'octobre 1848. A cette époque, la congrégation alla se fixer à Saint-Wilfrid, l'ancien établissement du Père Faber, qui avait continué d'être occupé par quelques membres de la communauté. Les Oratoriens cherchaient avec activité à Birmingham même un local qui leur permît de s'y établir et d'ouvrir leur mission d'une manière régulière et permanente. Ils trouvèrent enfin un vaste bâtiment servant de distillerie. La grande salle pouvait assez facilement être transformée en chapelle, et la maison offrait assez de ressources pour qu'on parvînt à y loger une congrégation. Après les réparations nécessaires, les Oratoriens prirent possession de leur établissement, le 2 février 1849, jour anniversaire de la fondation de l'Oratoire anglais. L'inauguration de la chapelle se fit avec solennité, en présence de Mgr l'évêque de Birmingham et d'un nombre considérable de prêtres du diocèse. Le Père Newman prêcha à cette occasion le sermon qui a paru dans le volume qui ouvre la série des *Conférences adressées aux protestants et aux catholiques*. « Lorsque des hommes, dit-il à ses « auditeurs, viennent dans une contrée voisine qui leur « est cependant inconnue, comme nous le faisons au-« jourd'hui, étrangers parmi les étrangers, et qu'ils « s'établissent chez eux, élèvent un autel, ouvrent une

« école, invitent et même exhortent tous les habitants « à venir les entendre, il est naturel que ceux qui les « voient et qui sont portés à s'occuper d'eux deman- « dent : Quel motif les amène ici ? qui leur a dit de « venir ? que veulent-ils ? que prêchent-ils ? quelles « garanties offrent-ils ? que promettent-ils ? — Vous « avez le droit, mes frères, de nous poser ces ques- « tions. » L'expérience allait les résoudre. Les Pères de l'Oratoire se mirent aussitôt à l'œuvre. Tous les soirs, un sermon et un exercice pieux réunissaient les fidèles dans leur chapelle, qui ne tarda pas à se trouver trop petite. Le Père Newman prêcha dans ces réunions les discours qui forment le volume de *Conférences* dont nous venons de tirer cette citation.

En ouvrant la maison de Birmingham, le Père Newman avait laissé à Saint-Wilfrid une partie de sa congrégation, qui y demeura jusqu'au jour où il fut possible de fonder un Oratoire à Londres. Dans la métropole, comme à Birmingham, ce ne fut pas sans difficulté que l'on arriva à trouver une maison, même temporaire. Une salle de danse, qui avait servi aussi de tabagie, et deux maisons adjacentes que l'on réunit, furent disposées pour recevoir la communauté et servir la chapelle. L'inauguration du nouvel Oratoire eut lieu le 31 mai 1849, en présence du cardinal Wiseman, alors vicaire apostolique, qui prêcha à la réunion du matin et officia le soir aux vêpres.

Les premiers efforts des Oratoriens ont été l'objet de bénédictions divines abondantes, car à Birmingham et à Londres, plusieurs centaines de conversions ont ré-

compensé les premiers travaux apostoliques des dignes fils de saint Philippe. La charité catholique a bientôt permis aux Oratoriens de Birmingham d'acheter un terrain dans un des faubourgs de la ville qui n'avait pas de chapelle. Une maison spacieuse et commode a été bâtie pour la Congrégation à Edgbaston, où la communauté s'est établie à la fin de 1851. Le Père Newman a le projet de bâtir, plus tard, une église, mais, en attendant des ressources, il fait construire une chapelle provisoire qui pourra suffire durant quelques années.

Les Oratoriens de Londres, grâce à la munificence d'un de leurs bienfaiteurs, ont aussi fait, à leur tour, l'acquisition d'un magnifique terrain sur lequel ils se proposent de bâtir une église et une maison pour leur communauté. Ce terrain est situé tout près du lieu où s'élève le Palais de Cristal, auquel on donne le nom de *National Gallery,* dans une des plus belles positions de Hyde-Park.

La construction de l'Oratoire de Birmingham a donné lieu, au sein de la Chambre des Communes, à un incident assez curieux. Le Parlement s'émut en entendant un de ses membres ultra-protestants lui parler de ce monastère, de ses souterrains, de ses cellules, de ses oubliettes, de ses antres mystérieux.

C'est à M. Spooner que revient l'honneur de cette initiative. Ce député, en recommandant à la Chambre de prendre une mesure hostile aux couvents de femmes, révéla, entre autres mystères, que l'on venait d'élever à Birmingham une maison religieuse dont la

construction devait éveiller la sollicitude du gouvernement. A l'entendre, on aurait supposé qu'au-dessous de cette maison l'architecte creusait des cellules dont la profondeur était de nature à répandre l'épouvante parmi les populations d'alentour. M. Spooner craignait sérieusement pour la sûreté des protestants de Birmingham, qui, avec le temps, auraient pu courir le danger d'être jetés dans ces oubliettes, pour ne plus revoir la lumière du jour.

Un juste sentiment d'horreur accueillit ces révélations. Une enquête semblait commandée par l'intérêt public. L'Inquisition était-elle arrivée en Angleterre à la suite du cardinal Wiseman, et s'était-elle mise à l'œuvre en creusant des cachots pour ses victimes ?

La lumière ne tarda pas à se faire. Le lendemain de la dénonciation, une lettre, publiée par le *Morning-Chronicle,* vint apprendre à l'Angleterre épouvantée que la maison dénoncée était destinée à recevoir les Oratoriens, dont le Rév. P. Newman est supérieur. Or, le célèbre disciple de saint Philippe de Néri, quoique catholique, n'inspire de terreur à personne, même en Angleterre, où les hommes politiques les plus haut placés parlent de lui et de son talent avec la plus grande considération. Le Père Newman écrivit au *Chronicle :*

« La maison à laquelle il est fait allusion est celle
« que je bâtis pour la Congrégation de l'Oratoire de
« Saint-Philippe-de-Néri, dont je suis supérieur. Les
« caves dont parle M. Spooner ont été construites en

« vue d'économiser le terrain destiné aux offices d'une
« grande maison.

« Je crois que les caves sont au nombre de cinq ;
« mais je n'en suis pas sûr. Elles sont placées sous
« la cuisine et les offices. L'une est destinée aux pro-
« visions, une autre au charbon, une troisième à la
« bière et au vin. Quant aux autres, nous songeons à
« pétrir notre pain et à brasser notre bière, et, dans le
« cas où nous réaliserions ce projet, elles pourront
« être employées à cet usage ; mais je ne puis engager
« ma parole qu'elles ne recevront pas une autre des-
« tination. La plupart des grandes maisons de Londres
« ont des basses-offices souterraines beaucoup plus
« vastes. »

Eh bien ! M. Spooner n'a pas été satisfait de cette explication. Il a voulu donner lecture de la lettre à la Chambre, afin de justifier ses assertions et ses craintes. « Est-ce que M. Newman, » s'écriait-il, « n'admet pas l'existence des caves ? Donc j'avais été « bien informé ! » Quant à leur destination, l'orateur a déclaré s'en rapporter au *sens commun* de tout gentleman, pour savoir si l'on a jamais entendu parler de pétrir et de brasser dans des salles souterraines ?

M. Spooner, en vue de la sécurité des habitants de Birmingham, avait fait lui-même une enquête sur les lieux. Il avait consulté des amis, qui avaient consulté à leur tour un architecte. Or, tous avaient répondu que les souterrains de l'Oratoire étaient construits *comme des caveaux destinés à recevoir du vin, mais que « leur « nombre devait faire écarter la supposition qu'ils*

« *étaient destinés à cet usage.* » En résumé, M. Spooner concluait qu'il était beaucoup plus rationnel de croire que ces caveaux étaient destinés à servir de prisons, que d'imaginer que l'on allait s'amuser à brasser et à pétrir dans des salles obscures, humides, et qui lui inspiraient tant d'épouvante.

Cet incident, qui divertit un instant la Chambre des Communes, donne la mesure du bon sens et de la logique d'un des membres les plus importants et les plus considérés du parti protestant au sein du Parlement. Fort heureusement que le Père Newman s'est trouvé là pour protéger sa maison de Birmingham. Les oubliettes de l'Oratoire ressemblent à beaucoup d'autres dont l'histoire, dite impartiale, nous a raconté les horreurs, et qui, les ennemis du catholicisme aidant, ne seront jamais oubliées.

En 1850, des circonstances fort graves déterminèrent le Père Newman à se rendre à Londres pour prêcher les célèbres *Conférences de l'Oratoire* [1]. Ce volume s'adresse particulièrement aux hommes qui forment dans l'église anglicane le parti le plus rapproché du catholicisme; mais, malgré sa spécialité apparente, les catholiques et les protestants de l'Europe le liront avec autant de profit que les anglicans de l'école d'Oxford. Dans la préface, dont nous avons fait précéder la traduction de ces *Conférences*, nous avons longuement raconté les circonstances qui appelèrent le Père Newman à Londres, lorsque les dissi-

[1] Le volume anglais a pour titre : *Lectures on certain difficulties felt by anglicans in submitting to the catholic Church.*

dences les plus profondes venaient d'éclater au sein de l'église anglicane sur la question de la régénération baptismale. « Le parti anglo-catholique se trouvait « dans une déroute morale complète. Quel instrument « la Providence choisira-t-elle pour arriver à la réa- « lisation de ses desseins ? A qui confiera-t-elle le soin « de tirer les conclusions de cette éloquente contro- « verse ? Tous les regards se tournaient vers le savant « disciple de saint Philippe. Comme il l'a dit lui- « même, l'église officielle d'Angleterre n'était plus, « aux yeux de la foi, qu'un navire naufragé. La charité « du Rév. P. Newman s'émut du sort de ses anciens « coreligionnaires qu'il avait laissés derrière lui. Il « voulut essayer de sauver du naufrage des âmes que « les souvenirs du passé lui rendaient si chères. « Le « sentiment que ma vie s'écoule rapidement, dit-il à « ses anciens amis, me fait braver la fatigue que j'é- « prouve, me fait écarter les excuses que je pouvais « alléguer raisonnablement pour ne pas m'occuper de « ce que j'ai quitté pour toujours ; ce sentiment me « fait oublier les souvenirs du passé et m'engage à « faire mon possible, quel qu'en soit le résultat, pour « vous sauver du naufrage, pour vous ramener à « terre, pour ne pas vous laisser, les uns flottant au « milieu des ondes, les autres douloureusement cram- « ponnés aux récifs, et plusieurs enfin tristement assis « sur le flanc du navire. »

« L'orateur réunit autour de sa chaire, dans la « chapelle de la maison de l'Oratoire, des membres « distingués du clergé anglican, des jurisconsultes

« renommés, des hommes qui occupent dans le Par-
« lement, dans les lettres, dans les sciences des posi-
« tions élevées. Ses efforts n'ont pas été vains. Peu
« après la prédication et la publication de ces Confé-
« rences, de nombreuses et notables conversions ré-
« jouirent l'Église, récompensèrent le zèle de l'apôtre
« et l'encouragèrent à continuer l'œuvre qu'il avait si
« bien commencée [1]. »

Vers cette époque, le fondateur de l'Oratoire reçut du Souverain Pontife un témoignage de satisfaction auquel applaudirent tous les catholiques. Le vicaire apostolique du district central, Mgr Ullathorne, remit au savant théologien un Bref de Pie IX, qui lui conférait le titre de docteur. Cette cérémonie se fit le 22 août 1850, dans la chapelle de l'Oratoire à Birmingham, en présence des Pères de la Congrégation et d'un certain nombre d'amis. Mgr Ullathorne, dans un affectueux discours adressé au récipiendaire, eut soin de dire qu'en lui conférant cette dignité, le Souverain Pontife avait voulu donner un témoignage de son entière approbation à l'esprit de piété et d'orthodoxie avec lequel il avait défendu les croyances sacrées du catholicisme depuis son entrée dans l'Église. Pie IX avait aussi voulu remercier le Rév. P. Newman du zèle qu'il déploie dans son apostolat. Après les prières d'usage, la profession de foi et l'allocution du prélat, le savant Oratorien reçut de ses mains le bonnet et l'anneau, insignes de sa nouvelle dignité. Cet honneur,

[1] Préface des *Conférences de l'Oratoire*.

que le Rév. P. Newman n'avait point cherché, fut reçu par lui avec autant d'humilité que de satisfaction et de reconnaissance.

En 1851, il a prêché à Birmingham les *Conférences sur la position des catholiques en Angleterre*, Conférences publiées ensuite en un volume, qui a donné lieu au procès intenté par le moine apostat Achilli. Ce procès a fourni aux catholiques du monde entier l'occasion de témoigner, d'une manière trop flatteuse pour eux et pour lui, les sentiments que leur inspire l'illustre converti, pour que nous n'en racontions pas les incidents. Nous dirons donc succinctement les circonstances et le dénouement de ce procès mémorable. Mais, avant d'en faire l'histoire, nous devons mentionner un autre incident soulevé par la publication de ce volume, et dont une correspondance échangée entre le savant Oratorien et l'évêque anglican de Norwich nous a fourni les détails [1].

Dans une réunion tenue à Norwich par la *Société anglaise et étrangère de la Bible*, le prélat se permit de critiquer une opinion qu'il prétendait avoir été émise par le Rév. Dr Newman touchant les miracles. Il exprima, dans cette assemblée, « la surprise et le dégoût » avec lesquels il avait appris que le Dr Newman, « un des membres les plus savants » de l'Eglise romaine, osait dire que *les légendes de miracles puérils* ont le même titre à la croyance des fidèles que *la parole de Dieu rapportée dans l'Évangile*. Le pré-

[1] Cette correspondance a été publiée dans le *Morning-Chronicle* du 21 octobre 1851.

lat attribuait au célèbre Oratorien l'opinion absurde que certaines légendes miraculeuses, qui n'ont pas même la sanction de l'Église, jouissent de la même autorité que les miracles rapportés dans le saint Évangile.

La réponse était facile : « Les assertions contre les« quelles vous vous élevez, répondit le Dr Newman, « sont aussi contraires à l'enseignement de l'Église « catholique qu'elles répugnent à la manière dont « vous envisagez la vérité chrétienne. »

L'évêque de Norwich s'excusa en déclarant qu'il avait sans doute mal compris le passage critiqué, mais qu'il craignait que sa construction ne prêtât à l'interprétation qu'il lui avait donnée. Il terminait sa lettre par ces mots : « Le temps et les circonstances nous « ont depuis si longtemps séparés, que je dois m'excu« ser de la manière familière dont je m'adresse à « vous. Mais votre écriture a rappelé à mon esprit « d'autres temps et des amis bien chers, qui étaient « alors nos amis et nos associés à l'un et à l'autre. » L'Oratorien répliqua : « Je vous remercie, mon cher « lord, du ton plein de bonté de votre lettre qu'il m'a « été très-agréable de trouver si semblable à celui « d'autrefois. » Il s'attachait ensuite à expliquer au prélat que la crainte de voir ce passage interprété d'une manière fausse était peu fondée. Les deux controversistes ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur la rédaction, c'est-à-dire que le prélat maintint ses objections malgré les éclaircissements péremptoires que lui donna son ancien ami.

L'évêque anglican annonça toutefois au Père Newman qu'ayant occasion de réimprimer son discours, il s'empresserait de retirer le mot *dégoût,* qui l'avait blessé, et qu'il reproduirait, dans une note, le passage en discussion et le désaveu donné au sens qu'il avait cru pouvoir y attacher. Le prélat remerciait aussi le Dr Newman, qui lui avait annoncé l'envoi d'un de ses anciens ouvrages : l'*Essai sur les miracles,* publié en 1843, comme pièce justificative de ses opinions actuelles, en lui disant : « Le présent que vous vous propo-
« sez de me faire sera, je vous l'assure, apprécié comme
« un gage que nous sommes encore amis, s'il ne prouve
« plus encore, malgré une séparation profonde en ma-
« tière de foi, et que nous pouvons encore espérer
« toutes choses l'un pour l'autre. » Le Père Newman terminait sa dernière lettre au prélat en lui disant :
« Que la miséricorde éternelle veille toujours sur
« vous, vous guide, vous remplisse de science et de
« paix. »

Cet incident a permis d'apprécier, par les sentiments qu'il inspire encore à ses anciens coreligionnaires, l'homme éminent que l'Église a gagné.

Arrivons au procès d'Achilli, qui a appris à l'Angleterre protestante quel est le caractère des hommes qu'elle enlève à l'Église catholique.

III.

Procès Achilli. — L'accusateur et l'accusé. — Conduite d'Achilli en Angleterre. — Ses calomnies et ses dénonciations contre l'Église. — Le cardinal Wiseman arrache le masque à l'imposteur. — Le Dr Newman le fait connaître aux catholiques de Birmingham. — Achilli est poussé à intenter le procès. — Le P. Newman obtient de ses juges de fournir la preuve de ses assertions. — Énumération des crimes dont le moine apostat est accusé. — Les témoignages contre Achilli. — Circonstances qui ont déterminé le P. Newman à le démasquer. — Partialité du ministère public. — Sir A. Cockburn présente la défense de l'accusé. — Système de défense d'Achilli. — Les jurés se prononcent pour le moine apostat. — Effet produit par le verdict. — Indignation causée en Angleterre et en Europe. — Première pensée d'ouvrir une souscription catholique. — La souscription s'organise en Angleterre et en Irlande. — Les sympathies de la France appréciées en Angleterre. — Hommage rendu au clergé français. — Le P. Newman remercie les Evêques et les catholiques de France. — Il comparaît devant ses juges pour entendre prononcer sa condamnation. — Incident et demande d'un nouveau procès. — Cette demande, plaidée devant la Cour, est refusée. — Jugement contre le P. Newman. — Désappointement d'Achilli et de ses amis. — Hommage rendu au condamné. — Sa condamnation devient une réparation et un triomphe. — Résultat de la souscription. — Reliquat laissé au P. Newman. — Il est nommé président de l'Université catholique d'Irlande. — Sa mission et ses œuvres dans l'Église d'Angleterre.

L'accusateur est moine et prêtre apostat ; homme de mœurs dissolues et de célébrité révolutionnaire, qui, interdit et privé de tout pouvoir dans l'Église, est allé demander au protestantisme anglais une position, des moyens d'existence et une épouse.

L'accusé porte un nom autrement célèbre, qui a l'avantage d'être vénéré, même de ses adversaires. Les regrets qui éclatèrent parmi ses coreligionnaires le jour où la conscience éclairée de cet éminent théolo-

gien ne lui permit plus de rester dans l'église anglicane, sont restés les mêmes, ainsi que vient de nous l'apprendre la correspondance de l'évêque de Norwich. Le concert d'éloges et de regrets qu'on entendit alors n'a pas cessé de retentir autour du nom du revérend Dr Newman. Des évêques anglicans et des hommes d'Etat s'en sont faits les interprètes, et même le président de la Cour du Banc de la Reine, dont la partialité a si puissamment influencé le verdict des jurés, n'a pu s'empêcher de leur dire : « Vous ne sau-
« riez envisager le révérend Dr Newman sous un jour
« défavorable parce qu'il a quitté l'église anglicane;
« car quand un homme d'honneur et de piété aban-
« donne, dans cette église, sa position et tous les avan-
« tages qui en découlent, il n'est pas permis de dou-
« ter de la sincérité de sa conduite. »

Il y aurait donc des raisons d'entretenir ces mêmes doutes si, au lieu d'abandonner une position élevée et des avantages considérables, l'homme qui change de religion ne faisait que s'éloigner d'une Eglise au sein de laquelle il serait sans emploi, sans pouvoir et flétri. Or, Achilli se trouvait précisément placé dans ces circonstances quand il a passé au protestantisme. Il y a plus : la justice ecclésiastique, après les avertissements et les corrections de ses supérieurs, avait été dans la nécessité de l'enfermer pour l'empêcher de nuire davantage, pour mettre un terme aux ravages qu'il causait dans le troupeau.

Après s'être évadé des prisons de Rome, Achilli se rendit à Londres, où il commença une série de dis-

cours contre l'Église catholique, contre ses croyances et ses pratiques, dans lesquels il prétendait faire des révélations extraordinaires sur l'Inquisition et ses prisons redoutables. Il n'eût pas été nécessaire d'afficher un si brillant programme pour faire accourir les badauds du protestantisme anglais. Achilli ne tarda pas à se voir entouré d'un auditoire distingué. De Londres il passa dans les provinces, où il obtint des succès non moins flatteurs.

Quant à ce que l'orateur débitait contre Rome, on le devine aisément. Tous les apostats qui l'ont précédé l'avaient dit avant lui. Seulement, plus criminel que beaucoup de ses devanciers, il eut aussi plus d'audace; et voici, pour ne citer qu'un exemple, comment il s'exprimait en parlant de Grégoire XVI, qui, trompé par son hypocrisie, avait été son bienfaiteur. Nous demandons pardon à Dieu, à l'Église et au lecteur de cette citation; mais ici il importe de faire comprendre à la suite de quelles circonstances le R. Dr Newman crut de son devoir de démasquer l'apostat.

« Oui (s'écrie-t-il en s'adressant à Grégoire XVI, dans un de ses écrits), le peuple, trompé par vous, a de « bonnes raisons pour ne plus croire en vous. Vous « l'avez trompé avec vos doctrines, les vôtres, et non « celles de l'Évangile, inventées pour votre profit seul, « et non pour le bénéfice des âmes, auxquelles vous « refusez toute consolation quand elles n'ont pas à vous « donner de l'or et de l'argent. Vous l'avez trompé « par vos pratiques, quand, vous si avare, vous prê- « chez le désintéressement; vous si impur, prêchez la

« chasteté; vous si vindicatif, prêchez l'oubli des in-
« jures; vous si insubordonné, prêchez la soumission;
« vous si turbulent, osez prêcher la paix; vous si in-
« dulgent pour vous-même, prêchez la tempérance;
« vous si indolent, prêchez le travail; vous si immo-
« ral, prêchez la sainteté. Ainsi, en ce jour, vous avez
« trompé le peuple; mais il cesse de croire en vous,
« parce qu'il s'est aperçu que Dieu n'habite plus avec
« vous et qu'il ne parle plus par vos lèvres men-
« teuses! »

Le cardinal Wiseman fut le premier à arracher le masque à cet imposteur. Son Eminence publia, dans la *Revue de Dublin*, un article [1], réimprimé ensuite en brochure, qui faisait connaître l'histoire de cet accusateur public de l'Église et de son glorieux Pontife. Achilli n'osa pas, à cette époque, intenter un procès. Il se borna à déverser son mépris sur ce qu'il lui plaisait d'appeler des dénonciations calomnieuses. Mais, plus tard, ayant choisi pour théâtre de ses exploits la ville de Birmingham, siége de l'Oratoire que préside le Rév. D[r] Newman, le savant théologien résuma, dans une page du volume de ses *Conférences sur la position des catholiques en Angleterre*, qu'il a prêchées dans cette ville, la biographie d'Achilli que le cardinal avait publiée. Cette page forme le principal passage des incriminations qui ont donné lieu au procès. L'orateur y met en scène Achilli :

« On va en foule, dit-il, entendre Achilli dénoncer

[1] Voir la *Revue de Dublin*, numéro de juillet 1850, et la brochure intitulée : *Authentic Brief sketch of the life of D[r] Giacinto Achilli.*

« l'Inquisition. Ah ! Achilli ! j'aurais pu vous parler
« de lui la semaine dernière, si j'en avais eu le
« temps. Les protestants vont l'entendre en foule
« parce qu'il a quelque chose à dire de l'Église ca-
« tholique. Il a quelque chose à dire, c'est vrai ; il a
« un scandale à révéler ; il a un argument à exposer.
« Cet argument est simple ; mais il est puissant dans
« sa portée. Cet argument, c'est lui-même. Sa pré-
« sence est le triomphe des protestants ; sa vue est la
« confusion des catholiques. Oui, c'est une grande
« confusion pour nous que notre sainte Mère ait pu
« avoir un prêtre comme lui. Il sait la force de l'ar-
« gument, et il se montre à la multitude qui le con-
« temple. Il semble dire : « Mères de famille, char-
« mantes jeunes filles, enfants innocents, tournez les
« yeux vers moi, car je mérite qu'on me regarde.
« Vous n'avez pas un pareil spectacle tous les jours.
« Est-ce qu'une Église peut vivre sous l'imputation
« d'avoir donné un produit tel que moi ? J'ai été ca-
« tholique et impie. J'ai été prêtre romain et hy-
« pocrite. J'ai été un débauché sous le froc. Je suis
« ce père Achilli qui, dès 1826, fut privé du droit
« de prêcher pour une faute que ses supérieurs ca-
« chèrent de leur mieux, et qui, en 1827, avait déjà
« la réputation d'un moine scandaleux. Je suis cet
« Achilli qui, dans le diocèse de Viterbe, en février
« 1831, a enlevé l'honneur d'une jeune fille de dix-
« huit ans ; qui, en septembre 1833, a été trouvé cou-
« pable du même crime sur une personne de vingt-huit,
« et qui l'a accompli une troisième fois, en juillet 1834,

« sur une autre âgée de vingt-quatre. Je suis cet en-
« fant de saint Dominique connu pour avoir répété ce
« crime à Capoue en 1834 ou 1835, et à Naples, en 1840,
« sur une jeune fille de quinze ans! Je suis ce moine
« qui a choisi la sacristie d'une église pour accomplir un
« de ces crimes, et le Vendredi-Saint pour en consom-
« mer un autre. Contemplez-moi, mères d'Angleterre!
« je suis un confesseur de la foi contre la papauté, car
« vous pourriez bien ne pas me revoir. Je suis ce même
« prêtre qui, après tout cela, a prêché, non-seulement
« contre la foi catholique, mais contre la loi morale,
« et qui a perverti les autres par sa prédication. Je
« suis ce chevalier Achilli, qui se rendit ensuite à Cor-
« fou, où il séduisit la femme d'un tailleur, qui vé-
« cut publiquement et voyagea avec la femme d'un
« choriste. Je suis ce professeur du collége protestant
« de Malte qui a été chassé de sa place pour des fautes
« que les autorités ne purent se décider à préciser; et
« maintenant regardez-moi, tel que je suis, et voyez
« en moi la victime de la cruauté et de la barbarie des
« inquisiteurs de Rome [1] ! »

Le Rév. Dr Newman ne disait rien qui n'eût été allégué contre l'apostat, et l'on aurait quelque peine à se rendre compte de la susceptibilité qui, cette fois, le détermina à faire un procès, si l'on ne savait qu'il ne fut pas seul dans cette détermination. Les sectaires qui le patronaient, les hommes qui avaient épousé sa cause, et qui sont animés contre le Rév. Dr Newman de sentiments bien autrement haineux que contre le

[1] *Lectures on the present position*, etc., pag. 197 et 198.

premier dénonciateur d'Achilli, le contraignirent à prendre cette résolution. « Si les accusations portées « contre vous sont sans fondement, lui disait-on, vous « ferez condamner le calomniateur, et l'on saura à « quels moyens les hommes les plus considérés et les « plus importants du catholicisme n'hésitent pas de « recourir contre les membres de leur communion « qui les abandonnent. » Achilli dut se résigner, et le Rév. Dr Newman fut mis en cause.

L'ensemble de ces circonstances permet d'apprécier les sentiments qui se sont trouvés en lutte dans l'enceinte de la Cour, sentiments auxquels les jurés, les organes du ministère public et le président du tribunal, lord Campbell, se sont associés. Un accusé a rarement comparu devant un tribunal dans des conditions plus défavorables.

Quels que soient les hommages que rendent publiquement au Dr Newman ses anciens coreligionnaires, sa présence n'en éveillait pas moins, au fond de leur cœur, de douloureux ressentiments. Les preuves écrites dont l'accusé invoquait l'autorité émanaient de tribunaux étrangers contre lesquels le protestantisme et les préjugés ont accumulé tant d'aversions, que la seule mention de leur nom suffisait pour faire éclater les murmures de la salle, et déterminer les avocats de la Couronne à s'opposer à leur lecture. Il y a près de deux cents ans que les haines religieuses n'avaient pas, en Angleterre, souillé, comme dans cette circonstance, le sanctuaire de la justice. Ce scandale judiciaire rappelait au *Times*, un des journaux les plus hostiles aux

catholiques, « l'époque où les jurés anglais envoyaient « des hommes innocents à la mort, au milieu des ap« plaudissements d'une foule brutale, et qui, en re« tour, méritaient de la part du juge le honteux com« pliment d'avoir agi comme de bons protestants. » Rien de cela n'a manqué dans les premières audiences consacrées par la Cour du Banc de la Reine au procès qui nous occupe. La foule a applaudi comme au théâtre, sans que lord Campbell, qui présidait, ait cherché à comprimer ces manifestations, et les jurés ont mérité des éloges pour avoir jugé en *bons protestants*.

Les préventions qui s'élevaient contre le Rév. D[r] Newman étaient toutes en faveur d'Achilli, l'accusateur de l'Eglise romaine, qui se présentait escorté par l'association de l'*Alliance évangélique*. Le patronage que cette société lui avait accordé n'était ignoré ni de la Cour ni des jurés.

Le procès a commencé, devant la Cour du Banc de la Reine, le 4 novembre 1851.

Le Rév. D[r] Newman a demandé la remise de l'affaire jusqu'à la session de Pâques, afin d'avoir le temps de préparer sa défense et d'appeler les témoins. La remise a été accordée.

On comprend combien les preuves ont été longues et difficiles à recueillir ; car les faits à établir remontaient à dix, quinze, vingt ans, et s'étaient passés sur divers points de l'Italie, à Malte ou dans les îles Ioniennes. On est arrivé néanmoins à les réunir. L'accusé a présenté mieux encore que des preuves écrites ; il a retrouvé les témoignages vivants de l'immoralité du

moine hypocrite. Les victimes de ses crimes sont venues de Naples et de Viterbe faire entendre leurs voix accusatrices dans le sanctuaire de la justice anglaise. De malheureuses femmes sont arrivées à Londres pour porter contre Achilli un témoignage d'autant plus irrécusable, qu'en l'accusant elles confessaient leur honte, et qu'elles le faisaient sans autre intérêt que celui de rendre hommage à la vérité.

Après d'assez longs délais obtenus par l'accusation, les débats s'ouvrirent enfin devant la Cour, le 21 juin 1852.

Les faits dont le Dr Newman avait à fournir la preuve avaient été divisés en vingt-trois chefs, qu'il convient de reproduire afin de donner une idée exacte des difficultés que présentait sa défense. Il était nécessaire de prouver les accusations suivantes :

1. Avant la composition et la publication de l'ouvrage incriminé, Achilli était un impie.

2. Ledit Achilli a exercé les fonctions de prêtre de l'Eglise de Rome à Viterbe, à Capoue, à Naples et ailleurs. Il a abandonné secrètement et a cessé de croire les doctrines particulières de l'Eglise de Rome, et, quoique professant à l'extérieur la chasteté et la pureté dans sa conduite, il a commis divers actes de fornication, d'adultère et d'impureté mentionnés ci-après, et par conséquent il n'était qu'un hypocrite.

3. Achilli était un débauché caché sous le froc (*celui du moine*), car étant membre de l'Ordre de Saint-Dominique ou des Frères-Prêcheurs, et obligé par vœu à garder la chasteté, la pauvreté et l'obéis-

sance, il a commis les différents actes d'impureté mentionnés ci-après.

4. Achilli avait occupé une chaire de professeur à Viterbe, dont il a été privé par ordre de son supérieur, dès 1826, pour certaine inconduite qui fut tenue secrète.

5. Achilli, en 1826, était moine de l'Ordre de Saint-Dominique, dans le couvent de Gradi, à Viterbe, et, contrairement à son devoir comme moine, il négligeait d'assister au service divin dans le chœur, et, sans la permission de ses supérieurs, il avait de fréquents rapports avec des personnes n'appartenant point audit Ordre, et c'est ainsi qu'en 1827, il avait déjà mérité la réputation de moine scandaleux.

6. Achilli, en février 1831, à Viterbe, a débauché, séduit et connu charnellement une certaine Elena Valente, qui était alors chaste et non mariée, âgée de dix-huit ans, et il lui a ravi son honneur.

7. Achilli, à Viterbe, a débauché une certaine Rosa di Allessandris, qui était alors chaste, non mariée et âgée de vingt-huit ans, et lui a ravi l'honneur. Le 1er septembre 1833, à Viterbe, il fut trouvé coupable de ce crime d'après une enquête et un interrogatoire subi devant l'évêque de cette ville.

8. Achilli, le 1er juillet 1834, à Viterbe, a débauché une certaine jeune fille âgée de vingt-quatre ans, et lui a ravi son honneur.

9. Achilli, à Viterbe et dans le voisinage, a commis divers crimes, semblables ou pires, et a débauché une certaine Vincenza Guerra, qui était alors chaste et non

mariée. Achilli est allé ensuite à Rome, et, appelé devant le tribunal du Saint-Office ou Inquisition, il fut trouvé coupable desdits crimes.

10. Achilli, le 1er janvier 1835, étant moine de l'Ordre de Saint-Dominique, à Capoue, a débauché une autre femme, qui était chaste et non mariée.

11. Achilli, le 1er janvier 1840, à Naples, a débauché une certaine Maria-Giovanni Principe, âgée de quinze ans.

12. Le lieu où Achilli a débauché ladite Rosa di Allessandris était la sacristie de l'église de Gradi, à Viterbe, et le jour qu'il a débauché ladite Maria Principe, à Naples, était le Vendredi-Saint, en 1840.

13. Achilli, étant prêtre de l'Église catholique, à Rome, Capoue, Naples et Malte, a exprimé et enseigné des principes contraires à la vérité de diverses doctrines de la foi catholique. Il a en outre nié, contre les règles de la morale, l'obligation de garder la chasteté et la continence, et, par ce moyen, il a perverti un certain Luigi di Sanctis, un certain Fortunato Saccarès, ladite Rosa di Allessandris, ladite Elena Valente et ladite Maria-Giovanni Principe, de leur foi dans ces doctrines ou principes moraux, et les a détournés de leur obéissance à ces mêmes lois.

14. Le 2 juillet 1843, à Corfou, Achilli a débauché et rendu infidèle à son mari une certaine Marianna Grisaffi, femme d'un nommé Nicolo Garamoni, tailleur d'habits de profession; et ensuite, le 1er août 1843, à Corfou, Achilli a cohabité publiquement et commis l'adultère avec une certaine Albina, femme légitime

d'un certain Vincenzo Coriboni, chanteur dans un théâtre ambulant. Il a aussi voyagé publiquement avec elle de Corfou à Zante.

15. Le 1er mai 1848, et durant l'année précédente, Achilli occupait la chaire de théologie dans un établissement protestant, le collége Saint-Julien, à Malte, et pendant ce temps il a empêché et détourné l'effet d'une enquête en voie d'exécution devant MM. Hadfield et Brien, administrateurs de ce collége, relativement à des accusations de fornication et autres grossières immoralités portées contre un certain Fortunato Saccarès et un certain Pietro Léonini, accusations dans lesquelles Achilli fut aussi impliqué. A cause de ces faits, le comte de Shaftesbury et autres, formant la commission administrative dudit collége, ont déposé Achilli de l'emploi de professeur tant pour avoir empêché l'enquête que pour les actes de fornication et d'immoralité ci-dessus mentionnés; mais ladite commission n'était pas et n'est pas encore disposée à indiquer et à décrire *spécifiquement* ces divers actes.

16. Achilli, dans les années 1847, 1850 et 1851, résidant à Londres, a essayé de séduire et de débaucher une certaine Hariett Harris, jeune fille chaste et non mariée, et s'est conduit envers elle d'une manière dissolue et indécente, ainsi qu'envers une certaine Jane Legg, une certaine Sarah Wood, une certaine Catherine Gorman et une certaine demoiselle Fortay. On voit par ces faits et ceux ci-dessus établis, qu'Achilli a été coupable de la plus extraordinaire dépra-

vation, qu'il a été le scandale et la honte du catholicisme.

17. Achilli était un débauché par le fait de l'accomplissement desdits actes d'immoralité; il avait été et était un impie et un hypocrite.

18. Achilli, au couvent de Gradi, à Viterbe, en 1836, s'absentait continuellement dudit couvent pendant le service divin et fréquentait les maisons particulières, contrairement aux règles dudit Ordre de Saint-Dominique, et il avait par sa conduite scandalisé plusieurs personnes qui n'étaient pas membres dudit Ordre.

19. Le seizième jour de juin 1841, le tribunal du Saint-Office ou Inquisition, à Rome, a défendu à Achilli de célébrer la messe, de confesser, de prêcher et d'exercer le sacerdoce dans aucune de ses fonctions.

20. Après que Achilli eut débauché à Viterbe ladite Rosa di Allessandris, âgée de vingt-huit ans, le 1er septembre 1833, il fut obligé de donner la somme de cinquante écus (250 fr.) au père de la jeune fille comme dommages et intérêts. Par un rapport officiel de la police de Viterbe, il est déclaré que ledit Achilli avait donné cet argent comme prix du silence du père de la jeune femme.

21. Le 1er janvier 1839, dans un document ou rapport des officiers de police de Naples, déposé aux archives et documents de ladite police napolitaine, le nom d'Achilli figure comme celui d'un homme connu pour être habituellement incontinent.

22. Après que Achilli eut débauché et séduit ladite

Marianna Grisaffi, femme dudit Nicolo Garamoni, tailleur, le 3 juillet 1843, il fut assigné a comparaître devant le tribunal civil de Corfou pour crime d'adultère; c'est-à-dire, que ledit Nicolo Garamoni présenta une requête au tribunal demandant que celle présentée par ladite femme Marianna pour obtenir une pension alimentaire fût rejetée, par la raison que la femme Marianna était coupable d'adultère avec Achilli, et il offrait de le prouver par témoignage légal.

23. Achilli, le 1er janvier 1850, et divers autres jours, quoique se connaissant coupable des divers crimes susdits, les a niés tous. Achilli, quand il commit ledit parjure, désirait ardemment commettre encore les mêmes fautes tout en professant de chercher la vérité; et, à cause de ces crimes, Achilli était et est indigne de tout crédit relativement aux accusations portées par lui contre la doctrine et la discipline de l'Église de Rome et les personnes qui les professent.

Ces détails résument l'histoire aventureuse du moine Achilli. Après les avoir énoncés, le Père Newman terminait par une déclaration dont voici l'analyse :

« Ledit J.-H. Newman déclare que s'il a livré ces « faits à la publicité, c'est en vue du bien public, à « cause de la grande effervescence qui s'était mani- « festée dans les esprits à la suite des discussions pu- « bliques qui avaient été soulevées dans plusieurs loca- « lités sur les matières controversées entre les Eglises

« de Rome et d'Angleterre. Vu qu'Achilli avait pris « une part active à ces discussions, et qu'un grand « nombre de personnes invoquaient son témoignage « comme étant celui d'un homme d'un caractère irré- « prochable, il importait que la vérité fût connue, afin « d'apprendre au public que les opinions et les té- « moignages dudit Achilli ne méritaient aucune con- « fiance, à cause de ses antécédents. Vu, en outre, « que ledit Achilli était allé à Birmingham, à Lea- « mington, à Brighton, à Bath, à Cambridge, à Hun- « tingdon, à Winchester et autres villes, prêchant « partout de manière à exciter l'animosité contre les « sujets catholiques romains de Sa Majesté aussi bien « que contre la religion catholique et ses pratiques, « et cela au préjudice de la paix de notre Dame la « Reine, il importait, en vue de diminuer l'animosité, « de calmer ces sentiments de discorde et de mainte- « nir la paix de notre Dame la Reine, que ces choses « fussent connues de tous les sujets de Sa Majesté. « Achilli profitait, en outre, de cette ignorance du « public pour accuser l'Église catholique romaine, « ses évêques, ses autorités, ses tribunaux, et se pré- « senter comme une victime, comme un martyr de ses « opinions religieuses. Cette position lui attirait des « témoignages de sympathie et lui procurait, de la « part des personnes droites, trompées par ses men- « songes, une assistance lucrative. Il importait, pour « toutes les raisons ici énumérées, de livrer à la « publicité les faits dont je demande à fournir la « preuve. »

Après la lecture des pièces, l'avocat-général, parlant à l'appui de l'accusation, a, dès son début, donné une preuve de sa partialité en prétendant que le Dr Achilli, ayant des révélations importantes à faire sur les prisons de l'Inquisition, aussi bien que sur les doctrines et les pratiques de la religion catholique romaine, on avait vu en lui un *adversaire formidable.* « Il fallait donc, a-t-il ajouté, chercher un moyen « de mettre en doute sa véracité et de compromettre « son crédit. Or, le Dr Newman savait que rien n'é« tait plus propre à scandaliser les Anglais que d'ac« cuser Achilli d'immoralité. C'est pourquoi il a re« cueilli tous les scandales que les ennemis du « Dr Achilli avaient répandus contre lui. » Telle a été la thèse développée par l'avocat-général, qui s'est efforcé, dès l'ouverture des débats, de placer les jurés sous l'impression qu'Achilli était bien réellement victime de la calomnie.

L'avocat du Rév. Dr Newman, sir A.-E. Cockburn, s'est attaché à dissiper cette impression. Il a exposé avec netteté les circonstances du procès; il a fait l'histoire d'Achilli et l'énumération de ses crimes. Cet éminent jurisconsulte n'a rien négligé pour prémunir un jury composé de protestants contre l'entraînement de leurs préjugés religieux, et les a vainement conjurés de remplir leur devoir avec l'impartialité d'honnêtes gens. « Voyez, dit-il, quelle est la « situation du Rév. Dr Newman; il n'a attaqué le « Dr Achilli pour aucun motif personnel. Il a défendu « l'Église à laquelle il appartient. Achilli a gardé pen-

« dant quinze mois le silence après l'apparition du livre « qu'il poursuit aujourd'hui. Il s'était attiré d'ailleurs « ces attaques par celles qu'il avait dirigées contre le « catholicisme. A l'entendre, il n'avait abandonné la « foi romaine que parce qu'il ne pouvait endurer les « abominations qui s'y commettaient. Il dénonçait la « corruption du clergé et la vie dissolue de ses mem-« bres. » Après avoir cité le passage d'un écrit de l'apostat contre Grégoire XVI, le défenseur demande s'il était possible que les catholiques acceptassent de sang-froid de telles insultes. Dans un rapide exposé, il a énuméré et développé tous les faits imputés à Achilli, et a terminé par ces mots : « Si vous pensez que le « D[r] Achilli n'est pas coupable, le Rév. P. Newman « se soumettra à votre verdict. Mais si vous croyez les « témoins, et si vous êtes convaincus par les documents « que le P. Achilli est un imposteur, faites justice à « mon client. »

Il serait impossible de lire l'interrogatoire et les dépositions des nombreux témoins entendus sans être frappé de l'accent de vérité qui y règne. Bien que les faits sur lesquels ils avaient à s'expliquer remontassent à plus de vingt ans, tous ont répondu aux questions qui se croisaient, et par lesquelles on cherchait à les mettre en contradiction, sans que l'avocat le plus subtil ait pu saisir le moindre désaccord entre leurs paroles [1].

[1] Voir *The correct and authentic Report of the trial and preliminary proceedings*, etc., etc. by Finlason, Esq. B. at L. London, Dolman. Ce Rapport a été traduit en français.

Le tribunal était composé, depuis le noble lord qui le présidait jusqu'au dernier des jurés, de personnes avides de scandale, qui, indépendamment des faits à établir, cherchaient à mettre en cause et à compromettre la religion à laquelle Achilli a appartenu. Parmi ces témoins se trouvaient, indépendamment des victimes de l'immoralité d'Achilli, un nombre plus grand encore de personnes tout à fait désintéressées dans le procès, des Anglais protestants et plusieurs ministres. Or, les témoignages ont été unanimes. Il n'existe pas la moindre dissidence entre les témoins dès qu'il s'agit de la dépravation dégoûtante de l'apostat.

Comment ce prétendu martyr de la calomnie s'est-il conduit à Londres, où il avait été chargé de la direction d'une église protestante italienne ? Absolument de la même manière qu'à Viterbe, Naples, Corfou et Malte[1] ! Les révélations sur la vie privée d'Achilli en

[1] En présence de ce concours de témoignages, le *Times* s'écriait : « Partout où cet homme a porté ses pas, le scandale, justement ou « injustement, semble le suivre. La police de Naples, l'Inquisition à « Rome, la Cour épiscopale de Viterbe, les tribunaux de Corfou, tous « ont eu des démêlés avec lui, et toujours à cause du même pen- « chant. Il n'a passé que peu de temps en Angleterre, et nous voyons « plusieurs femmes porter contre lui les mêmes accusations ! En vérité, « Achilli serait le plus infortuné des hommes si ces accusations ont « pu, de tant de points à la fois, s'élever contre lui sans aucun fon- « dement. On ne saurait les attribuer à la méchanceté catholique ou « protestante, car ces accusations ont commencé quand il était d'une « religion, et elles ont continué après qu'il a eu passé à l'autre. Les « catholiques romains l'ont accusé lorsqu'il était catholique, et depuis « qu'il est protestant, ce sont les protestants qui l'accusent..... de la « même chose.

« S'il n'existe pas une présomption en faveur d'assertions ainsi at- « testées par serment, aucun écrivain ne se hasardera, même quand « l'intérêt public l'exigerait (et c'était le cas du Dr Newman, comme le

Angleterre étaient d'autant plus graves et ont produit d'autant plus d'effet que le Révérend Docteur a épousé en 1849 une Anglaise qui a l'honneur de s'appeler madame Achilli.

Le moine apostat de Viterbe n'a opposé aux témoins qui ont déroulé devant la Cour l'histoire de ses immoralités que des dénégations audacieuses, appuyées sur la foi de son serment. Or, le point que le jury a déclaré être parfaitement prouvé est un de ceux que le plaignant a repoussés avec le plus de fermeté et d'assurance. Le dix-neuvième chef portait que le tribunal du Saint-Office, ou l'Inquisition, avait, le 16 juin 1841, privé Achilli du droit de célébrer la messe, lui avait enlevé toute charge d'âmes, lui avait interdit de prêcher, d'entendre les confessions et d'exercer toute fonction sacerdotale.

Le plaignant tenait à honneur d'établir qu'il n'avait jamais été privé de ses pouvoirs tant qu'il avait été catholique. « *Je n'ai jamais été privé d'aucun de mes pouvoirs,* » a-t-il dit aux jurés, qui cependant ne l'ont pas cru, et qui ont admis les preuves du contraire. Donc, aux termes mêmes du verdict, le Dominicain scandaleux de Viterbe a cherché à en imposer au jury, en ajoutant le parjure à ses crimes.

Le système de défense adopté par Achilli a été de nier absolument toutes les charges. Il a été sur la sel-

« reconnaît le ministère public), à incriminer le caractère d'une per-
« sonne, quelque bien fondé qu'il y soit d'ailleurs. Qui peut espérer
« d'être cru, quand une telle masse de témoignages a été mise de
« côté comme étant sans valeur ? »

lette, de neuf heures et demie du matin jusqu'à quatre heures et demie du soir, sans se déconcerter jamais. Il a commencé par esquisser à grands traits sa biographie, énumérant avec complaisance toutes les fonctions qu'il a remplies, mettant en scène les Cardinaux et les grands personnages avec lesquels il a été en rapport et dont il a reçu autrefois des témoignages de confiance, sans négliger de faire savoir à la Cour qu'en 1838 il était confesseur de la princesse de Saxe, Louise de Bourbon, après avoir été, en 1827, confesseur du gouverneur de Viterbe. Achilli groupe avec art, pour s'en faire un imposant cortége, toutes les personnes de quelque importance avec lesquelles il prétend avoir été en relations. Abordant ensuite les faits qui ont motivé le procès, il s'étonne et sait exprimer son indignation avec calme. Il voit pour la première fois et ne connaît pas même de nom les victimes qui l'accusent. Il croit cependant bien reconnaître qu'une de ces femmes porte un costume napolitain ; mais sa présence ne saurait réveiller en lui d'autre souvenir de son séjour à Naples.

Ainsi s'exprime Achilli sur les vingt-trois chefs d'accusation. Personne n'est plus étonné que lui d'entendre parler de son immoralité. Il est vrai qu'il a eu des démêlés avec le tribunal de l'Inquisition; mais c'était pour des bagatelles.

« J'ai été deux fois, dit-il, dans les prisons de l'In-
« quisition. Durant l'instruction de mon procès, on
« m'interrogeait tous les jours. Les charges contre
« moi étaient relatives à mon enseignement comme

« professeur et comme prédicateur. Mais je n'ai ja-
« mais entendu parler qu'on ait accusé ma moralité.
« L'Inquisition n'est pas compétente pour les accusa-
« tions de cette espèce. Jamais, jamais aucune plainte
« pareille n'a été portée contre moi à l'Inquisition, et
« par conséquent je n'ai pu avouer aux membres de
« ce tribunal que j'avais eu à Viterbe ou ailleurs des
« rapports charnels avec des femmes. »

Sur la présentation faite à Achilli de la copie d'un jugement du tribunal de l'Inquisition, produit par l'avocat du Rév. Dr Newman, il semble que son étonnement augmente. Il regarde cette pièce, la lit et la relit sans pouvoir s'en rendre compte; car, dit-il, « aucun jugement, aucune sentence n'a été prononcée contre moi. » La signature de M. Freeborn, consul à Rome, l'empêche cependant de pousser l'effronterie jusqu'à attribuer cette pièce à un faussaire [1].

[1] Voici la traduction de ce document :

« Je, soussigné, notaire de la haute Inquisition romaine et universelle, certifie qu'après une complète investigation des procédures suivies au Saint-Office contre le P. Hyacinthe Achilli, prêtre, religieux profès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il est établi par lesdits actes que ledit Achilli, ayant été interrogé par les autorités compétentes, a confessé être coupable d'avoir entretenu des relations charnelles avec plusieurs femmes quand il habitait le couvent de Viterbe; de plus, d'avoir séduit une autre femme, alors vierge, dans la ville de Monte-Falesca, et d'avoir connu charnellement deux autres femmes à Capoue. En outre, il a été découvert qu'il avait rendu mère une fille à Naples, et que le supérieur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs avait payé cinquante scudi à une autre femme séduite par ledit Achilli, pour l'indemniser de l'insulte qu'elle avait reçue. Finalement, j'atteste que, vu les crimes du susnommé et les faits mentionnés dans la procédure; après un ample et mûr examen des actes graves résultant des pièces du procès; après avoir pesé les charges pour et contre et après avoir miséricordieusement reçu les aveux de l'inculpé lui-même, et

Si Achilli avait pu être déconcerté, la lecture de ce document aurait dû le confondre. Mais il ne s'émeut pas si facilement. Il maintient ses premiers dires, malgré le démenti que leur donne une pièce judiciaire qui remonte à plus de dix années, époque à laquelle on ne prévoyait certes pas qu'un jugement de l'Inquisition romaine retentirait un jour dans le sanctuaire de la justice anglaise. Nous ne savons si Achilli s'est aperçu en ce moment de quelque effet fâcheux produit sur les jurés; mais sentant sans doute le besoin

sa propre déclaration, dont la teneur est : — « Je ne demande pas à « être absous, mais à être sévèrement accablé par mes aveux mêmes, « comme la justice le réclame. Je recevrai avec résignation le châti- « ment qui me sera infligé, quel qu'il puisse être, et, en supposant « qu'il n'y ait pas de preuves juridiques pour procéder contre moi « avec la plus grande rigueur, je demande que ma déclaration soit « considérée comme une base suffisante pour la condamnation que le « tribunal estimera la meilleure; »

« Leurs Eminences les inquisiteurs généraux, le mercredi 16 juin 1841, séant au couvent de Sainte-Marie de la Minerve, ont décrété que l'accusé, le père Achilli, après avoir été suspendu pour jamais de la célébration du sacrifice de la messe, déclaré incapable de toute espèce de direction des âmes, et de prêcher la parole de Dieu, privé de toute intervention délibérative ou active dans le gouvernement de son Ordre, et après avoir subi une pénitence salutaire, serait condamné à rester trois ans dans une maison de son Ordre de la plus stricte observance.

« Donné en témoignage de tous ces faits, en la chancellerie du Saint-Office, ce jour 22 septembre 1851.

« ANGELUS ARGENTI.
« S. Romæ et Univ. Inq., not.

« Témoins : le frère VINCENTIUS LEO SALLUA, p. pred.
« JOHN GORDON, cong. orat. presb.
« NICOLAS DARNELL, cong. orat.

« Juré devant moi à Rome, ce 17 novembre 1851.

« JOHN FREEBORN,
« Consul britannique à Rome. »

de relever l'autorité de ses affirmations, il s'est écrié : « Ma parole comme chrétien vaut un serment. Il est « inutile de jurer à chaque instant. Je respecte la va- « leur du serment comparé à une simple parole; mais « je donne à ma parole la même valeur qu'au ser- « ment. »

Et cependant les jurés ne l'ont pas cru, puisqu'ils ont reconnu que les Inquisiteurs romains avaient bien réellement privé Achilli de tout pouvoir spirituel, quoiqu'il ait soutenu le contraire sur la foi de son serment! Or, si l'apostat de Viterbe, le moine scandaleux et corrupteur a été parjure sur ce point, quelle confiance pouvait-il mériter sur les autres? C'est pourquoi les jurés, bien qu'emportés par leur haine contre le catholicisme, qui se personnifiait à leurs yeux dans le Père Newman, n'ont cependant pas osé lui donner éomplétement raison. Quand lord Campbell leur a demandé : « Vous trouvez donc que le 19e chef est « prouvé et que tous les autres ne le sont pas? » — « Du moins, a répondu le président du jury, ils « ne le sont pas *à notre satisfaction.* » Ce qui ne veut pas dire qu'ils aient reconnu que le plaignant avait été calomnié.

Bref, le verdict a été favorable à Achilli; mais il ne faut pas s'exagérer la nature de ce succès : les jurés, comme on le voit, ne l'ont pas déclaré innocent des crimes qui lui étaient imputés; il portait seulement que les accusations du Dr Newman n'ont pas été suffisamment prouvées. Les jurés n'ont admis l'évidence des preuves que sur l'un des vingt-trois

chefs d'accusation, sans s'apercevoir que cette admission rendait leur verdict incohérent, et aggravait, aux yeux des gens impartiaux, la culpabilité d'Achilli.

Ce verdict faisait dire au journal le *Times :*

« Nous jugeons qu'une grave blessure vient d'être « infligée à l'administration de la justice dans notre « pays, et que désormais les catholiques romains n'ont « que trop le droit de dire qu'il n'y a pas ici de justice « pour eux dans le cas où les sentiments protestants « des jurés et des juges sont en cause. »

Ainsi, l'on doit reconnaître, pour l'honneur de l'Angleterre, que le sentiment public s'est révolté contre cette sentence et l'a réprouvée avec une énergie sans exemple. « Espérons, ajoutait encore le *Times*, que « nous n'aurons pas à nous occuper de longtemps de « procédés judiciaires si inconvenants dans leur na- « ture, si peu satisfaisants dans leur résultat, si peu « calculés pour accroître le respect du peuple pour « l'administration de la justice, et l'estime des nations « étrangères pour le nom et le caractère anglais. »

Un incident digne d'être relaté, c'est qu'au nombre des témoins appelés par Achilli, figuraient deux apostats, qui ont déposé de la moralité d'un autre apostat, après avoir déclaré que si les religieux gardaient leurs vœux, ils ne resteraient pas longtemps dans leur couvent !

Ce sont là cependant les conquêtes du protestantisme anglais sur l'Eglise catholique. En voilà trois qui se valent par leurs antécédents et sans doute par leur moralité.

Le spectacle qui s'est déroulé devant la Cour du Banc de la Reine nous a rappelé l'anathème qu'un journal protestant d'Angleterre prononçait il y a quelques années contre les catholiques qui abandonnent, de loin en loin, leur religion pour se joindre aux protestants [1].

Cette première phase du procès venait de se dérou-

[1] « Sans aller, disait cet organe du protestantisme, jusqu'à prétendre « que Rome gagne nos meilleurs sujets, et que nous ne recevons « d'elle que ce qu'elle a de pire, l'expérience des apostasies récentes « dont nous avons été témoins de part et d'autre nous apprend (les « nombres relatifs étant supposés les mêmes) que le gain est du côté « de Rome en ce qui regarde le caractère des individus qui changent « de religion. Nous parlons moins des qualités de leur esprit, de leur « puissance ou de leur influence, que de leur piété avant la séparation « et de leur conduite après cet événement. A la vérité, notre témoi- « gnage est nécessairement d'un caractère négatif; mais nous vou- « drions avoir même ce genre de preuve en faveur de ceux qui nous « viennent de Rome. Nous désirerions qu'après avoir abandonné cette « communion ils s'attachassent à réaliser les priviléges que leur offre « leur mère adoptive, au lieu de s'en servir pour tourner en ridicule « l'Église dans laquelle ils avaient reçu le jour.

« Cette dernière pratique est devenue si générale, et nous la trou- « vons si répréhensible, que nous ne saurions la caractériser avec « toute l'indignation qu'elle mérite.....

« C'est surtout à cause des abus de ce genre et de l'horreur que « nous inspire cette conduite, que nous ne regardons pas les hommes « de l'Église romaine qui se joignent à nous avec cette complaisance « dont ils sont l'objet de la part d'un grand nombre. Ils tournent bien « rarement d'une manière satisfaisante. Peu d'entre eux consentent à « rester tranquilles; la plupart sont tapageurs, et ils joignent à cela « un oubli complet de la modestie qui convient à leur position; aussi « les voyons-nous se mettre en avant et courir après les applaudisse- « ments populaires. Ils semblent n'avoir rien de mieux à faire que de « dénigrer leurs anciens amis. En général, ils jettent plus de honte que « de crédit sur notre Église, et ils en éloignent ceux qui, sans leur « mauvaise conduite, seraient entrés dans son bercail..... Nous n'avons « pas besoin de pareils traîtres et de pareils déserteurs, vu qu'ils rui- « nent plus d'âmes qu'ils n'en sauvent. » (*English Churchman.*)

ler devant la justice, quand les catholiques apprirent que les énormes dépenses faites pour répondre à la citation d'Achilli pesaient de tout leur poids sur le Rév. Dr Newman. En France comme en Angleterre, les catholiques furent d'autant plus douloureusement affectés qu'ils savent ce que le Rév. Père Newman a sacrifié le jour où il est venu à eux. Personne n'ignore que la Congrégation de l'Oratoire en Angleterre se compose exclusivement d'anciens ministres protestants ou membres des Universités qui, après avoir suivi l'exemple de l'homme éminent qui fut longtemps leur maître, se sont groupés autour de lui pour le seconder dans son apostolat. Il n'est pas un de ces jeunes Oratoriens qui n'ait fait des sacrifices en s'éloignant de son église, et souvent même ces sacrifices ont été considérables.

Il faut savoir quelles positions opulentes l'église et les Universités d'Angleterre assurent à certains de leurs membres pour se faire une idée exacte de ce que M. Newman et ses amis ont abandonné. Oh ! que d'anglicans deviendraient catholiques s'ils jouissaient, dans leurs presbytères ou dans leurs somptueux colléges d'Oxford et de Cambridge, de moins de luxe et moins de comfort ! Non, la volonté humaine n'est pas de force à rompre de pareils liens ! la grâce surnaturelle a seule le privilége de donner cette puissance. Un miracle de la grâce s'est accompli chaque fois qu'un anglican, occupant dans l'église ou l'Université une position élevée, a renoncé aux avantages temporels dont il jouissait pour embrasser le catholicisme, qui

n'a rien à lui donner en retour, qui n'a aucune compensation à lui offrir.

Mais si l'Église renaissante d'Angleterre ne présente en perspective à ses plus vaillants athlètes d'autre avantage temporel que celui des sacrifices, de la lutte et de la persécution, du moins le corps catholique tient à honneur que ses champions ne succombent pas en combattant pour sa cause, quand il peut leur venir en aide.

Tandis que le Rév. Dr Newman se trouvait ainsi abandonné à lui-même, Achilli recevait l'assistance la plus empressée des ennemis du catholicisme. On ne s'est pas contenté de payer pour lui tous les frais occasionnés par les poursuites; mais il a reçu une somme d'argent à titre d'indemnité pour s'être prêté d'une façon si bénévole à seconder les animosités du fanatisme contre la foi dont le Rév. Dr Newman est devenu l'apologiste. Pour Achilli, ce procès a été une affaire, une véritable spéculation qui a réussi au-delà de ses espérances.

Le Père Newman voyait au contraire s'ouvrir devant lui une perspective assez triste. Le procès était loin de toucher à sa fin, et déjà les dépenses s'élevaient à une somme considérable que ses ressources personnelles et celles de sa congrégation ne lui permettaient pas de payer. On se serait étonné de le voir engagé dans cette affaire, si l'on avait ignoré qu'il subissait le procès, mais qu'il ne l'avait pas intenté. Quand Achilli se décida à commencer les poursuites, l'intention du célèbre Oratorien fut d'abord de ne pas

se défendre : ses supérieurs lui en firent un devoir. On s'était imaginé que 10 à 12,000 fr. couvriraient la dépense, qui ne tarda pas à s'élever à 50,000 fr. On encouragea le Père Newman en lui promettant des souscriptions.

Ceux qui le poursuivaient ont retardé alors la marche de la procédure, dans l'espoir que leur adversaire renoncerait à une défense qu'ils redoutaient, ou au moins qu'il serait écrasé, lui et son œuvre naissante, sous le poids des frais qui grossissaient à mesure que le procès traînait en longueur. Les amis du Père Newman ont jugé l'affaire trop importante pour qu'il fût possible de donner à Achilli la joie de le voir battre en retraite. Avant l'ouverture du procès, les avocats avaient calculé que cent à cent vingt-cinq mille francs suffiraient à en payer les frais, et il est arrivé, après le jugement, que les dépenses se sont élevées au double ! N'est-ce pas, sauf les proportions, l'histoire de tous les procès?

Les catholiques conviendront que les amis du Docteur Newman n'ont pas dû regretter le conseil qu'ils lui ont donné. Les opinions émises sur cette affaire par le *Times*, le *Chronicle* et autres feuilles protestantes, opinions partagées par les personnes de toutes les croyances religieuses qui ont conservé quelque sentiment de moralité et de pudeur, nous paraissent un résultat qui méritait bien un sacrifice.

En Angleterre comme en France, il fut suffisant d'appeler l'attention des catholiques sur la position du P. Newman, pour inspirer la pensée d'une souscrip-

tion publique en sa faveur. En France, par exemple, l'*Univers* avait à peine fait connaître ses embarras que la pensée d'une souscription vint à tous les esprits, et que toutes les bourses se délièrent. Le mot n'avait pas été dit, et déjà la souscription était ouverte par l'initiative que prenaient le vénérable archevêque de Turin [1], le respectable curé de Notre-Dame-des-Victoires, des prêtres et des laïques que l'on trouve toujours les premiers quand il s'agit de dévoûment et de sacrifice. Le nom de Newman était beaucoup plus populaire en France qu'on n'aurait pu le supposer; sa position y éveilla des sympathies qui causèrent quelque étonnement. Les catholiques qui désiraient plus ardemment l'aider à sortir d'embarras hésitaient cependant à ouvrir publiquement une souscription qui leur paraissait ne pouvoir obtenir qu'un demi-succès. Mais l'opinion se prononçait de manière à vaincre toutes les hésitations, et l'*Univers*, fidèle interprète de ces sentiments, annonça l'ouverture de la souscription dans ses bureaux. Ce fut le moyen de régulariser l'élan des cœurs et de lui donner une impulsion nouvelle.

On vit aussitôt des évêques, des membres du clergé, les noms les plus illustres et les plus considérables parmi les catholiques, s'associer à cet hommage de reconnaissance et de vénération pour celui dont la conversion a été signalée par le Dr Pusey comme *le plus grand événement arrivé depuis la Réforme*. Chacun apporta son offrande, et les listes de souscription qui

[1] Ce digne confesseur de la foi offrait de s'inscrire pour mille francs sur la première liste si une souscription était ouverte.

se succédaient d'un jour à l'autre dirent les liens qui unissent les catholiques français à leurs frères d'Angleterre. La France catholique eut à s'applaudir de l'initiative qu'elle avait prise dans cette manifestation, par le succès qu'a obtenu dans tous les pays de l'Europe la pensée de la souscription ouverte à Paris.

C'est sous l'influence du grand exemple donné par les catholiques de France, que l'Angleterre, l'Irlande, l'Amérique et autres pays ont organisé des souscriptions. Des comités furent établis à Londres et à Dublin pour aviser aux moyens d'en assurer le succès. Son Eminence le cardinal Wiseman adressa aux membres de son clergé une lettre pour recommander des quêtes dans les chapelles, et Mgr l'Archevêque de Dublin daigna présider la première réunion au sein de laquelle fut choisi le comité irlandais [1].

[1] Dans la réunion tenue à Dublin le 13 août 1852, pour organiser le comité, plusieurs résolutions des plus flatteuses pour le Rév. Père Newman furent adoptées. Nous en citerons quelques-unes :

« La vénération affectueuse que nous avons toujours eue pour le très-révér. Dr Newman s'est accrue au lieu de diminuer par suite du procès qui lui a été intenté, procès dont le résultat a excité la surprise et l'indignation de toute l'Europe.

« C'est pourquoi nous regardons comme un devoir impérieux de contribuer de toute l'étendue de nos moyens et de notre influence, en vue d'arracher cette victime de l'injustice aux charges pécuniaires qui seraient sa ruine, et sous le poids desquelles on a espéré écraser l'homme éminent en qui la cause du catholicisme en Angleterre semble aujourd'hui se personnifier. »

La lettre circulaire du cardinal Wiseman n'est pas moins explicite. Son Éminence s'adresse aux curés de l'archidiocèse de Westminster :

« Il ne serait ni juste, ni raisonnable, ni conforme aux sentiments généreux des catholiques, d'abandonner en une telle circonstance un membre isolé du corps ecclésiastique à ses propres forces.

Une feuille catholique d'Irlande, appréciant le caractère que la souscription prit dès son début, s'exprimait ainsi :

« Ces renseignements témoignent du désir de faire « de cette souscription une cause commune, non « seulement à l'Europe, mais à toute la chrétienté, « et nous ferons remarquer, bien que la question « se soit élevée en Angleterre, qu'elle intéresse éga- « lement chaque partie de l'Eglise catholique. Si « l'habitation locale d'Achilli, lorsque Newman a « arrêté sa carrière, se trouvait être l'Angleterre, « la mission que s'est donnée cet apostat, ses travaux, « ses mensonges et ses impostures étaient dirigés, « non pas contre le catholicisme en Angleterre, mais « contre la catholicité de l'Eglise entière, et spécia- « lement contre la catholicité de la Mère et maîtresse « de toutes les Eglises. Il ne s'agit pas de faits ou « de méfaits imputés aux catholiques d'Angleterre, « mais de circonstances qui se sont passées en Italie, « des actes de Dominicains italiens, des façons de

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler les obligations des catholiques d'Angleterre, et surtout celles du clergé vis-à-vis de ce prêtre si pieux, si savant et si édifiant, dont les ouvrages, et entre autres les *Conférences*, qui lui ont valu cette persécution, concourent non-seulement à la gloire de l'Église, mais encore à la sanctification et au salut de tant d'âmes, et dont la vie et la conduite, depuis le moment où il est devenu l'un des nôtres, ont été un sujet d'admiration, de vénération et d'amour pour tous les catholiques et pour ses confrères dans le sacerdoce.

« Vous m'obligerez donc en donnant votre concours à cette œuvre de la manière qui vous paraîtra la plus convenable, eu égard à la situation particulière de votre troupeau. Il importe de ne pas perdre de temps. »

« procéder de l'Inquisition, et, par induction, de la « conduite même du Saint-Siége.

« Achilli était un échappé des prisons de Rome, et « ses attaques contre l'Eglise étaient surtout diri- « gées contre ce qu'elle offre de plus élevé, de plus « noble, de plus saint et de plus pur. C'est pour « avoir, au nom même de l'Eglise, arrêté Achilli « dans son œuvre d'empoisonnement et de souillure, « que le Dr Newman a été entraîné dans des frais « considérables. Le service qu'il a rendu a été rendu « à l'Eglise entière, et chaque branche de cette « Eglise doit concourir à acquitter cette dette suivant « ses moyens [1]. »

C'est bien de cette façon que les catholiques ont compris leur devoir dans cette circonstance, ainsi que ne tardèrent pas à l'attester les souscriptions ouvertes à Paris, à Gênes, en Prusse, en Hollande et dans tous les départements de la France où se trouvait un journal soucieux des intérêts et de l'honneur de l'Eglise [2].

Le clergé français, surtout, a pris à cette manifes-

[1] *The Tablet.*

[2] En Italie, l'*Armonia* et la *Campana* de Turin, le *Cattolico* de Gênes, l'*Écho du Mont-Blanc* d'Annecy, le *Messager* le *Modène, etc., etc.*; en Hollande, le journal catholique d'Amsterdam *de Tijd;* en Allemagne, divers journaux catholiques, ouvrirent des listes de souscription et reçurent les offrandes destinées à venir en aide au Dr Newman. C'est ce que fit aussi à New-York (États-Unis d'Amérique) le *Freeman's Journal* de cette ville. En outre, neuf évêques, réunis à cette époque pour la consécration de la cathédrale de Louisville, n'ont pas voulu se séparer sans s'être concertés pour venir en aide au néophyte, et ils ont publié dans la presse catholique la note suivante :

« Résolu, 1°, que nous sympathisons profondément avec le Dr New-

tation une part qui a eu un grand retentissement, et auquel le journal que nous venons de citer rendait ainsi hommage :

« Nous devons dire que les catholiques français nous « ont donné un exemple que nous eussions bien fait « d'imiter, mais que nous ne semblons pas très-« pressés de suivre. L'*Univers* publie dans chacun de « ses numéros des listes qui ne renferment pas des « sommes considérables, parce que la société fran-« çaise ne compte pas, comme la société anglaise, « de grosses fortunes individuelles; mais ces listes « de l'*Univers* montrent que la France a pris cette « affaire *à cœur*. Le pauvre, mais laborieux et admi-« rable clergé français paie de sa personne; chacun « de ses membres fait de son mieux. Plusieurs évê-« ques ont fait de très-nobles offrandes, proportion-« nellement à leurs moyens; mais évêques et prêtres « ont contribué avec une ardeur et un entraînement « d'esprit qui donneraient moralement à une simple « pièce d'un franc une valeur beaucoup plus grande

man dans la persécution dont il est victime, par suite du verdict inique qui a été prononcé contre lui par un juge et un jury anglais.

« Résolu, 2°, que nous recommanderons avec empressement dans nos diocèses respectifs de faire des collectes pour venir à son secours, et que nous recevrons volontiers les souscriptions qui nous seront adressées pour un objet si louable.

« Résolu 3°, que le montant des souscriptions sera par nous transmis au très-révérend archevêque de Baltimore, pour être par lui adressé au Dr Newman avec les présentes résolutions.....

« † JEAN-BAPTISTE, archev. de Cincinnati, présid.

« † JEAN, évêque d'Albany, secrétaire.

« Louisville, 4 octobre 1852. »

« que celle d'un souverain anglais arrivant, comme « chez nous, sans la moindre animation [1]. »

L'élan du clergé secondaire fut admirable. Dans quelques diocèses, les évêques, invités à cela par Son Eminence le cardinal Wiseman, adressèrent aux membres du clergé des lettres pastorales pour les exhorter à s'associer par leurs offrandes à cette manifestation.

Ainsi, l'iniquité même du verdict des jurés anglais tournait à la confusion de l'apostat, et, en même temps, ce verdict devenait pour le savant Oratorien l'occasion de connaître les sympathies et l'admiration que ses vertus, sa science et son dévoûment lui ont acquises dans la nouvelle famille où la grâce de Dieu l'a appelé. Dans cette circonstance comme dans bien d'autres, Dieu a daigné faire tourner les mauvaises passions des ennemis de son Eglise au bien de ceux qui le servent et au triomphe de la religion.

Peu de semaines après l'ouverture de la souscription, le Père Newman exprimait ses remercîments aux catholiques de la France par la lettre suivante que publiait l'*Univers* :

« Mon cher monsieur Gondon,

« Il y a aujourd'hui même sept années que j'ai été « reçu dans l'Église catholique, et, à l'occasion de cet « anniversaire, je vous prie d'être personnellement « l'organe de mes sentiments les plus vifs et les plus

[1] *The Tablet.*

« respectueux auprès des catholiques de France, de « leurs Seigneurs les Evêques, de leurs prêtres si « zélés, des nombreuses personnes de distinction aussi « bien que de celles du rang le plus humble, pour les « dons généreux que les uns et les autres m'ont adres- « sés à l'occasion des charges inattendues qui pèsent « sur moi.

« Je ne puis appeler ces charges un malheur quand « elles ont attiré sur moi un honneur d'un caractère « si particulier que le sont la sympathie et la généro- « sité d'un peuple catholique.

« La manifestation dont mes embarras ont été la « cause est, de la part de la France, un acte de libé- « ralité digne du plus zélé, du plus actif et du plus « affectueux des pays catholiques. La seule personne « indigne dans toute cette affaire est celle qui reçoit « ces témoignages de bonté. Je m'étonne de moi- « même en me voyant l'objet de pareilles sympathies, « et je crois pouvoir penser sans présomption que le « glorieux saint Denis, qui a présidé à ma réception « au sein du catholicisme, m'a en quelque sorte pré- « senté une seconde fois aux embrassements de l'E- « glise en me recommandant à la tendre charité de la « grande nation dont il est l'apôtre.

« M'en rapportant à votre bonté pour offrir mes « hommages à LL. EE. les Cardinaux, à LL. SS. les « Evêques et aux autres bonnes et généreuses person- « nes à qui je dois tant, je vous prie d'accepter vous- « même, ainsi que vos collaborateurs de l'*Univers*, « mes plus vifs remercîments.

« Je suis, mon cher monsieur Gondon, votre sin-
« cère ami et serviteur en Jésus-Christ.

« JOHN H. NEWMAN.

« Birmingham, fête de saint Denis 1852. »

Au milieu de ces témoignages de sympathie, on attendait avec une inquiète impatience le jugement que la Cour devait rendre conformément au verdict du jury. Le Dr Newman était allé de Birmingham à Londres, d'où il écrivait :

« Au moment de comparaître devant mes juges, je
« sais que dix mille cœurs catholiques m'accompa-
« gneront au pied du tribunal, et je n'éprouve ni
« anxiété, ni inquiétude, ni crainte d'aucun genre
« quant à ce qui m'arrivera. »

La circonstance qui affligeait le plus les amis du célèbre Oratorien, c'est qu'on craignait que sa condamnation n'entraînât un emprisonnement. Les appréhensions à ce sujet étaient générales.

C'est le 22 décembre 1852 que le R. Dr Newman s'est enfin présenté devant la Cour du Banc de la Reine.

Il y avait foule dans l'enceinte du tribunal longtemps avant l'ouverture de l'audience. L'illustre accusé se présenta accompagné de ses amis.

Lord Campbell, qui, en vertu de sa charge, est appelé *chef de la justice en Angleterre,* d'abord résuma l'affaire. Lecture fut donnée à la Cour des passages incriminés dans le volume des *Conférences sur la position des catholiques en Angleterre,* ainsi que des raisons invoquées par l'auteur pour justifier la dénonciation

publique qu'il avait cru devoir faire du caractère d'Achilli et de ses antécédents. Lord Campbell lut ensuite ses notes, et termina en rappelant le verdict sur lequel le jugement devait être motivé. Après quelques explications sur l'autorité du jugement de l'Inquisition romaine, dont les jurés avaient admis la preuve, et au moment où la Cour allait rendre sa sentence, l'avocat du Père Newman s'est levé et a demandé, au nom de son client, que le verdict fût annulé, afin de porter l'affaire devant un nouveau jury.

Les organes du ministère public ont soulevé contre cette demande des objections de forme qui n'ont pas été admises par la Cour. Les juges, après en avoir délibéré, ont autorisé l'avocat à motiver sa demande.

L'habile défenseur du Père Newman a exposé les raisons sur lesquelles il s'appuyait pour recommencer la procédure : la première, c'est qu'on avait refusé d'entendre certaines preuves apportées par la défense ; la seconde, que le jury avait été égaré par la fausse direction que lui avait donnée le président de la Cour ; la troisième, que le verdict avait été rendu contre l'évidence des preuves.

La hardiesse de cette thèse n'a pas effrayé les juges, qui, après une courte délibération, ont accordé l'autorisation de plaider devant la Cour la demande d'un nouveau procès.

Le Père Newman avait pris son parti et se résignait à subir sa condamnation; mais ses conseils et ses amis ont combattu cette résolution avec la plus louable insistance.

Les avocats croyant avoir des espérances fondées

d'obtenir un nouveau procès qui devait tourner, d'après toutes les probabilités, à la confusion d'Achilli, les amis du Père Newman n'ont pas cru devoir laisser à l'apostat les bénéfices de son éphémère succès.

La considération principale qui arrêtait le savant Oratorien et qui, jusqu'au jour même où il a comparu devant la Cour, l'a fait persévérer dans sa résistance aux conseils de ses amis, était celle des dépenses. Le charitable empressement avec lequel les catholiques de l'Europe lui étaient venus en aide lui inspirait cette réserve. Le R. D[r] Newman reculait devant la pensée d'imposer de nouveaux sacrifices aux admirateurs de ses vertus et de son talent, qui lui donnaient un si touchant témoignage de sympathie. Le pieux Oratorien préférait voir l'affaire se terminer, en subissant personnellement toutes ses conséquences, que d'engager, quoiqu'avec de grandes chances de succès, un nouveau procès qui devait entraîner de nouveaux frais. Nous ne saurions dire la peine que l'on a eue à vaincre la résolution du Père Newman, qui, le matin même du jour où il a comparu devant la Cour du Banc de la Reine, n'avait pas encore donné le consentement qui lui a été arraché à la dernière heure.

Les catholiques anglais, appelés à donner leur avis dans cette affaire, ont pensé qu'il fallait avoir recours à toutes les ressources de la procédure avant de renoncer à confondre l'imposture.

D'ailleurs, la décision rendue le 22 décembre ne préjugeait rien sur l'issue de l'affaire. Elle permettait seulement de plaider la demande d'un procès nou-

veau, mais sans rien décider sur le fond de la question, qui revint devant la Cour les 21, 22 et 23 janvier 1853.

Le principal avantage de cet incident a été de fournir aux avocats l'occasion de rappeler toutes les dépositions des témoins, de les discuter de nouveau, d'en faire ressortir le caractère et d'en apprécier la portée. Cette revue rétrospective de ce qui s'était passé devant la Cour au mois de juin a produit le plus heureux effet pour le Père Newman. Quelques exagérations auxquelles se sont laissés aller les avocats qui soutenaient l'accusation ont tourné contre leur client dans l'esprit des juges. Sir F. Thesiger, sir Fitzroy Kelly et M. Ellis, qui ont porté la parole pour que le verdict du jury fût maintenu, se sont oubliés jusqu'à prétendre que les accusations contre Achilli étaient le résultat d'une conspiration montée contre lui, que les témoins du Dr Newman avaient été subornés et parjures, que les dépositions se réduisaient à des contradictions et à des calomnies.

Sir Cockburn, qui était devenu procureur général, par suite d'un changement de ministère, continuait à plaider pour le Père Newman ; il fit bonne et ample justice de ces exagérations, qu'il sut faire tourner à l'avantage de son client. Toutes les contradictions apparentes, relevées dans les témoignages, ont été expliquées par lui de manière à faire briller la sincérité et la vérité des dépositions. Après les plaidoiries des cinq avocats qui ont parlé pour le Père Newman, les prétendues calomnies et contradictions des témoins sont devenues des parjures à la charge d'Achilli. Oui ,

le nouveau procès n'a pas été accordé; mais il a eu lieu, et le moine débauché y a été confondu.

Il est vrai que le Père Newman n'avait pu, par des circonstances indépendantes de sa volonté, fournir des preuves concluantes sur les vingt-trois chefs d'accusation avancés contre Achilli; mais les témoignages qu'il a fournis sur les faits les plus importants étaient si précis et montraient Achilli sous un tel jour, que les preuves sur les faits secondaires n'étaient plus nécessaires. L'opinion des juges se trouvait suffisamment éclairée.

D'ailleurs, si le verdict du jury a été maintenu, ce n'est pas que la Cour l'ait jugé irréprochable, mais seulement parce que tous les points n'ayant pas été prouvés, les jurés pouvaient profiter de cet avantage et déclarer que le Père Newman n'avait pas justifié *complétement* ses accusations. C'est une des principales raisons que lord Campbell a fait valoir en exposant les motifs qui ont décidé les juges à ne pas autoriser un nouveau procès. Les plaidoiries qui ont occupé les audiences des 21, 22 et 23 janvier, laissaient peu à apprendre sur le caractère et les actes d'Achilli, quels qu'eussent été les nouveaux témoignages invoqués contre lui.

Le jugement rendu le 26 par lord Campbell permettait de prévoir que la condamnation ne serait pas ce qu'elle eût été si la Cour l'avait prononcée au mois de juin.

La lecture de la condamnation fut précédée, dans l'audience du 31 janvier, de nouvelles discussions.

Quand sir F. Thesiger demanda la condamnation, le Père Newman présenta à la Cour plusieurs *affidavits*, c'est-à-dire des déclarations sous serment rédigées en vue d'obtenir l'adoucissement de la peine.

L'une de ces pièces portait que le Rév. Dr Newman n'avait jamais vu personnellement Achilli, dont il ne connaissait le caractère que par ce qu'il avait lu ou entendu sur lui. Les circonstances qui avaient amené le Père Newman à démasquer l'apostat étaient ensuite résumées afin de faire comprendre à la Cour qu'il n'entretenait contre Achilli aucune animosité personnelle, mais qu'il avait seulement voulu venger la vérité outragée. D'autres *affidavits* ont justifié le Père Newman de n'avoir pas pu produire certaines preuves et certains témoins, et enfin de nombreuses attestations de médecins ont appris à la Cour que le Dr Newman se trouvait dans un état de santé qui ne lui eût pas permis de subir un emprisonnement sans de graves conséquences.

Après la lecture des *affidavits*, lecture qui a donné lieu à d'assez vives explications entre sir F. Thesiger et lord Campbell, sir Cockburn a pris la parole pour demander la mitigation de la peine, c'est-à-dire pour plaider ce qu'on appellerait en France les circonstances atténuantes. Les autres avocats de l'accusé ont successivement appuyé la plaidoirie de M. Cockburn. Les défenseurs d'Achilli ont répondu à leur tour aux avocats du Père Newman en demandant à la Cour que la peine ne fût pas adoucie, mais appliquée dans toute sa rigueur.

Le Père Newman s'est levé ensuite pour soumettre à la Cour quelques observations; mais, sur l'invitation de lord Campbell, qui l'a engagé à s'abstenir, en termes d'ailleurs fort courtois, il a renoncé à la parole.

C'est alors que le juge Coleridge, son ancien collègue et ami à l'Université d'Oxford, a prononcé la condamnation. Voici l'analyse des passages les plus importants de la sentence :

« Docteur John Henry Newman, j'ai maintenant à « prononcer sur vous le jugement de cette Cour, pour « vous être rendu coupable de diffamation. Vous avez « opposé aux charges de l'accusation deux moyens de « défense : vous niez d'abord que votre écrit soit un « libelle, et ensuite vous prétendez que c'est dans un « but d'intérêt public que vous vous êtes fait l'éditeur « de cette publication. Mais, à moins que toutes vos « accusations contre le docteur Achilli ne fussent ap- « puyées par des preuves qui pussent être admises de- « vant une Cour de justice, on ne pouvait reconnaître « à cette publication le caractère d'intérêt public que « vous lui attribuez, et le jury à cet égard a exprimé « une opinion qui vous est défavorable. Vous avez « essayé ensuite de faire casser ce verdict par la Cour; « on vous a permis de développer vos moyens à l'ap- « pui de cette demande, mais le jugement définitif « de la Cour a maintenu le verdict. Nos motifs pour « agir ainsi étaient que le jury avait, en somme, « bien jugé la question qui lui était soumise. Mainte- « nant, après avoir examiné vos dépositions person-

« nelles, celles des témoins que vous avez produits, « et les autres preuves que vous avez soumises à notre « considération, je ne fais qu'exprimer l'opinion des « membres de cette Cour en déclarant que la Cour est « convaincue que vous avez cru honnêtement à la vé- « rité de tous les faits que vous avez produits ; elle « place une confiance implicite dans les assertions que « vous avez avancées aujourd'hui sous serment, parce « que ses membres croient que vous êtes un homme « incapable de dire ce qui ne serait pas vrai. La Cour « croit aussi que vous n'aviez aucun mauvais vouloir « personnel contre le docteur Achilli, que vous n'étiez « mû que par le désir de défendre votre religion con- « tre les indignes imputations que lui avait jetées le « docteur Achilli.

« Maintenant, quant aux preuves que le jury a trou- « vées satisfaisantes pour rendre un verdict contre « vous, la Cour doit dire que ce verdict ne l'a pas en- « tièrement satisfaite, mais néanmoins que ce défaut de « satisfaction n'est pas tel qu'elle se soit crue autorisée « à ordonner un nouveau procès. La Cour doit vous « faire observer à cet égard que les preuves sur les- « quelles votre justification s'appuyait ne lui parais- « saient pas répondre suffisamment aux engagements « que vous aviez pris. Je dirai, personnellement, qu'en « lisant vos accusations contre le Dr Achilli, j'ai été « tout honteux et extrêmement affligé de voir que « vous, le R. Dr Henry Newman, vous vous fussiez « exprimé de la sorte. Maintenant la sentence que la « Cour prononce par ma bouche ne doit être un objet

« de joie ni pour vous ni pour votre adversaire. Avant « de la rendre, les juges de cette Cour ont attentive- « ment examiné votre libelle et les motifs qui vous ont « engagé à l'écrire. Comme membre de l'église d'An- « gleterre, dans laquelle j'ai vécu et au sein de laquelle « j'espère mourir, je vous déclare que rien ne m'est « plus pénible que de vous voir dans la position où « vous êtes..... Souffrez que j'ajoute encore un mot. « La grande controverse entre les Églises de Rome et « d'Angleterre continuera, nous ne savons combien de « temps encore, selon le plaisir de Dieu. C'est à vous à « considérer si à l'avenir vous devrez ou non y prendre « part. Mais je crois que les pages qui ont donné lieu « à ce procès m'autorisent à vous donner un avis : c'est « que si vous vous engagez de nouveau dans quelque « controverse, vous le fassiez sans amertume et sans « personnalité. La sainteté de vie est la route qui « conduit à l'unité. Si vous soutenez à l'avenir par « vos publications, comme vous pouvez vous croire « obligé de le faire, la cause de l'Église de Rome, je « vous invite à écrire dans un esprit de charité, dans « un esprit d'humilité, dans un esprit digne de vos « grands talents, de votre piété si ardente, de votre « vie si sainte et des principes chrétiens qui nous sont « communs. La sentence de la Cour est que vous paie- « rez à Sa Majesté une amende de 100 livres sterling « (2,500 fr.), et en outre que vous serez emprisonné « parmi les malfaiteurs de la première classe dans la « prison de la Reine, jusqu'à ce que l'amende soit « payée. »

L'amende ayant été payée aussitôt, le Père Newman fut mis en liberté. Dans cette analyse du jugement j'ai rapporté d'une manière complète les passages où l'illustre condamné se trouve personnellement mis en scène, afin de montrer le sentiment qu'ont inspiré à ses juges sa science, son talent et ses hautes vertus. Etait-il possible de succomber d'une manière plus glorieuse? A-t-on jamais vu d'exemple d'un tribunal qui cherche ainsi à adoucir la rigueur d'une condamnation que les lois le mettent dans la nécessité de prononcer? Ce jugement nous laisse un seul regret : c'est que le juge Coleridge n'ait pas senti l'inconvenance qu'il y avait à développer trop longuement (ainsi qu'il l'a fait) la leçon de modération et de sagesse qu'il a cru devoir donner au Père Newman. Lui appartenait-il, en rendant un si bel hommage à la piété et à la sainteté du célèbre champion de l'Église catholique, de mettre en opposition les écrits du révérend M. Newman, ministre anglican, avec ceux du R. Dr Newman, père de l'Oratoire? Cet écart est d'autant plus regrettable que le contraste signalé par M. Coleridge n'existe que dans son imagination. A part cette faute, qui a produit une impression fâcheuse, l'esprit de droiture et d'impartialité qui a inspiré ce jugement a réhabilité dans l'opinion la justice anglaise, qui avait reçu du verdict du jury une si grave atteinte. La Cour a eu soin de déclarer qu'elle n'était pas satisfaite de ce verdict, afin de dégager entièrement sa responsabilité de l'acte du jury.

Les feuilles qui avaient entrepris de défendre la cause

de l'apostat de Viterbe ont crié à l'injustice et au scandale. Elles ont prétendu qu'Achilli ne pouvait être vengé d'une manière convenable qu'en condamnant son détracteur à *trois ans de prison et cent vingt-cinq mille francs d'amende.* Ces prétentions disent assez quel a été leur désappointement. Les amis du moine scandaleux ont ajouté que l'honneur de l'église anglicane était intéressé à une condamnation sévère, afin de protéger la réputation de l'homme qui était entré dans son sein. Cette prétention a excité une clameur générale dans l'anglicanisme, qui décidément a repoussé Achilli.

« Non, Achilli n'est pas notre *notre* converti, répon-
« dait le *Chronicle :* il appartient au protestantisme en
« général. Grâce, dit-on, à la vigilance de l'évêque de
« Londres, il n'a pas pu pénétrer dans les rangs du
« clergé anglais. Il n'a aucun rapport avec les auto-
« rités ou même le nom de notre Église..... Nous
« n'avons jamais fait d'Achilli un héros; notre clergé
« ne l'a jamais accueilli comme un converti distingué;
« les félicitations qu'il a reçues en quittant l'Église de
« Rome ne lui ont pas été adressées par les anglicans...
« Le Dr Achilli ne s'est jamais uni à notre Église. Il
« n'a jamais été admis à exercer son ministère à nos
« autels. Il ne professe qu'un vague protestantisme,
« et il peut être indistinctement quaker, unitairien,
« mormon ou *jumper*. Tout ce qu'on sait de lui, c'est
« qu'il n'est pas à *nous* [1]. »

Très-certainement, cette répudiation eût été moins explicite avant que le procès eût arraché le masque à

[1] *Morning Chronicle* du 2 février 1853.

l'apostat. Est-ce Newman ou Achilli qui s'est trouvé condamné? Le dernier a pour lui le verdict d'un jury composé d'hommes ignorants, imbus de préjugés et animés de haine contre l'Eglise dont Newman a embrassé la foi; mais qu'est-ce que l'autorité de ce verdict contre le jugement de la Cour? Le premier tribunal d'Angleterre semble avoir voulu corriger, dans les considérants de son arrêt, jusqu'au mauvais effet produit par ce que le *Chronicle* a appelé le *perfervidum ingenium* que lord Campbell avait montré durant le procès. Les organes influents de l'opinion publique ont été unanimes à reconnaître que la balance de la justice avait retrouvé l'équilibre que la *partialité trop apparente* (*too apparent partizanship*) de lord Campbell avait manqué lui faire perdre. « L'arrêt de la Cour, disait le *Chronicle,* peut être opposé au verdict. » Les jurés et Achilli, leur héros, ont été en effet seuls condamnés par la sentence définitive. Le célèbre Oratorien a semblé comparaître devant les juges moins pour entendre prononcer une condamnation que pour assister à une réparation éclatante due à son caractère et à ses vertus.

Pendant que se dénouait la dernière phase du procès, la souscription avait obtenu un succès qui permit bientôt de la clore.

Le Père Newman, désireux de remercier la France d'une manière digne des sympathies qu'elle lui avait témoignées, crut que ce ne serait pas assez de renouveler par une lettre l'expression de sa reconnaissance, comme il l'avait fait au début de la manifesta-

tion. Il jugea qu'il serait plus digne de l'objet qu'il se proposait d'atteindre d'envoyer à Paris deux de ses Pères pour porter ses remercîments aux souscripteurs. A cet effet, il choisit parmi ses disciples deux anciens amis, comme les plus dignes représentants et les plus fidèles interprètes de sa pensée. Les Pères St-John et Dalgairns sont venus en France remplir cette touchante mission. Après avoir remercié personnellement un assez grand nombre d'archevêques et d'évêques qui se trouvaient à Paris, ils adressèrent à tous les membres de l'Épiscopat une lettre écrite au nom du R. Père Newman, exprimant la profonde reconnaissance dont il était animé pour les témoignages de sympathie qu'il avait reçus des Evêques, du clergé et des catholiques de la France. Les Pères St-John et Dalgairns adressèrent en même temps à l'*Univers* une lettre spéciale de remercîments pour la part si grande que ce journal avait eue dans le succès de cette manifestation.

Le 24 juin 1853, jour anniversaire de la condamnation prononcée par le jury, une année auparavant, une réunion de catholiques avait lieu à Londres chez le comte d'Arundel et Surrey pour régler les comptes du procès et de la souscription. Que les choses avaient changé de face !

Le triomphe momentané d'Achilli avait eu pour lui de telles conséquences qu'il avait dû quitter l'Angleterre pour aller cacher sa honte aux Etats-Unis d'Amérique. Le parti protestant, qui l'avait adopté et poussé à faire le procès, l'ayant sans doute rejeté de son sein, le moine apostat a cherché à s'ouvrir des

voies nouvelles en entrant dans la secte des Swedenborgiens, dont on le dit devenu une des lumières.

Quant au condamné qui, en 1852, était menacé lui et son œuvre d'une ruine complète, il convoque ses amis en 1853 pour avoir leur avis sur la manière la plus convenable de disposer de l'excédant de la souscription ouverte à son profit. Tous les frais écrasants de ce procès étant payés, le R. Père Newman se trouvait avoir à disposer d'une somme considérable. Voici les chiffres représentant la part pour laquelle chaque pays est entré dans la souscription :

Grande-Bretagne		168,150 f.
Irlande		54,500
France		74,600
Prusse.	Cologne	3,830
	Breslau	1,015
Hollande...	Maëstricht	715
Belgique...	Liége	100
Italie...	Turin	1,000
	Rome	3,088
Malte		1,475
Portugal...	Lisbonne	12
Turquie...	Constantinople	1,275
Brésil.	Fernambuco	250
Rio-di-Janeiro		250
Amérique du Nord		11,480
Canada		520
Indes-Orientales		520
Égypte		25
Total		322,485 f.
Intérêts sur diverses sommes		815
Total général		323,300 f.

Ces détails sont d'un vif intérêt, car c'est la première fois qu'une manifestation de ce genre en faveur d'un particulier présente un caractère si universel. L'Angleterre et l'Irlande ont fait, dans diverses circonstances, des souscriptions qui ont laissé de glorieux exemples. La France garde le souvenir des souscriptions ouvertes, pour le Sonderbund, pour le denier de saint Pierre, pour Mgr l'Archevêque de Turin et pour les pauvres d'Irlande. Le souvenir de ces manifestations est précieux aux catholiques français, qui ont pris une part si généreuse et si considérable à la souscription en faveur du Père Newman. Cette dernière a couronné glorieusement ces grandes manifestations de l'opinion catholique par le caractère d'universalité qui lui appartient plus qu'à toutes celles qui avaient précédé.

Les frais de la défense et de l'accusation s'étant élevés à 232,233 francs [1], le reliquat était de *quatre-vingt-onze mille soixante-sept francs.*

Cet excédant s'explique par la marche du procès, ses phases si incertaines et l'envoi de sommes (sur lesquelles le comité ne pouvait compter) qui sont arrivées après que la souscription était fermée.

Le système suivi par l'accusation pouvait accroître indéfiniment les dépenses, car, comme le fait observer

[1] Ces dépenses comprenaient les frais faits pour amener les témoins des différentes parties de l'Europe, pour leur retour, leur entretien à Londres, les voyages des personnes envoyées pour les chercher et se procurer les copies authentiques des documents invoqués contre Achilli, ainsi que les frais faits pour interprètes, traductions, impressions, annonces dans les journaux, avocats, avoués, les frais judiciaires de Newman et Achilli, et enfin le montant de l'amende.

un rapport publié par le comité de Londres, « toute « l'adresse possible fut mise pour trouver des empê- « chements de forme aux débats, tous les moyens « épuisés pour entraver le procès. Six mois se passè- « rent avant que l'affaire pût suivre son cours, et pen- « dant ce temps il fallut défrayer les témoins. »

Nous avons rappelé les cruelles incertitudes que les phases du procès firent peser sur le Père Newman. Les magistrats à l'ouverture du procès, ont apprécié la cause avec une partialité marquée, et si le jugement du juge Coleridge avait été dicté par l'esprit que le président de la Cour, lord Campbell, avait manifesté dans la première phase des débats, l'excédant eût été insuffisant à payer l'amende et les frais. On sait aussi que les conseils de l'accusé ont cru pouvoir obtenir un second procès, que la Cour a refusé, et qui, par la nécessité de ramener tous les témoins en Angleterre, eût augmenté les dépenses de plus de cent mille francs. Si le P. Newman est sorti d'embarras moyennant deux cent trente-deux mille francs, c'est que la Providence s'est mêlée de son affaire; car d'après les prévisions les plus précises et les moins exagérées, les dépenses semblaient devoir s'élever au double de cette somme, ainsi qu'on l'avait craint d'abord. Les souscripteurs ont remercié le Ciel d'un dénouement si inattendu et si favorable, quand des sommes beaucoup plus considérables pouvaient encore être englouties dans le gouffre ouvert par Achilli.

Le R. P. Newman, par un sentiment d'extrême délicatesse, a résisté au projet suggéré par un grand

nombre de donateurs d'Angleterre et de l'étranger, qui désiraient voir employer ce surplus à la construction de l'église de l'Oratoire de Birmingham [1]. Le P. Newman, satisfait et fier de la manière dont la Providence l'a tiré des embarras dans lesquels une odieuse persécution l'avait jeté, a déclaré n'avoir aucun droit au reliquat laissé par la souscription. Divers projets ont été suggérés en vue d'arriver à donner à cette somme la destination la plus conforme aux désirs des souscripteurs.

Le premier don fait par le R. P. Newman a été accueilli partout avec la plus vive reconnaissance.

Au début du procès, le fanatisme protestant crut pouvoir tirer parti de la surexcitation un instant pro-

[1] J'ai été assez heureux pour être l'intermédiaire de l'expression de ce désir de la part de la fraction la plus considérable des souscripteurs français. Dans l'impossibilité de les consulter tous, les rédacteurs de l'*Univers*, se considerant, à juste titre, comme les mandataires de ceux qui leur avaient confié leurs offrandes, donnaient leur adhésion à la lettre suivante, où j'exprimais, en m'adressant à l'un des Pères de l'Oratoire, le désir des souscripteurs :

« ..... Les souscripteurs ont voulu donner au très-Révér. Père Newman un témoignage de sympathie et d'admiration. Il semble que ce serait répondre à leurs sentiments que de laisser à l'entière disposition du Père Newman le reliquat de la souscription. Si cependant vous pensez qu'il convienne de donner à cette somme une destination déterminée, eh bien! que l'on consacre ces offrandes du monde catholique à bâtir l'église de l'Oratoire de Birmingham. Une inscription pourrait perpétuer le souvenir de cette glorieuse manifestation de l'opinion catholique pour l'illustre fondateur de l'Oratoire en Angleterre.

« Après avoir payé les frais de son procès, ce serait, de la part des catholiques, lui donner un témoignage plus durable de leur sympathie que de participer aux frais de construction de la première église bâtie pour votre Oratoire. Les pierres de ce monument diraient aux générations futures les sentiments qu'ont inspirés au monde catholique les vertus et le génie de votre saint fondateur. »

duite en Angleterre par l'audace d'Achilli. Lorsque personne ne pouvait en prévoir l'issue satisfaisante, des misérables, dignes de rivaliser avec l'apostat de Viterbe, jugèrent le moment opportun pour appeler devant les tribunaux de saintes femmes qui vivent en communauté à Norwood, dans les environs de Londres.

Une jeune fille, reçue par charité dans eur maison, se prêta au rôle de victime, et des parents ou amis, poussés par les membres de l'association qui patronait Achilli, portèrent plainte contre les religieuses de Norwood, en demandant des dommages-intérêts considérables pour les mauvais traitements dont la jeune fille se disait victime. Ce procès a donné lieu à une enquête des plus minutieuses sur le régime intérieur d'une communauté catholique de femmes. Son résultat a été l'acquittement de madame la supérieure de l'asile ouvert *aux pauvres petites orphelines d'Angleterre.* Les religieuses de Norwood sont françaises et ont à leur tête madame de Lespinasse. C'est la Normandie qui est le berceau de leur congrégation.

La justice anglaise a su, dans cette circonstance, résister au courant de fanatisme par lequel on espérait influencer ses décisions. Le procès a mis en lumière la sagesse d'un Institut dont la charité catholique est le mobile. Les services rendus par la communauté ont été manifestes à tous les yeux, et chacun a reconnu que la jeune fille qui avait servi de prétexte au procès n'avait eu qu'à se louer des attentions et des soins dont elle avait été l'objet dans cette pieuse retraite.

Les religieuses de Norwood ont obtenu une victoire complète; mais les victoires les plus décisives coûtent fort cher devant la justice anglaise. Une dizaine de mille francs, qui auraient permis de secourir tant d'orphelines, ont été engloutis dans ce procès, et l'on comprend de quel poids était cette charge pour une communauté depuis peu établie dans le pays.

Le très-Révérend Père Newman, en apprenant que la souscription laissait un reliquat, s'empressa de mettre à la disposition de madame la supérieure de Norwood *dix mille francs* pour rembourser les frais de son procès. Tel a été le premier emploi qu'a reçu le surplus de la souscription. Ce don du Père Newman a été accueilli chez nous avec d'autant plus de sympathie que la communauté de Norwood tient à la France par tous ses membres.

Le reste du reliquat (environ 80,000 francs) a reçu une destination non moins conforme à la pensée générale des souscripteurs. Le Père Newman en a disposé au profit de l'université catholique d'Irlande.

Si l'admirable élan de sympathie dont le monde catholique a donné l'exemple a laissé aux mains du Père Newman une somme considérable, c'est à eux que revient le mérite de la bonne œuvre qu'elle a permis d'accomplir.

Dégagé des préoccupations de ce triste procès et de ses conséquences, le fondateur de l'Oratoire poursuit sa brillante mission et voit ses travaux se multiplier à mesure que les services rendus lui imposent de nouvelles charges. Devenu le centre du mouvement régé-

nérateur qui s'opère au profit du catholicisme, aucune œuvre importante ne s'accomplit sans sa participation. Les grandes pensées cherchent, dans ses conseils et ses lumières, les conditions de vie et d'avenir de leur réalisation.

Ainsi nous avons vu l'Episcopat d'Irlande cherchant à fonder une Université catholique, recourir au Père Newman pour arriver à réaliser ce projet. Les Evêques irlandais l'ont prié d'accepter la charge de président de l'institution qu'il doit commencer par créer[1]. Ce

[1] Au moment où allait se terminer son procès, le Rév. Père Newman a publié un magnifique ouvrage sur l'*Éducation universitaire*, composé de Discours adressés aux catholiques de Dublin en sa qualité de président de l'Université. Cet ouvrage est dédié à ses bienfaiteurs, et le volume porte sur la première page l'inscription suivante :

Hospes eram, et collegistis me.

En souvenir d'immortelle reconnaissance,
A ses nombreux amis et bienfaiteurs,
Vivants et morts,
En Angleterre et à l'Étranger,
En Irlande, dans la Grande-Bretagne, en France,
En Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Italie, à Malte,
Dans l'Amérique septentrionale et autres pays,
Qui, par leurs ardentes prières et leurs pénitences,
Par leurs efforts généreux et opiniâtres,
Par la munificence de leurs aumônes,
Ont allégé le poids d'une grande anxiété,
CES DISCOURS
Offerts, à son origine, à Notre-Dame et à saint Philippe,
Composés sous sa pression,
Finis la veille de son dénouement,
Sont respectueusement et affectueusement dédiés
PAR L'AUTEUR.

choix honore à la fois celui qui en est l'objet et ceux qui l'ont fait. Pour apprécier la tâche que ce témoignage de confiance impose au Père Newman, il faut savoir que cette Université est fondée dans les circonstances les plus difficiles. Les Evêques sont arrivés à cette résolution afin de détourner la jeunesse irlandaise de l'Université gouvernementale qui est établie sur le principe de l'enseignement mixte. Il s'agit de substituer à ce système celui d'un enseignement exclusivement catholique dans toutes les branches des connaissances humaines .

La jalousie avec laquelle le gouvernement anglais voit ce projet, dont la réalisation peut porter le coup de mort à l'Université de la Reine, rend son accomplissement des plus délicats.

Quel homme aussi apte à cette œuvre que le Père Newman aurait-on pu charger du soin d'organiser une Université, lui qui a passé trente ans à Oxford à étudier les améliorations et les réformes à introduire dans cet établissement célèbre ?

Le Père Newman a répondu à l'appel des Evêques d'Irlande avec son dévouement qui ne connaît pas de bornes. La fondation, l'organisation et la direction de cet établissement sont devenus une de ses œuvres les plus importantes. Que l'on ajoute la poursuite des travaux déjà entrepris, la congrégation de l'Oratoire à fortifier et à étendre, les controverses théologiques à éclairer ou à résoudre, l'apostolat de St-Philippe à continuer, et l'on pourra apprécier la sphère d'action de l'apôtre contemporain de l'Angleterre. Oui , le

Dr Pusey, à qui vingt-deux ans d'amitié permettaient de l'apprécier, disait vrai, le jour où il a abandonné l'anglicanisme, quand il s'écriait avec douleur : « Il y « avait là un homme destiné à être un grand instru- « ment de Dieu, propre par toutes ses qualités à réa- « liser de grandes choses..... Il nous a quittés sans se « douter de sa valeur. Il me semble qu'il a été trans- « planté dans une autre partie du vignoble où toute « l'énergie de son puissant esprit pourra être em- « ployée, tandis qu'elle ne l'était pas chez nous ! »

FIN.

TABLE.

LE RÉV. P. JOHN-HENRY NEWMAN.

I

II

Imp. Bailly, Divry et Ce, pl. Sorbonne, 2.

